

## RÉSUMÉ

Le CELAT a fêté ses vingt ans en 1996, année où le projet de cette maîtrise a été lancé. Celle-ci correspond donc à un bilan de ces années de recherche. Ce mémoire traite du Centre Interdisciplinaire sur les Lettres, les Arts et les Traditions dans une approche générale. Il présente le CELAT dans un contexte général qui a eu une influence sur le Centre, tant au niveau des instances administratives et décisionnelles qu'à celui des courants théoriques. Au-delà de la présentation des structures du CELAT et de ses orientations scientifiques, notre analyse a porté aussi sur l'internationalisation du Centre, l'interdisciplinarité, les publications, ainsi que le rôle tenu par l'ethnologie tout au long de ses vingt années.

David Harvengt

Laurier Turgeon

**Avant-propos**

Je remercie,

M. Laurier Turgeon pour la confiance et la liberté qu'il m'a données.

J'espère répondre à ses attentes.

M. Jean Simard pour les judicieux conseils qu'il m'a prodigués dans le cadre du cours projet de mémoire.

M. Jean Du Berger pour ses corrections lors de la prélecture.

M. Jean Hamelin, Jean-Claude Dupont, John R. Porter, Jocelyn Létourneau et Laurier Turgeon pour le temps qu'ils m'ont accordé lors des entrevues.

Mme Christiane Demers pour sa disponibilité.

Je tiens à remercier aussi,

Karine Laviolette qui a eu à subir les aléas de partager son existence avec moi lors de cette année de maîtrise.

Gilles et Bernadette Laviolette qui m'ont permis d'utiliser leur ordinateur et d'avoir une présentation de ce mémoire honorable.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement,

Mes parents, Robert Harvengt et Odile Boissier, qui m'ont toujours soutenu même lorsque j'ai décidé de déménager mes pénates au Québec.

Jean-Paul Harvengt, mon parrain, sans l'aide de qui je ne serais pas ici aujourd'hui.

TABLES DES MATIÈRES .....	iii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
<b>CHAPITRE 1 :</b>	
<b>LE CONTEXTE GENERAL .....</b>	<b>16</b>
INTRODUCTION .....	17
1.1 LES MILIEUX .....	17
1.1.1 <i>Le milieu institutionnel</i> .....	17
1.1.2 <i>Le milieu social ou universitaire</i> .....	19
1.1.3 <i>Le milieu de la recherche</i> .....	20
1.2 LES CENTRES DE RECHERCHE .....	21
1.2.1 <i>Définition et typologie</i> .....	21
1.2.2 <i>Le rôle d'un centre de recherche</i> .....	22
1.2.3 <i>La structure scientifique d'un centre de recherche</i> .....	22
1.3 LE SYSTEME SUBVENTIONNAIRE .....	23
1.3.1 <i>Le FCAR</i> .....	23
1.3.2 <i>Le CRSH</i> .....	25
1.3.3 <i>En conclusion</i> .....	26
1.4 LA MULTIDISCIPLINARITÉ, LA PLURIDISCIPLINARITÉ ET L'INTERDISCIPLINARITÉ .....	27
1.4.1 <i>Des notions floues</i> .....	27
1.4.2 <i>Définition des termes</i> .....	27
1.5 COURANTS DE PENSÉES ET APPROCHES THEORIQUES EN SCIENCES HUMAINES .....	30
1.5.1 <i>Le postmodernisme</i> .....	30
A) <i>Qu'est-ce que la postmodernité ?</i>	
B) <i>Du modernisme au postmodernisme</i>	
C) <i>La culture postmoderne</i>	
D) <i>Une critique du postmodernisme</i>	
E) <i>Une conclusion sur le postmodernisme</i>	
1.5.2 <i>L'interculturalité</i> .....	34
A) <i>Question de culture</i>	
B) <i>Les approches interculturelles</i>	
C) <i>Une conclusion sur l'interculturalité</i>	
1.5.3 <i>Les études culturelles (cultural studies)</i> .....	36
A) <i>Qu'est-ce que sont les études culturelles ?</i>	
B) <i>Les études culturelles et les disciplines</i>	
C) <i>Les études culturelles et l'ethnologie</i>	
D) <i>Une conclusion sur les études culturelles</i>	
1.5.4 <i>La sémiotique</i> .....	39
A) <i>Qu'est-ce que la sémiotique ?</i>	
B) <i>La sémiotique du texte</i>	
C) <i>La sémiotique visuelle</i>	
D) <i>Une conclusion sur la sémiotique</i>	
1.5.5 <i>Les études féministes</i> .....	42
1.5.6 <i>En guise de conclusion</i> .....	43
CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE .....	44

**CHAPITRE 2 :**

<b>LE CELAT</b> .....	<b>45</b>
INTRODUCTION .....	46
2.1 SON HISTOIRE .....	46
2.2 SA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE .....	48
2.3 LE CELAT ET LE SYSTEME SUBVENTIONNAIRE .....	51
2.4 LES MEMBRES .....	55
2.5 LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE .....	58
2.5.1 Les objectifs .....	58
2.5.2 Les domaines de recherches .....	59
2.5.3 La problématique générale .....	60
2.5.4 Les axes de recherche .....	61
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 .....	63

**CHAPITRE 3:**

<b>LA RECHERCHE AU CELAT</b> .....	<b>64</b>
INTRODUCTION .....	65
3.1 L'ÉVOLUTION DU CELAT .....	65
3.1.1 L'évolution de la recherche .....	65
3.1.2 L'évolution des thèmes de recherche .....	67
A) <u>Schéma de l'évolution</u>	
B) <u>Explications du schéma</u>	
3.1.3 L'internationalisation du Centre .....	73
A) <u>La recherche</u>	
B) <u>Les membres</u>	
3.2 LA RECHERCHE ET LES COURANTS DE PENSÉE .....	75
3.2.1 Le postmodernisme .....	75
3.2.2 L'interculturalité .....	76
3.2.3 Les études culturelles .....	77
3.2.4 La sémiotique .....	77
3.2.5 Les études féministes .....	78
3.2.6 Un dernier mot .....	79
3.3 LA RECHERCHE ET LES MEMBRES .....	79
3.3.1 Le rôle du directeur .....	79
3.3.2 Le dynamisme des chercheurs .....	80
3.3.3 Les équipes .....	81
3.3.4 Les étudiants .....	82
3.4 LA RECHERCHE ET LA MULTIDISCIPLINARITÉ .....	83

3.5 LA RECHERCHE ET LES PUBLICATIONS .....	84
3.5.1 <i>La forme</i> .....	84
3.5.2 <i>Les thèmes</i> .....	86
3.6 L'ETHNOLOGIE AU CELAT .....	87
3.6.1 <i>L'ethnologie : au cœur du rapport «Nous/«Autres»</i> .....	87
3.6.2 <i>L'évolution de l'ethnologie au CELAT</i> .....	89
3.6.3 <i>Les ethnologies</i> .....	91
A) <i>L'ethnologie urbaine</i>	
B) <i>L'ethnologie de l'interculturalité</i>	
C) <i>L'ethnologie des femmes</i>	
D) <i>L'ethnologie de la France</i>	
E) <i>L'ethnologie «classique»</i>	
3.6.4 <i>Conclusion sur l'ethnologie au CELAT</i> .....	96
CONCLUSION DU CHAPITRE 3 .....	97
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>98</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	105
ANNEXE 1 : DOCUMENTS OFFICIELS DU CELAT.....	113
ANNEXE 2 : LES PUBLICATIONS DU CELAT .....	115
ANNEXE 3 : PLAN D'ENQUÊTE .....	120
ANNEXE 4 : L'ANIMATION SCIENTIFIQUE AU CELAT.....	125

## **INTRODUCTION GENERALE**

En 1996, le CELAT (Centre interdisciplinaire d'Étude sur les Lettres, les Arts et les Traditions) a fêté ses vingt ans. Cet anniversaire offrait la possibilité de se remémorer son passé et les recherches qui y ont été menées depuis sa création en 1976. Les anniversaires sont souvent une occasion pour la réalisation d'un bilan. La revue d'histoire de l'Amérique française l'a fait cet automne à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire<sup>1</sup>. Mais ces dates particulières ne sont en général que des prétextes à ces bilans. Le CELAT n'échappe pas à la règle. Au-delà de sa vingtième année d'existence, c'est ce que représente le Centre qui est au cœur de ce mémoire.

Le CELAT se démarque en tant que centre de recherche à plusieurs niveaux. Il est un des premiers centres en sciences humaines de l'Université Laval. À l'époque de la création du CELAT, l'Université Laval vivait de grands bouleversements dans ses structures. À partir de la fin des années soixante, l'Université Laval s'interrogeait sur la place à accorder à la recherche. Rapidement, un vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche est créé. La recherche est mise en tête des priorités par le conseil de l'Université (Université Laval, rapport annuel 1975-1976 : 3). En 1976, quinze centres sont reconnus par l'Université, parmi ceux-ci le CELAT. L'énorme majorité de ces centres étaient en sciences exactes. Le CELAT partageait sa place en sciences humaines avec l'Institut supérieur des sciences humaines (I.S.S.H., 1965-1982), le Centre international de recherche sur le bilinguisme (C.I.R.B.<sup>2</sup>) et le Centre de recherches en sociologie religieuse (C.R.S.R., 1958-1982). Le CELAT fait donc partie des premiers centres de recherche à s'inscrire dans une problématique qui a toujours été valorisée à l'Université Laval, à savoir la culture francophone en Amérique. Cette problématique est liée à la situation historique et géographique de l'Université Laval, une université au cœur du Québec (Plan directeur 1992/1997 : 7).

<sup>1</sup> *Les pratiques de l'histoire de l'Amérique française depuis 50 ans*, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol.51, n°2, automne 1997.

<sup>2</sup> Fondé en 1967, le CIRB est devenu le Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL) en 1991. Ce dernier existe encore aujourd'hui.

Le CELAT s'est aussi démarqué des autres centres en sciences humaines du fait qu'il a placé très tôt la multidisciplinarité, et plus tard l'interdisciplinarité, au cœur de ses préoccupations. La multidisciplinarité fait partie des considérations des administrateurs de l'Université Laval : «L'avenir est aux chercheurs qui se groupent en équipe, à ceux qui s'intéressent à plusieurs sujets à l'intérieur de leur spécialité, à ceux, enfin, qui peuvent communiquer et travailler avec des chercheurs appartenant à des disciplines voisines. » (Commission de la recherche, 1971 : 28). Dans les années 1980, l'Université Laval se proposait de favoriser des activités de recherche interdisciplinaire autour de quatre thèmes : les biotechniques, l'informatique et l'organisation, la personne et les mutations contemporaines et la culture d'expression française en Amérique (Plan directeur 1992/1997 : 14). Si ces activités au niveau facultaire et départemental n'ont pas eu le succès escompté, un centre de recherche comme le CELAT s'est lui attaché à s'inscrire dans une telle perspective. Par contre, si la culture québécoise fait encore partie de ses principaux intérêts, d'autres cultures s'y ajoutent, comme celles du Zaïre, de l'Europe centrale..., et qui servent de point de comparaison.

Un mot sur l'Institut supérieur des sciences humaines. Fondé quelques années avant le CELAT, il s'agit d'un centre de recherche qui a misé sur l'interdisciplinarité et sur la culture québécoise pour se définir (Institut supérieur des sciences humaines, 1975-1976 : 7-8). Cette double orientation semble rapprocher les deux centres, cependant quelques différences importantes sont à noter : tout d'abord l'I.S.S.H. avait une position plus proche des sciences sociales que le CELAT. Ensuite, l'Institut, mis à part les deux pôles cités ci-dessus, n'a pas eu une réelle programmation scientifique, comme celle que le CELAT a mise en place.

Le CELAT a aussi rempli un rôle marquant sur une discipline en particulier : l'ethnologie. Celle-ci depuis 1944, date de la création de la chaire de folklore à l'Université Laval, s'est toujours intéressée à la culture québécoise et francophone en Amérique du Nord. Le rapport qu'a eu l'ethnologie avec d'autres disciplines au sein d'un centre de recherche multidisciplinaire comme le CELAT a eu certaines conséquences sur l'évolution de la discipline.

Nous voyons qu'un centre de recherche s'inscrit dans un contexte particulier qui explique en partie son existence. Pour rendre compte de ce contexte dans lequel le CELAT a pris naissance et dans lequel il existe aujourd'hui, nous avons choisi une notion particulière, celle de «milieu». Nous pouvons distinguer trois types de milieu ayant une influence sur un centre de recherche :

- 1) Le milieu institutionnel : l'Université Laval dans son sens administratif.
- 2) Le milieu social ou universitaire : Il s'agit ici de l'université mais dans son aspect humain.
- 3) Le milieu de recherche : les sciences humaines. À ce niveau, il faudrait aussi inclure les organismes subventionnaires, comme le FCAR et le CRSH. Mais étant donné leur importance, nous leur consacrerons un traitement particulier.

Après cette mise en contexte du centre, nous devons aborder les éléments internes qui jouent un rôle essentiel dans l'existence du CELAT. Ceux-ci sont multiples, il s'agit tout autant des aspects internes de la recherche (les relations entre les différents chercheurs, les rapports entre les disciplines présentes...), des axes de cette recherche (priorités établies par les dirigeants, thèmes abordés par les chercheurs...) aussi, bien-sûr, que de la structure organisationnelle du CELAT. Si le centre se dote de comités (scientifique ou de publication, par exemple), cela n'est pas innocent. Il faut

comprendre ce qui a provoqué ces élargissements structurels car ils expliquent en partie l'adaptation du centre à des exigences externes. Ainsi la qualité scientifique s'appuie sur des réalités externes comme le jugement des pairs ou les politiques gouvernementales.

#### Les questions suscitées par le sujet de recherche

Ces questions sont divisées en thèmes qui font référence à des aspects d'un centre de recherche :

##### 1) Les centres de recherche

Qu'est-ce qu'un centre de recherche ? Quels en sont ses caractéristiques?

##### 2) Les disciplines

Quels ont été les disciplines représentées au CELAT ? Quelle place fut accordée à chacune ? Et en ce sens, que représente la multidisciplinarité au CELAT ? Quelle y a été son évolution ? A-t-elle été définie en rapport avec des objectifs propres au Centre ?

Par ailleurs, ma position d'étudiant en ethnologie m'amènera à m'interroger sur le rôle de cette discipline en particulier au sein du CELAT et de son évolution à travers le Centre.

##### 3) Les objectifs et axes de recherche

Le CELAT en tant que centre de recherche poursuit divers objectifs, certains généraux et d'autres plus spécifiques. Quels sont-ils ? Quel a été l'évolution des ces objectifs et axes de recherche au sein du CELAT ? Quel lien peut-on établir entre ceux-ci et les disciplines représentées au Centre ?

#### 4) Les membres

Quels sont les rôles dévolus à chaque type de membre (régulier, associé, diplômé et correspondant) ? Quels rapports ont ces membres avec le Centre ? Quel impact a leur appartenance au CELAT sur leur vie de chercheur ?

Nous venons, un peu plus haut, de déterminer les milieux, complexes, dans lesquels s'inscrit le CELAT. Deux questions essentielles se posent au sujet de ces derniers :

- 1) Quels ont été les stratégies employées par le CELAT pour s'intégrer à ces milieux ? Ces stratégies peuvent avoir été conscientes ou non.
- 2) Quelles influences ont eu ces différents milieux sur le CELAT en regard des orientations du Centre ?

Cette étude va donc s'orienter sur deux points principaux : premièrement, sur les orientations de recherche du CELAT et leurs conséquences, entre autres sur la structure organisationnelle. Deuxièmement, sur une approche plus épistémologique de l'ethnologie au sein du Centre. La première partie sera largement prédominante et la seconde sera un complément de réflexion tout au long du mémoire qui trouvera son aboutissement dans le dernier chapitre.

#### L'animation scientifique et les publications comme indicateurs de la recherche

Deux éléments sont d'excellents indicateurs de la recherche au CELAT: l'animation scientifique du Centre et les publications. L'animation scientifique s'articule autour de séminaires, de journées thématiques et de midi-causeries, pour l'essentiel. À cela viennent s'ajouter des colloques, des congrès... organisés ou coorganisés par le Centre. Toute cette animation permet de rendre compte des préoccupations scientifiques du Centre et de

leur évolution. Les publications du CELAT, quant à elles, sont aussi un très bon indicateur. Elles représentent un vecteur considérable de diffusion pour le Centre. L'évolution importante de ces publications, tant au niveau du contenu que de la présentation, permet d'observer les préoccupations scientifiques et l'évolution de la recherche au CELAT.

#### Le cadre bibliographique en particulier

La littérature sur le CELAT proprement dit est relativement mince. Il existe les rapports annuels et les procès-verbaux des assemblées générales. Ils sont suffisants pour saisir l'évolution du Centre et de ses thématiques de recherche, mais certaines questions restent en suspens : les motivations n'y sont pas toujours mentionnées. Ce ne sont ni les rapports annuels, ni les procès verbaux qui nous ont fourni la réponse à cette question mais les enquêtes orales. Il existe aussi quelques textes ayant pour sujet le CELAT en lui-même : par exemple l'article écrit conjointement par Jocelyn Létourneau et Laurier Turgeon<sup>1</sup>,

Les travaux généraux traitant de la recherche en sciences humaines sont par contre plus nombreux. Ainsi, les études abordant les milieux que nous avons énumérés existent sur chaque milieu ; par exemple, l'ouvrage de Raymond Bourdoncle<sup>2</sup> ; ou encore le texte de Michel Freitag<sup>3</sup>. Pour le milieu des sciences humaines, nous avons utilisé l'ouvrage sous la direction de Marcel Raffie<sup>4</sup>. De même, en établissant un lien avec les questions qui sont les nôtres, les recherches sur des thèmes plus particuliers tels que

<sup>1</sup> Jocelyn Létourneau et Laurier Turgeon, *Formation historique et mouvance des espaces identitaires. Aperçu de la problématique scientifique du CELAT*, dans *Les cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle* N°4, 1995, pp121-136.

<sup>2</sup> R. Bourdoncle, *L'université et les professions, un itinéraire de recherche sociologique*. Paris : L'Harmattan, 1994.

<sup>3</sup> M. Freitag, *La recherche dans l'université et la société : Le bateau ne coule pas mais l'eau monte*, dans *société*, N°11, 1993, pp7-42.

<sup>4</sup> M. Raffie, *Les sciences humaines : état des lieux*. Sainte-Foy : les Presses de l'Université Laval, 1996.

l'interdisciplinarité ou les centres de recherche existent en grand nombre. Nous ferons référence ici à l'ouvrage le plus proche de notre sujet à savoir *les actes du colloque sur l'interdisciplinarité au département d'histoire de l'Université Laval*, publiés par l'Institut supérieur des sciences humaines<sup>1</sup>. Ce colloque eut lieu en 1980, époque à laquelle le CELAT existait donc déjà, et auquel ont participé certains de ses membres. Pour le second, l'ouvrage de référence est : *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines*, publié par les Presses de l'Université d'Ottawa<sup>2</sup>. Il s'agit des actes de la conférence internationale sur les centres de recherche en sciences humaines tenue à Ottawa en mars 1987.

Je n'ai pas voulu ici dresser une liste exhaustive des ouvrages existants sur chacun des milieux mais plutôt faire comprendre l'écart que nous trouvons entre le général (les milieux) et le particulier (le CELAT) au niveau des publications.

#### Les objectifs

Cette étude vise quatre objectifs :

Le premier, qui est un objectif général, consiste à établir un bilan des vingt années de recherche au CELAT. Les deuxième et troisième objectifs viennent en quelque sorte se greffer à ce premier objectif.

Le deuxième objectif cherche à situer le CELAT dans son époque. En 20 ans, la recherche scientifique a évolué ainsi que le CELAT. Dès lors, quelle relation peut être établie entre ses deux évolutions ? Il s'agira, ici, de décrire et d'analyser les stratégies, conscientes et inconscientes, qui ont été

---

<sup>1</sup> D. Karel, E. Lavoie et Jean Simard (dir.), *Les actes du colloque sur l'interdisciplinarité au département d'histoire de l'Université Laval*. Université Laval : Institut supérieur des sciences humaines, 1980.

<sup>2</sup> *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines*. Ottawa : les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.

prises en place par les différents responsables du Centre afin que celui-ci s'inscrive au mieux dans son époque et peut-être même la devancer.

Le troisième objectif vise à comprendre l'évolution des axes de recherches du CELAT ; ceci en étroite liaison avec le premier objectif, et en relation avec l'évolution de la recherche en sciences humaines de ces vingt dernières années. Il s'agira aussi de comprendre cette évolution en regard de la structure organisationnelle du CELAT.

Le quatrième et dernier objectif cherche à saisir la place de l'ethnologie au CELAT. Deux sous objectifs y sont reliés :

- montrer le développement de la discipline au sein du Centre.
- tenter d'élaborer un avenir pour l'ethnologie au CELAT, en regard de son évolution en son sein et en dehors de celui-ci.

#### Les hypothèses

Deux hypothèses vont retenir notre attention :

La première est relative aux thèmes de recherche abordés au CELAT. Ces thèmes, d'après nous, suivent la courbe de la recherche en sciences humaines. En ce sens, le Centre s'inscrit dans son époque, peut-être même à certains points de vue, est-il avant-gardiste. Cette inscription est double: au niveau des recherches en général ainsi qu'au niveau de l'infrastructure technologique. Cette hypothèse tient compte aussi du rôle du marché des subventions. Deux éléments qui y sont reliés influencent les orientations dans les recherches au CELAT : la concurrence sur ce marché et les impératifs des organismes subventionnaires.

La seconde hypothèse part du principe que l'étroite corrélation qui a toujours existé entre l'ethnologie et le CELAT a eu une influence bilatérale. D'une part, le fait que la majorité des ethnologues de l'Université Laval aient été membres du CELAT ou le sont encore, et le fait que le CELAT se veut centre interdisciplinaire a sûrement eu un poids sur la discipline ethnologique.

#### Le cadre méthodologique

Notre méthodologie va se baser sur une méthode en particulier : l'observation participante. Georges Lapassade (1991,34 et 35) définit trois types d'observation participante. La différenciation entre ces trois types est basée sur le degré d'implication du chercheur.

- 1) L'observation participante périphérique : dans ce premier cas, le chercheur s'implique mais pas plus que nécessaire. Il est considéré comme membre du groupe étudié. Cependant, il ne joue aucun rôle prédominant dans ce groupe.
- 2) L'observation participante active : cette fois, le chercheur joue un rôle plus important. Il essaye "d'acquérir un statut à l'intérieur du groupe ou de l'institution qu'il étudie."
- 3) L'observation participante complète : dans ce dernier cas, le chercheur est assimilé par le groupe. Cela peut être de deux façons, soit le chercheur appartenait déjà au groupe qu'il décide d'étudier, soit il s'y est converti.

Dans mon cas particulier, je me situerais dans le premier type d'observation participante, à savoir celui qui est périphérique, c'est-à-dire que mon implication au CELAT est restreinte. En effet, les deux autres types ne peuvent correspondre à mon cas particulier. Avec l'observation active, il aurait fallu une implication plus grande de ma part, par exemple, en essayant d'être élu au bureau de direction. Avec l'observation complète, j'aurais dû être chercheur régulier, ce qui est évidemment impossible pour

un étudiant à la maîtrise. Cependant, en gardant cette distance liée à la nature de ma participation, je me préserve de pressions possibles qui pourraient être faites à mon égard compte tenu de mes objectifs, de même que de perdre ma position critique par rapport au CELAT.

### Les sources

Deux types de sources ont été privilégiés pour mener cette recherche : les sources écrites et les sources orales. Les deux types se complètent dans le cadre de cette étude. Les sources écrites sont la base documentaire essentielle et les sources orales enrichissent les premières.

#### Les sources écrites :

Les sources écrites qui ont été utilisées, hormis les ouvrages généraux tels que ceux cités précédemment, sont les documents existants aux archives du CELAT et à celles de l'Université Laval (fonds institutionnel). Parmi ces documents nous trouvons : les rapports annuels depuis la création du CELAT<sup>1</sup>, les publications du CELAT, les demandes de subvention<sup>2</sup> et les rapports faits par les organismes subventionnaires, les procès-verbaux des assemblées générales annuelles - souvent compris dans les rapports annuels, et enfin, certains documents relatifs à des colloques ou conférences organisés par le CELAT.

Il est évident que tous ces documents ne peuvent couvrir l'ensemble de nos objectifs. Les rapports annuels, par exemple, ne relatent pas toutes les motivations qui ont concouru à la création du CELAT. De même, il ne faut pas omettre que ces rapports annuels sont des documents officiels. Donc, en ce sens, les tenants et aboutissants des décisions prises en sont

<sup>1</sup> Signalons que deux de ces rapports - ceux de 1986 et 1987- ne se trouvaient dans aucun des fonds d'archives. C'est M. John R. Porter qui nous en a donné une copie.

<sup>2</sup> Il manque plusieurs documents relatifs à ce sujet. Ainsi les demandes et les réponses de 1982 et 1988 sont absentes.

partiellement absents. Or une connaissance des décisions est essentielle pour répondre à nos objectifs et, particulièrement, pour connaître l'évolution du Centre. C'est pour mieux saisir ce cadre décisionnel que nous avons eu recours aux sources orales.

Les sources orales :

Par le biais d'enquêtes orales, certaines personnes ressources ont été interrogées. Nous avons choisi d'interroger tous les directeurs, anciens et actuel, du Centre en raison de cette position privilégiée qu'ils ont occupée. Ils ont tous été rencontrés entre les mois de février et mai 1997. Il s'agissait en général de rencontre allant d'une heure à une heure et demie. Ces informateurs sont :

- Jean Hamelin, fondateur et premier directeur du Centre, même s'il ne l'avoue pas, de novembre 1975 à juin 1976 ; il est historien. Il vient de décédé le 15 mai dernier.
- Jean-Claude Dupont, directeur du CELAT de 1976 à 1982; il est ethnologue spécialiste en culture matérielle, toujours professeur à l'Université Laval.
- Jacques Mathieu, à la direction de 1982 à 1986; il est historien, nouveau directeur du département d'histoire (automne 1997), il est aussi responsable de la CEFAN (chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord).
- John R. Porter, directeur de 1986 à 1988; il est historien de l'art et aujourd'hui directeur du Musée du Québec.
- Jocelyn Létourneau, directeur de 1990 à 1994; il est historien et il est toujours membre régulier du Centre.
- Laurier Turgeon, directeur de 1994 à aujourd'hui; il est historien et ethnologue.

Il n'aurait pas été possible de réaliser ce bilan en s'appuyant uniquement sur les sources orales, car tout comme les documents écrits,

elles ont leurs limites. La première, et la principale, tient au fait que les informateurs ont tendance à embellir leur période de direction. Dans l'ensemble, ils sont moins critiques envers les années de leur directorat qu'envers les autres. La deuxième limite, qui est propre aux enquêtes orales, tient à la fiabilité pas toujours sûre des souvenirs des informateurs. Ceci vaut plus pour les premières années du CELAT puisque les souvenirs à ce niveau sont plus enfouis dans les mémoires. La troisième limite tient à la durée des entrevues qui est suffisante pour une source complémentaire, mais qui ne l'aurait pas été si on avait voulu que ce travail se base principalement sur les sources orales.

Ces limites, ainsi que celles exposées plus haut pour les sources écrites, font mieux comprendre pourquoi il est important de croiser ces sources, afin de mieux rendre compte de la réalité que l'on veut montrer, dans ce cas-ci, celle d'un centre de recherche.

### L'analyse

Il est difficile de s'appuyer sur une seule méthode pour analyser les données à notre disposition. Dans un premier temps, l'analyse de contenu sera privilégiée. Il s'agit bien-sûr d'une analyse qualitative. Le contenu des sources écrites, pour les raisons évoquées ci-dessus, est principalement factuel. Il présente des faits relatifs au CELAT : présentation des objectifs, publications, procès-verbaux des assemblées générales, séminaires, colloques, etc. Le contenu des sources orales, bien que relatant également des faits, est plus latent : les motivations, les intérêts, les déceptions des informateurs y sont présents. Nous avons constaté une étroite corrélation entre les deux types de sources. Bien-sûr, ce n'est que l'interaction entre les sources écrites et orales, ainsi qu'entre les propos mêmes de chacun des informateurs qui permettra une analyse adéquate.

Par ailleurs, l'approche que nous avons choisie dans cette analyse se déroule en trois temps : le premier est la mise en contexte du Centre ; le deuxième consiste en une présentation de la programmation scientifique du CELAT ; et le troisième est une analyse synthétique et critique de la recherche au CELAT.

#### Plan du mémoire

Ce travail comportera trois grands chapitres qui recourent les quatre objectifs définis plus haut. Ces trois chapitres, dans leur enchaînement, veulent aller du général au particulier.

Le premier chapitre consistera en une approche générale du problème qui se pose. Ainsi, nous y aborderons les milieux que nous avons déjà évoqués brièvement. De même, nous allons essayer de définir ce que peut être un centre de recherche au sens général. Le système subventionnaire et plus particulièrement les deux organismes gouvernementaux (FCAR et CRSH) seront aussi étudiés. Nous verrons quelles ont été les conceptions générales qui ont prévalu aux concepts de «multidisciplinarité», de «pluridisciplinarité», d'«interdisciplinarité» et de «transdisciplinarité». Enfin, nous présenterons certains courants théoriques en sciences humaines afin de comprendre les orientations théoriques et conceptuelles du CELAT.

Le second chapitre aura pour objet le Centre lui-même, essentiellement au point de vue organisationnel. Dans un premier temps, nous allons décrire brièvement son histoire, à la suite de quoi, nous décrirons sa structure interne. En troisième lieu, nous verrons quel rapport le Centre a entretenu avec les organismes subventionnaires. Nous présenterons la façon dont l'équipe actuelle de chercheurs s'est mise en place. Enfin, nous verrons quelle a été la programmation scientifique du

CELAT à travers ses objectifs, ses domaines de recherches, sa problématique générale et ses axes de recherche.

Le troisième et dernier chapitre sera une analyse des thèmes de recherche en relation avec les deux premiers chapitres. Celle-ci découle de la mise en évidence des thèmes principaux et de leurs liens. Enfin, le dernier point du chapitre se veut une brève évocation de la situation passée et actuelle de l'ethnologie au CELAT. Nous aurons déjà eu l'occasion d'aborder ce problème de façon éparse à travers les chapitres précédents.

**CHAPITRE 1 :**

**LE CONTEXTE GENERAL**

## **Introduction**

Ce premier chapitre consiste en la mise en contexte du CELAT. Celle-ci se traduit par cinq aspects différents : les milieux - dont nous avons déjà parlé, les centres de recherches, le système subventionnaire, une discussion autour des concepts de multi-, pluri- et interdisciplinarité, et finalement, un bref survol de quelques courants de pensée qui ont marqué les sciences humaines ces trente dernières années. Il faut garder à l'esprit, tout au long de la lecture de ce premier chapitre, qu'il s'agit d'un éclairage historique et conceptuel du CELAT.

### **1.1 Les milieux**

#### ***1.1.1 Le milieu institutionnel***

Tout comme la société, l'université connaît depuis vingt ans des mutations importantes qui, souvent, nécessitent une remise en question constante de l'idéologie propre à l'université. Pour comprendre l'impact de ces changements, il faut connaître l'histoire de l'université en tant qu'institution, nous la reprendrons ici au moment de son arrivée au Canada français.

Il a fallu attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'une université francophone voit le jour au Canada ; l'Université Laval fut créée en 1852, sous l'impulsion du clergé canadien-français. Quelques éléments dans son histoire sont très intéressants pour notre propos. L'idée de l'université de ses fondateurs est celle d'un milieu d'éducation et de transmission d'un héritage (Hamelin, 1995 : 38). Cette vision ne sera pas sans conséquence sur l'avenir de l'institution canadienne-française, particulièrement au niveau de la recherche où elle accusera pendant longtemps un certain

retard sur d'autres universités occidentales. Ainsi lorsque l'Université Laval fête ses cinquante ans, «la recherche dite scientifique n'y est pas développée.» (Hamelin, 1995 : 109). Ce n'est que dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle et surtout dans sa seconde moitié, que l'Université Laval va se consacrer davantage à la recherche. Ce n'est que petit à petit que les orientations de l'Université vont changer, d'abord par la laïcisation croissante de son corps enseignant, ensuite par une approche différente de l'enseignement; des chercheurs européens, recrutés par l'Université Laval, ont modifié le travail en laboratoire (Hamelin, 1995 : 159). À partir des années cinquante, alors qu'elle fête son centenaire, l'Université Laval va croître rapidement, non sans heurts. Les disciplines enseignées augmentent considérablement, le nombre d'étudiants et de professeurs également. L'université se scinde en deux groupes relativement distincts: les administrateurs et les professeurs.

C'est en 1962, avec la création du Centre d'études nordiques, que la recherche «institutionnelle» commence à l'Université Laval (Hamelin, 1995 : 227). En 1971, de nouveaux statuts sont accordés à l'Université et la même année, pour la première fois, un laïc devient recteur. Dès 1972-73, l'Université se dote de moyens pour développer la recherche, par la création d'un budget spécial de la recherche (Hamelin, 1995 : 269). Lentement, un nouveau type de professeur fait son apparition : le professeur-chercheur. Ce n'est cependant qu'un début : «Le 13 mai 1975, le Conseil de l'Université adopte le rapport que la commission de la recherche a déposé en novembre précédent.» (Hamelin, 1995: 271) Ce rapport veut structurer la recherche à l'Université Laval dans ses moindres détails, tant au niveau du recrutement des professeurs que de l'organisation des groupes reconnus ou centres de recherche. Cependant, selon Ludovic Ouellet, «la commission de la recherche a soumis en 1975 une telle politique [de recherche]. [Mais], le conseil n'a pas voulu s'engager à fond, se gardant une vaste marge de manœuvre pour faire n'importe

quoi. » (Bourque et Gervais, 1978 : 39) En d'autres termes, il restait alors beaucoup à faire pour que l'Université Laval soit dotée d'un programme de recherche digne de ce nom. Néanmoins depuis, l'Université a encore évolué. La recherche n'a cessé de s'accroître. Sous le rectorat de Michel Gervais depuis 1987, elle est devenue une des missions privilégiées de l'Université (Hamelin, 1995: 291). Aujourd'hui, la recherche reste essentielle mais connaît des jours difficiles à cause de la crise budgétaire persistante que vit la société.

Son financement se diversifie (université, organismes subventionnaires, partenariat avec le privé...), ses objectifs changent et tentent de s'adapter à une société en constante mutation.

Il est important de garder en mémoire cette évolution de l'Université Laval, car le CELAT s'inscrit étroitement dans celle-ci et ne peut en être dissocié.

### ***1.1.2 Le milieu social ou universitaire***

Dans ce volet, nous allons décrire succinctement l'évolution de l'université dans ses aspects humains. Nous allons nous intéresser à deux catégories spécifiques : les étudiants et les professeurs.

A} Les étudiants : depuis longtemps déjà, la démocratisation de l'accès à l'université a entraîné une croissance importante de la clientèle étudiante. Depuis la fin des années 80, cependant, une stagnation semble se faire sentir dans des universités telle que Laval (Hamelin, 1995 : 299). Par ailleurs, la durée des études s'allonge et de plus en plus d'étudiants s'inscrivent aux deuxième et troisième cycles. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur la société : on assiste à une augmentation

d'individus formés intellectuellement au détriment de la main-d'œuvre manuelle. Mais d'autre part, notre société s'oriente vers une société de service où les «cols blancs» sont majoritaires.

À ces changements, il faut ajouter une internationalisation croissante des universités. De plus en plus d'étudiants étrangers viennent étudier dans les pays occidentaux. Sans oublier que les échanges entre universités du monde entier se multiplient. Donc, pour être viable administrativement et intellectuellement, une université doit s'adapter à l'internationalisation accélérée. Nous verrons, comment un centre comme le CELAT travaille pour gérer et promouvoir cette dernière.

B) Les professeurs : Ils doivent faire face à une large diversification de leurs tâches - et donc de leur(s) savoir-faire(s). Hormis l'enseignement qui est encore la raison d'être d'une université, la recherche prend une place de plus en plus importante et les tâches administratives augmentent elles aussi. Michel Freitag déplore d'ailleurs cette nouvelle définition du professeur universitaire, où comme il le décrit lui-même : «le professeur tout court n'est qu'un amputé» (1995 : 23) au détriment du professeur-chercheur. L'enseignement à l'université est pris entre recherche et formation des chercheurs. De plus, nombreux sont les étudiants qui pourraient nommer des professeurs, qui s'ils sont d'excellents chercheurs, ne sont pas nécessairement de brillants pédagogues.

### **1.1.3 Le milieu de la recherche**

Nous pouvons définir trois types de recherche, d'après Robert Lacroix (1987 : 65) :

1) La recherche fondamentale : il s'agit surtout à ce niveau de la création de connaissances, sans déterminer nécessairement les applications qui

pourraient en être faites dans l'avenir.

2) La recherche appliquée : dans ce cas nous parlons plus de découverte, de connaissances qui sont utiles à la résolution d'un problème précis dans un domaine particulier. En résumé, il s'agit de faire de la recherche en ayant pour but une dimension pratique.

3) La recherche de développement: il s'agit cette fois d'appliquer des connaissances, d'utiliser les résultats de la recherche appliquée.

Le CELAT, en tant que centre de recherche universitaire, travaille surtout au niveau de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

## **1.2 Les centres de recherche**

### ***1.2.1 Définition et typologie***

Les types de centres de recherche universitaire peuvent être multiples. Un centre peut ou non être reconnu par les instances de l'université; il peut avoir un nom qui diffère de «centre» (institut, laboratoire...); il peut être départemental ou multidépartemental, facultaire ou multifacultaire, interuniversitaire, interinstitutionnel (réunissant des universités, des organismes publics et/ou privé), enfin, il peut être unidisciplinaire ou multidisciplinaire, voire interdisciplinaire. Ces centres sont aussi composés, en général, de membres variés tels que le professeur-chercheur, le chercheur, l'étudiant, le personnel administratif (Shapiro, 1987 : 4).

### **1.2.2 Le rôle d'un centre de recherche**

Selon Alan Artibise (1987 : préface), il y a quatre principaux intérêts à un centre de recherche : il s'agit d'abord d'un lieu privilégié pour stimuler la recherche, ensuite d'un lieu pour la formation de jeunes chercheurs, aussi d'un lieu de rapprochement entre université et secteur privé, et un lieu de rencontre entre recherche appliquée et fondamentale.

### **1.2.3 La structure scientifique d'un centre de recherche**

Yves Giroux (1987 : 81) définit trois éléments clés d'un centre : le nom du centre, l'énoncé du champ d'action et le programme scientifique. Pour lui, il s'agit de ne pas les confondre. Le nom et le programme scientifique ne sont pas toujours étroitement liés, comme le dit Yves Giroux : «En effet, les directeurs de centre, tentés d'accepter au centre des chercheurs "riches" avec des projets excitants, ont parfois tendance à élargir, et même à étirer, leur perception du champ d'activités du centre en se référant au nom, forcément assez large, plutôt qu'au programme scientifique ou à l'énoncé du champ d'action. »

Normand Séguin (1987 : 28) parle, lui, de problématique générale, qui serait comparable au champ d'action évoqué ci-dessus. Pour Séguin, une problématique générale est essentielle car c'est à travers elle que vont se définir les angles d'analyses (thématiques) et les modes d'approches. Ces deux visions - celles de Giroux et de Séguin -, tout en étant différentes, sont complémentaires : le champ d'action et la problématique générale sont très semblables. Par contre, la programmation scientifique, à mon sens, englobe les notions d'angles d'analyses et des modes d'approches.

En définitive, on se rend compte que le nom d'un centre, bien que fondamental, ne reflète pas toujours sa réalité intrinsèque. Le champ d'action et la programmation scientifique évoluent souvent plus rapidement que le nom.

### **1.3 Le système subventionnaire**

Le système subventionnaire au Québec s'est fortement diversifié depuis une vingtaine d'années. De plus en plus aujourd'hui, il faut envisager une collaboration avec le secteur privé pour le bon fonctionnement d'un centre. En sciences humaines, cette collaboration est plus difficile ; le secteur privé étant moins développé que dans les sciences exactes. Les centres de recherche en sciences humaines sont donc tributaires des subventions gouvernementales octroyées par le FCAR (Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche) au provincial et par le CRSH (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) au fédéral. Nous allons décrire ces deux organismes afin de comprendre l'impact qu'ils ont pu avoir - au plan du programme scientifique- sur un centre tel que le CELAT.

#### **1.3.1 Le FCAR**

A) Les objectifs :le FCAR est né en 1984<sup>1</sup>. Le Fonds vise trois objectifs fondamentaux (Rapport annuel 1987-88 : 53) : promouvoir la recherche dans les universités ; promouvoir la diffusion des connaissances; promouvoir la formation de chercheurs en devenir. À ces objectifs d'autres se sont parfois joints comme la promotion de la recherche hors université (Cégep et chercheurs indépendants).

---

<sup>1</sup> Le FCAR existe depuis le début des années 70 sous le nom de FCAC (Fonds d'aide aux chercheurs et à l'action concertée).

B) Les programmes : ces objectifs sont soutenus par des programmes qui représentent le pouls du FCAR. Ses principaux programmes sont (Fonds FCAR, «Rapport annuel» 1991-1992 : 14) :

- Soutien aux équipes de recherche : c'est lors du plan triennal 1988-1991 qu'il a été décidé de remplacer le programme Équipes et séminaires - aussi vieux que le Fonds lui-même - par ce nouveau programme. L'idée essentielle reste cependant la même, aider les équipes de chercheurs. Le critère principal devenant l'excellence.
- Centres de recherche : programme très ancien lui aussi, le soutien aux centres de recherche est fondamental surtout pour les centres en sciences humaines. Car seul - au niveau des subventions gouvernementales - le FCAR prodigue ce genre d'aide.
- Actions concertées : développer les recherches ayant une importance particulière pour le Québec en insistant sur un partenariat entre les universités, le secteur public et le secteur privé.
- Revues scientifiques : aide aux revues scientifiques québécoises de langue française.
- subvention générale : aide générale aux universités pour promouvoir la recherche (aide pour les déplacements des chercheurs...).
- Bourses d'excellence pour des études supérieures, de perfectionnement et de réintégration à la recherche : bourses pour les étudiants à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat ainsi que pour des professionnels afin de se perfectionner.

C) Le programme «centre de recherche» : Nous allons nous attarder

un peu plus sur ce volet spécifique de la politique du FCAR. Ce programme existe depuis le début de la création du Fonds dans les années 70. Il a toujours voulu atteindre sensiblement les mêmes objectifs, c'est-à-dire, promouvoir la recherche là où elle est censée être à son meilleur, à savoir les centres de recherche. Pour ce faire, le FCAR a développé des critères stricts d'admissibilité et d'évaluation (Fonds FCAR, «Guide des subventions 1987-1988 :38 et 39) : reconnaissance institutionnelle, participation d'au moins six chercheurs de qualité, programmation scientifique intéressante et intégrée, qualité de l'organisation et de la gestion, existence d'activités de formation. Les centres qui ont fait une demande, par l'entremise de l'université à laquelle ils appartiennent, font ensuite l'objet de la visite d'un comité, envoyé par le FCAR, qui juge de la pertinence ou non d'accorder une subvention au centre visité. Ce comité visiteur est composé de personnes appartenant au milieu de la recherche. Cependant depuis 1995, les visites sont effectuées seulement auprès de nouveaux centres ou de centres qui posent des problèmes importants. Néanmoins, on comprend donc qu'un centre, s'il veut bénéficier de cette aide, doit s'adapter aux exigences suscitées.

### **1.3.2 Le CRSH**

A) Les objectifs :le conseil de recherches en sciences humaines du Canada est né en juin 1979, il a pris la suite du Conseil des Arts. Le CRSH vise quatre objectifs essentiels (CRSH, «Rapport annuel 1995-1996):

- promouvoir l'avancement des connaissances par le biais de la recherche en sciences humaines.
- aider la recherche appliquée sur des questions d'importance nationales.
- aider la formation et l'émergence de nouveaux chercheurs.
- aider la diffusion des résultats à tous les niveaux (publications,

communications...).

B) Les programmes :comme pour le FCAR, les objectifs du CRSH prennent toute leur mesure dans des programmes spécifiques, ceux-ci sont répartis en trois groupes (CRSH, «Rapport annuel 1995-1996») :

- Les subventions de recherche et de diffusion de la recherche : ce programme vise à aider les recherches de chercheurs établis, ainsi que la diffusion des résultats de la recherche à divers niveaux tels que les publications scientifiques, les congrès et colloques...
- Les subventions stratégiques et initiatives conjointes :il s'agit ici d'une aide à la recherche sur des thèmes particuliers qui sont jugés d'importance nationale (CRSH, «Rapport annuel 1992-1993» :131). Ces thèmes sont (CRSH, «Rapport annuel 1991-1992» :179) : l'éthique appliquée, la politique scientifique et technologique au Canada, la mondialisation de l'économie :défi de gestion, tous trois depuis 1990-1991 ;les femmes et le travail depuis 1983-1984 et éducation et travail dans une société en évolution 1985-1986.
- Les bourses :l'objectif de ce programme est de promouvoir la formation et l'excellence chez les étudiants et les jeunes chercheurs (postdoctorat).

### **1.3.3 En conclusion**

Nous pouvons remarquer que les grands principes directeurs des deux systèmes subventionnaires que nous avons présentés ici, sont très proches l'un de l'autre. Ces grands principes peuvent être résumés à trois: aider la recherche (et par-là, l'avancement des connaissances), la diffusion des résultats de cette recherche et la formation de nouveaux chercheurs.

La différence entre ces deux systèmes va surtout apparaître dans les modes de financement, le provincial travaillant surtout au niveau des équipes et centres de recherche, et le fédéral travaillant lui plus au plan individuel. Pour les centres de recherche, cela ne va pas sans conséquences : en effet, le FCAR favorise l'interdisciplinarité, donc, les centres vont devoir devenir plus interdisciplinaires s'ils veulent bénéficier d'une subvention de fonctionnement prodiguée par le Fonds. Ce n'est ici qu'un exemple mais qui démontre en partie l'influence que peut avoir un organisme subventionnaire sur un centre. Nous aurons l'occasion d'y revenir à propos du CELAT.

#### **1.4 La multidisciplinarité, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité**

##### ***1.4.1 Des notions floues***

Il est souvent malaisé de dissocier ces différents concepts tant les frontières qui les séparent sont floues. De façon générale lorsque nous parlons de multidisciplinarité - comprenons-la pour l'instant comme terme générique - nous évoquons l'idée d'échanges entre disciplines. La différence entre ces termes va se jouer au niveau de l'intensité de cet échange. Nous allons proposer des définitions brèves, afin de clarifier ces notions.

##### ***1.4.2 Définition des termes***

A) La discipline :selon Palmade, la discipline est un «ensemble spécifique de connaissances qui a ses caractéristiques propres sur le plan de l'enseignement, de la formation, des mécanismes, des méthodes et des matières» (1977 :22). D'autre part, Marcel Boisot (OCDE, 1972, 1972 :91)

propose une définition d'une discipline à partir de trois catégories d'éléments. Le premier correspond aux objets observables et formalisés. L'interaction entre ces objets donne naissance à des phénomènes, qui correspondent à la deuxième catégorie. Les buts de la discipline étant l'explication de ces phénomènes. Enfin, la troisième catégorie sont les lois qui permettent de rendre compte des phénomènes.

Si la définition de Palmade propose des critères pour distinguer la nature des disciplines, celle de Boisot, désigne plus le fonctionnement d'une discipline.

B) La multidisciplinarité : on parlera dans ce cas de juxtaposition entre plusieurs disciplines qui peuvent être parfois très éloignées (Palmade, 1977 :22). On pourrait décrire la multidisciplinarité comme étant sans coopération (Jantsch, OCDE, 1972 :107). La multidisciplinarité définie de cette façon correspondrait aux tous premiers temps du CELAT, lorsque l'ethnologie et la linguistique cohabitaient.

C) La pluridisciplinarité : «juxtaposition de disciplines diverses plus ou moins voisines dans le domaine des connaissances» (Palmade, 1977:22). La pluridisciplinarité comprendrait une coopération mais pas de coordination (Jantsch, OCDE, 1972 :107). Cela correspondrait à la période où des disciplines connexes à l'ethnologie, comme l'histoire ou l'archéologie ont fait leur apparition au CELAT.

D) L'interdisciplinarité : il faut comprendre ici qu'il y a une interaction entre les disciplines qui peut être de divers degrés, et qui peut aller jusqu'au «mélange des concepts et des modèles» (Karel, Lavoie et Simard, 1980 :2). En fait, l'interaction implique une moindre autonomie des disciplines dans le but de rendre compte d'un problème posé plus adéquatement. D'après Jantsch, il y a à ce niveau une «axiomatique commune» aux disciplines présentes. Il y a une coopération entre les

disciplines, et aussi une coordination (OCDE, 1972 :107). Si nous suivons Jantsch, le CELAT serait devenu interdisciplinaire à partir de l'instant où les responsables du Centre ont défini explicitement une problématique commune.

E) La transdisciplinarité : il y aura transdisciplinarité lorsque l'interaction entre les disciplines amène une émulation intense pouvant arriver à la «création» d'une nouvelle discipline. La sémiotique, les études féminines et l'écologie en sont des exemples. La transdisciplinarité reste un cas exceptionnel de travail entre les disciplines. Souvent, les scientifiques chercheront à promouvoir une forme avancée d'interdisciplinarité, déjà difficile à atteindre.

Ces notions de pluridisciplinarité, de multidisciplinarité, et d'interdisciplinarité ont pris une importance croissante depuis les années soixante-dix. Cette importance s'est reflétée dans tous les domaines des sciences. Beaucoup de centres de recherche se disent aujourd'hui pluri, multi ou interdisciplinaire, les organismes subventionnaires, eux-mêmes, prônent la multidisciplinarité. Mais cette dernière ne va pas de soi, elle implique une collaboration importante entre les scientifiques et tous ne sont pas prêts à s'y engager, trop limités à leur discipline propre.

### **1.5 Courants de pensées et approches théoriques** **en sciences humaines**

Nous allons expliquer aussi simplement que possible certains courants de pensée qui ont eu - ou pu- avoir un impact sur la recherche au CELAT. Ces courants sont : le postmodernisme - un concept incontournable de ces dernières années -, l'interculturalité, les études culturelles, la sémiotique, et enfin les études féministes.

### **1.5.1 Le postmodernisme**

C'est dans l'architecture, tôt dans les années soixante, que le postmodernisme est apparu, pour ensuite s'étendre, lors de la décennie suivante, au milieu artistique et littéraire (Boisvert, 1995 : 9). Ce n'est qu'avec les années quatre-vingt que le postmodernisme gagne les sciences humaines, surtout suite à la polémique entre Jürgen Habermas (anti-postmoderne) et Jean-François Lyotard (pro-postmoderne), où le premier accusait les postmodernistes d'être néoconservateurs dans le sillage de Nietzsche (Boisvert 1996 : 12). Cette controverse a amené plusieurs auteurs à prendre position en faveur ou non du postmodernisme (Boisvert, 1995 : 10). Cette partie présentera le postmodernisme selon l'approche de deux auteurs principaux : Yves Boisvert et David Morley qui ont réalisé une synthèse très appréciable de ce que représente le postmodernisme.

#### A) Qu'est-ce que la postmodernité ?

La notion de postmodernité est essentielle puisque c'est à partir d'elle que s'est défini le cadre conceptuel du postmodernisme (Boisvert, 1995 :10). La postmodernité est un segment temporel dans lequel se situe la société contemporaine. En d'autres termes, il s'agit d'une époque au même titre que la Renaissance. Cette époque a débuté dans les années soixante et se poursuit donc encore aujourd'hui. Elle fait suite, comme son nom l'indique, à la modernité. La postmodernité est marquée par des changements importants et rapides engendrés surtout par «l'évolution technologique, l'informatisation généralisée et l'hégémonie croissante des mass média. » (Boisvert, 1995 :16).

### B) Du modernisme au postmodernisme

Marshall Berman, lui, a défini trois processus au cœur de la modernité (Morley, 1996 :56): soit la mécanisation, l'urbanisation et l'industrialisation, dont découlent trois institutions: l'usine, la ville et la nation. Le postmodernisme se définit dès lors par la «dé-industrialisation» en allant vers une société d'information, la mécanisation se transforme en automation, la ville se disperse en banlieues et la nation fait face à des revendications régionales, mais aussi à une universalisation où les frontières sont dépassées par la publicité, le marketing, la télévision satellite...

D'autre part, Dick Hebdige (Morley, 1996 :58-59) présente le postmodernisme comme trois négations du modernisme :

1) la négation de la totalisation : les postmodernistes rejettent les discours qui cherchent à définir une nature humaine unique, à prescrire une destinée à l'histoire humaine et à définir des buts humains collectifs.

2) la négation de la téléologie : les postmodernistes rejettent cette fois les discours marxistes, psychanalytiques, structuralistes car ce qu'ils prétendent découvrir - les véritables relations économiques, la vérité sur les motivations inconscientes et les fondations inconscientes du langage et de la culture - ne peut jamais l'être avec certitude.

3) la négation de l'utopie : le rejet des notions ou modèles utopiques que privilégient les sociétés actuelles.

### C) La culture postmoderne

Selon Yves Boisvert, «La culture postmoderne est caractérisée par la non-uniformité, le pluralisme et l'éclectisme. » (1995 :27)

Elle présente, toujours selon lui (1995 :28 à 36) quelques caractéristiques qui lui sont propres. Parmi celles-ci, les plus importantes sont :

1) une culture de consommation : la consommation et la liberté de consommation sont devenus des valeurs intrinsèques de notre société. Elles ont provoqué un accroissement de l'individualisme. Les postmodernistes pensent que la culture de consommation a aussi entraîné un changement dans les valeurs où l'hétérogénéité et le pluralisme deviennent de plus en plus importants.

2) la technoculture : l'évolution technologique a des conséquences importantes sur notre société. Premièrement, cette évolution est de plus en plus rapide tant et si bien que personne ne peut juger de ce que sera fait notre avenir. Cette technologie a aussi une relative autonomie vis-à-vis de l'être humain ; un individu ne peut avoir contrôle sur toutes les technologies, tant elles sont nombreuses. La technologie a une certaine influence sur des phénomènes très naturels tels que la naissance (manipulation génétique) et la mort (prolongement de la vie par la médecine). La technologie entraîne aussi un flux grossissant d'informations. Ainsi aujourd'hui, le pouvoir n'est peut-être plus simplement à celui qui sait mais à celui qui sait l'information. Et enfin, la technoculture ne connaît que le quantitatif.

3) une culture mass-médiatique : Les médias qui sont un produit de la modernité n'ont pas eu l'influence attendue. Pour les postmodernes, plutôt que d'entraîner une universalisation, les médias ont favorisé le pluralisme. Par l'entremise des médias, les gens ont vu que leur mode de vie n'en est qu'un parmi beaucoup d'autres.

#### D) Une critique du postmodernisme

Nombre d'auteurs ont critiqué la vision postmoderne de la société. Pour la plupart d'entre eux, ce que les postmodernes nomment postmodernité n'est en fait qu'une évolution de la modernité. Ainsi, Jürgen Habermas, par exemple, présente la modernité comme un projet inachevé.

Thierry Hentsch a fait, quant à lui, une critique, non pas du discours postmoderne en lui-même, mais du terme. Il s'interroge sur ce que représente la postmodernité par rapport à la modernité. Ses conclusions sont simples: la postmodernité est la démonstration de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons :«Nous serions dans une époque incapable de se nommer autrement que par référence au révolu» (Rafie, 1996 :5). On ne fait donc plus de distinction entre nous et le passé, puisque le passé, en l'occurrence la modernité, est la référence absolue pour nous définir. Il n'y a plus de rupture comme 1789 et la révolution française. La postmodernité n'est de ce fait que l'expression d'un désenchantement face à la modernité. En d'autres termes, la postmodernité n'est rien d'autre que la modernité désavouée.

#### E) Une conclusion sur le postmodernisme

Pour Yves Boisvert (1996 :133), «(...) le postmodernisme prend toutes les caractéristiques d'une méthodologie que l'on pourrait qualifier d'ethnologie occidendo-contemporaine.» En ce sens, les postmodernistes ne sont pas des théoriciens de la société actuelle mais des «observateurs-interpréteurs». Il y a de ce côté des liens à établir entre le postmodernisme et d'autres courants apparus dans les années soixante; comme par exemple l'ethnométhodologie. Les ethnométhodologues ont changé l'approche sociologique en plaçant l'acteur social au premier rang de leurs

préoccupations. D'une certaine manière, les postmodernistes s'inscrivent dans cette perspective où l'acteur social, confondu cette fois dans la masse, est au cœur de l'approche scientifique. Ces nouveaux courants, en donnant une place privilégiée à l'acteur social, ont changé la façon de faire des sciences qui jusque là cherchaient à découvrir des lois générales. Grâce à ces nouvelles approches, le particulier trouve une place qui lui était pour ainsi dire refusée.

### **1.5.2 L'interculturalité**

Les termes, désignant les relations culturelles, existent depuis longtemps déjà. D'après Claude Claret (1990 : 46), on en trouverait une source dans une anthropologie culturelle avant la lettre menée par Helvetius et Trugot, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Ce sont ensuite les anthropologues, confrontés à d'autres cultures qui ont précisé la notion d'acculturation avec Franz Boaz dans les années vingt, reprise un peu plus tard par les sociologues de l'école de Chicago (Turgeon, 1996 : 12). L'idée d'acculturation avait comme principale limite son sens unidirectionnel, c'est-à-dire, qu'elle envisage la relation entre deux cultures dans un rapport de force où le «faible» subit une altération provoquée par le contact avec le plus «fort». Vers les années 1940, deux autres anthropologues, Margaret Mead et Ruth Benedict, proposent la notion d'interculturel.

«Destinée à modéliser les processus interactifs et les échanges bilatéraux, voire multilatéraux, entre groupes différents, la recherche interculturelle a vite glissé vers l'analyse des processus d'intégration langagière et culturelle des immigrants dans les sociétés d'accueil.» (Turgeon, 1996 : 14)

Ce sont ces raisons qui ont poussé certains chercheurs, plus récemment, à préférer la notion de transfert culturel. Ce choix fut entre autres celui de chercheurs du CELAT, tels que Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet. Michel Espagne et Michael Werner présentent cette notion comme

«la mise en relation de deux systèmes autonomes et asymétriques» (1988:5). La grande différence entre les transferts culturels et l'acculturation ou l'interculturalisme tient au fait que les premiers tiennent compte de la réciprocité des rapports entre cultures, ce que négligeaient les deux autres approches. Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons le terme d'interculturalité pour désigner les relations culturelles de façon générale. À cet effet, nous pensons que ce terme est le plus englobant et le plus exact au niveau de sa structure sémantique.

#### A) Question de culture

Pour bien comprendre ce qu'est l'interculturalité nous devons comprendre ce que représente la notion qui en est indissociable, à savoir, la «culture». Deux grandes tendances semblent se détacher : celle qui présente la culture comme un savoir transmis par des institutions, ce qui fait qu'un sujet est plus ou moins cultivé ; et celle où la culture est conçue comme l'ensemble des productions humaines, la culture s'opposant en ces termes à la nature. Partant de ces deux approches, Claude Claret (1990 : 14) propose une troisième définition à caractère plus anthropologique :

«La culture comme un ensemble de significations propres à un groupe ou à un sous-groupe, ensemble de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre et par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins.»

Cette définition nous semble la plus pertinente pour notre sujet, en regard de l'étude qui en est faite au CELAT depuis sa création.

#### B) Les approches interculturelles

L'interculturalité repose sur quatre approches :

- 1) la comparaison entre cultures : il n'y a pas forcément contact entre les cultures, c'est souvent, en effet, le chercheur lui-même qui établit les relations entre les cultures comparées.
- 2) l'analyse lors d'un changement : il s'agit d'étudier des individus ou un groupe confrontés à un bouleversement culturel, comme un immigré arrivant dans un nouveau pays.
- 3) l'analyse de groupes confrontés à deux cultures : c'est le cas pour les minorités culturelles confrontées à la majorité culturelle, où les premiers sont en présence des deux univers culturels.
- 4) les transferts culturels : l'approche des transferts culturels qui consiste à reconstituer le parcours d'objets matériels, de pratiques...

#### C) Une conclusion sur l'interculturalité

L'interculturalité touche beaucoup de disciplines, tels que la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire... Ce courant est devenu un des plus importants face à l'accroissement des contacts, plus ou moins prolongés, qu'impliquent la mondialisation et l'immigration. Le rapport aux autres cultures devient d'autant plus important que nos cultures occidentales ne sont plus seulement confrontées aux cultures immigrantes mais aussi à l'émergence de cultures régionales qui cherchent à se réaffirmer.

#### **1.5.3 Les études culturelles (cultural studies)**

##### A) Qu'est-ce que sont les études culturelles ?

Les études culturelles sont un mouvement né dans le milieu des années cinquante en Angleterre sous l'impulsion de Richard Hoggart. Une

dizaine d'année plus tard le Centre for contemporary cultural studies naissait à l'Université de Birmingham en 1964, fondé par le même Richard Hoggart et par Stuart Hall (Narvaez, 1992 : 15). Les études culturelles de l'après-guerre en Angleterre sont largement inspirées par le structuralisme et la sémiotique. Autrement dit la culture est constituée de messages qui sont des pratiques signifiantes ou des discours diffusés par des institutions ou des médias (During, 1993 : 5). Mais la sémiotique n'est pas la seule influence, le marxisme apporte aussi sa contribution. En effet, les processus culturels, pour les culturalistes, seraient liés aux relations sociales et surtout aux relations de classes, la culture serait donc un lieu de lutte et de différences sociales (Hall dans Storey, 1996 : 76). Vers le milieu des années 1970, des théoriciens français, comme Bourdieu, de Certeau, Foucault, ont aussi influencé les chercheurs en études culturelles. Ce virage va se poursuivre sous l'impulsion d'un phénomène particulier que l'on peut observer chez les étudiants. En effet, les étudiants ne se définissent plus selon une appartenance à une nation mais par rapport à leur appartenance sexuelle, leur appartenance ethnique...; de plus en plus les chercheurs en études culturelles font face à une culture fragmentée. En somme, les études culturelles sont de plus en plus marquées par la culture postmoderne. Les études culturelles s'orientent vers une étude qui reconnaît l'autre (During, 1993 : 16).

#### B) Les études culturelles et les disciplines

Les études culturelles ne sont pas une discipline en soi mais un mouvement au sein duquel plusieurs disciplines se croisent. Si les études culturelles se sont développées dans le département d'anglais de l'Université de Birmingham, donc en littérature, très vite, cependant, des aspects sociologiques et historiques ont fait leur apparition. Si bien que rapidement les trois disciplines se côtoient dans le mouvement (Green

dans Storey, 1996 : 53). Une autre discipline a marqué de façon très significative les études culturelles, il s'agit de l'anthropologie et, plus particulièrement, de l'ethnographie qui a été utilisée en études culturelles. Pour certains chercheurs de celles-ci, l'interdisciplinarité va de soi puisque la culture n'existe qu'en relation avec d'autres pratiques de la formation sociale, et cette relation détermine les possibilités de pratiques culturelles<sup>1</sup> (Grossberg dans Storey, 1996 : 180). Mais plus encore, les études culturelles intègrent des éléments interdisciplinaires tel que l'approche féministe (Long dans Storey, 1996 : 197).

### C) Les études culturelles et l'ethnologie

Un aspect intéressant des études culturelles est mise en évidence par Peter Narvaez<sup>2</sup> (1992 : 15-30), il s'agit des intérêts communs entre cette approche et celle de l'ethnologie. Narvaez définit les études culturelles comme un champ étudiant les arts, croyances, institutions et pratiques communicatives dans une société<sup>3</sup> (1992 : 16). Pour lui, les liens entre les deux approches sont donc évidents, alors que l'ethnologie est une discipline qui touche souvent aux arts (populaires) et aux croyances. D'autres part, selon Narvaez, études culturelles et ethnologie ont deux sources communes : la littérature et l'anthropologie. Trois aspects des études culturelles semblent cependant être au centre de critiques venant d'ethnologues. Tout d'abord, le fait que les chercheurs en études culturelles ignorent la culture populaire, que leurs études sont synchroniques et négligent donc la continuité et la tradition culturelle, et enfin, que les études culturelles omettent souvent d'utiliser l'approche ethnographique telle que prônée par les ethnologues, à savoir une

<sup>1</sup> «Culture exists in complex relations with other practices in the social formation, and these relations determine (...) the possibilities of cultural practices.»

<sup>2</sup> Peter Narvaez est professeur de folklore à la Memorial University of Newfoundland.

<sup>3</sup> «Cultural studies, recently described as a field "committed to the study of the entire range of a society's arts, beliefs, institutions, and communicative practices, (...)"

ethnographie basée sur l'interview de l'acteur social qui pourrait apporter plus de profondeur aux arguments des analyses en études culturelles.

#### D) Une conclusion sur les études culturelles

Les études culturelles constituent un mouvement complexe du fait de son large champ d'étude et de ses changements constants. C'est la raison pour laquelle il est particulièrement difficile de donner une définition précise de ce que représente ce mouvement. Il propose cependant une approche particulière qui peut s'avérer intéressante pour un centre de recherche comme le CELAT.

#### **1.5.4 La sémiotique**

Selon Tzvetan Todorov, la sémiotique moderne s'est développée à partir de quatre traditions, la sémantique, la logique, la rhétorique et l'herméneutique (Nôth, 1995 : 11). Mais c'est en médecine que la sémiotique s'est développée comme une doctrine des symptômes (Nôth, 1995 : 13). En philosophie, l'apparition de la sémiotique est l'œuvre de John Locke à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Enfin, en linguistique, la sémiotique est née de la sémiologie de Ferdinand de Saussure. Les principaux chercheurs, Algirdas J. Greimas, Roland Barthes, Roman Jakobson..., ont opté pour «sémiotique» comme terme général regroupant la sémiologie<sup>1</sup> et la sémiotique.

---

<sup>1</sup> La sémiologie étant comprise comme la science des signes.

#### A) Qu'est-ce que la sémiotique ?

La définition simple de la sémiotique serait celle de science des signes. En réalité, les branches de la sémiotique sont nombreuses, ainsi que ses définitions. Jerzy Pelc a relevé seize définitions de la sémiotique selon chacune des écoles ou branches (dans Nóth, 1995 : 3). La sémiotique couvre la sémiotique théorique et appliquée et la sémiologie.

Deux branches de la sémiotique vont retenir notre attention, ce sont la sémiotique du texte et la sémiotique visuelle. Un mot cependant sur la sémiotique culturelle de Umberto Eco. Pour lui, la sémiotique devrait étudier les processus culturels comme des processus de communications. Ainsi, la culture pourrait être analysée entièrement sous une approche sémiotique (dans Nóth, 1995 : 326).

#### B) La sémiotique du texte

1) les auteurs : les principaux artisans de la sémiotique du texte ont leurs racines dans le structuralisme que ce soit Roland Barthes, Algirdas J. Greimas ou Julia Kristeva (Nóth, 1995 : 310,314 et 321). Greimas, particulièrement, a tenté d'appliquer des méthodes de la linguistique structurale à la sémiotique du texte. Kristeva, à la fin des années soixante, apporta une influence poststructuraliste<sup>1</sup> à la sémiotique. Selon elle, cette dernière réalise des modèles qui sont «des systèmes formels dont la structure est isomorphe ou analogue à la structure d'un autre système (celui étudié)<sup>1</sup>» (dans Nóth, 1995 : 321). Le texte est une notion prédominante dans l'approche de Kristeva (Nóth, 1995 : 322).

<sup>1</sup> Il serait trop long ici d'entrer dans le poststructuralisme, mais en résumé, il s'agit d'une branche postmoderne du structuralisme.

## 2) Les champs de la sémiotique du texte

La sémiotique du texte s'intéresse particulièrement à la littérature (roman, poésie, théâtre, contes...). Mais aussi aux textes comme les mythes et les idéologies. Et enfin, à des champs plus diversifiés comme la bande dessinée, le cinéma et la publicité. Deux aspects ont cependant été un peu occultés, la loi et l'histoire (Nóth, 1995 : 330). Ces deux champs ont connu leur premier développement dans le milieu des années 1980.

## 3) Les approches de la sémiotique du texte

Trois grandes approches du texte peuvent être définies. La première considère que la sémiotique analyse non plus de simples monèmes ou phonèmes, comme la linguistique peut le faire, mais de plus larges fragments du discours. En ce sens, une analyse sémiotique des objets est envisageable, pour autant qu'il y ait un discours autour de l'objet. Avec la deuxième approche, la sémiotique analyse le texte dans une dimension pragmatique, au niveau de la syntaxe par exemple. Enfin, la troisième approche propose une analyse sémiotique des signes et des codes non linguistiques dans un texte.

## C) La sémiotique visuelle<sup>2</sup>

La sémiotique visuelle découle de deux approches, l'histoire de l'art et la sémiotique. Elle est en quelque sorte une lecture postmoderne de l'œuvre d'art ou, à tout le moins, une nouvelle lecture de l'œuvre.

«pour la sémiotique visuelle, la définition, comme le statut institutionnel de l'art, sont donc liés à sa faculté ou sa capacité de donner à voir, lire et à comprendre le contenu, mais aussi en même temps les dispositifs ou moyens visuels de la représentation.» (Carani, 1992 : 13)

Cette nouvelle approche de l'histoire de l'art change le sens du travail de

<sup>2</sup> «Formal systems whose structure is isomorphic or analogous to the structure of another system (the one under study).»

<sup>2</sup> Il s'agit que d'un bref aperçu de ce que peut représenter la sémiotique visuelle. Pour mieux la découvrir, nous invitons le lecteur à se référer à l'ouvrage sous la direction de Marie Carani, De l'histoire de l'art à la sémiotique visuelle, aux éditions Septentrion.

son praticien. Originellement, ce dernier faisait une recherche iconologique, mais aujourd'hui sous l'impulsion de la sémiotique, il cherche à découvrir «les invariants et les référents du langage visuel», et ainsi à dresser une grammaire visuelle, une syntaxe et une sémantique. (Carani, 1992 : 14).

#### D) Une conclusion sur la sémiotique

Si la sémiotique est une discipline beaucoup plus de l'ordre de la linguistique, sa pratique peut porter sur des champs plus larges comme la culture et l'art, deux champs particulièrement importants au CELAT. En ce sens, ce n'est pas le fait du hasard si les historiens de l'art membres du CELAT se veulent tous disciples de la sémiotique visuelle.

#### **1.5.5 Les études féministes**

C'est avec les années soixante-dix et la lutte féministe que les études féministes ont débuté. La difficulté de nommer est inhérente à ce type d'analyse et plusieurs catégories de noms peuvent être distinguées (Doré, 1996 : 14-15) :

- 1) les études féminines ou de la condition féminine : elles ont de sérieuses limitations théoriques à cause du terme «féminin». Ce dernier renvoie à une «vision plus naturaliste de la situation sociale des femmes».
- 2) les études sur la femme, les femmes, des femmes : venant des anglo-saxons (women's studies), ces termes sont mieux acceptés que les premiers. Ces études sont néanmoins limitées par une analyse unilatérale de la femme, oubliant le système sociopolitique qui est à l'arrière-plan.
- 3) les études des rapports de sexe, dans une perspective féministe ou étude féministe : termes beaucoup plus riches au niveau conceptuel, les

rapports (impliquant une analyse relationnelle et une étude des conduites) peuvent être étudiés dans bien des domaines.

4) les études de genres : mieux acceptés politiquement car plus neutres, ces analyses risquent cependant d'aseptiser l'aspect féministe, justement du fait de cette neutralité.

On pourrait donc définir les études féministes de la façon suivante : mettre en évidence les rapports de sexe surtout au niveau du savoir, en s'attardant bien-sûr sur la situation de la femme. Ces études auront donc pour sujet «(...) les femmes et leurs conditions de vie, les mouvements et les théories féministes, les rapports hommes-femmes et l'épistémologie féministe. » (Vandelac dans Doré, 1996 : 3).

Les études féministes sont aujourd'hui en plein développement, et certains de leurs intérêts rejoignent les préoccupations actuelles : d'abord le respect de la diversité des femmes (au niveau identitaire, vécu...), l'intégration des concepts de pouvoir et d'inégalité qui peuvent rendre compte avec plus de justesse des rapports de sexes et enfin, l'établissement d'un pont entre les féministes des mouvements et les universitaires.

### ***1.5.6 En guise de conclusion***

Nous n'avons pas voulu ni pu faire un tour complet des courants et des approches théoriques en sciences humaines. Le choix qui a été le nôtre, fut basé sur deux critères : la pertinence actuelle du courant abordé et le lien qui l'unit au CELAT. Nous avons pu constater les liens qui se tissent entre chacun de ces courants ou approches : par certains aspects comme le souci du pluralisme. Ces cinq courants sont, à notre avis, importants ou en développement en sciences humaines.

**Conclusion du premier chapitre**

Ce premier chapitre nous a permis de dresser un vaste tableau général dans lequel va s'inscrire le CELAT. Il faut comprendre que le CELAT est né dans un contexte qui a, en partie, guidé ses dirigeants dans leurs choix. L'évolution de l'université, de la recherche, le poids du système subventionnaire, les courants de pensées et les approches théoriques, tous ont eu un impact sur les directions prises par le CELAT depuis 20 ans.

**CHAPITRE 2 :**

**LE CELAT**

## **Introduction**

Ce second chapitre<sup>1</sup> est consacré aux aspects plus institutionnels du CELAT : son histoire, sa structure organisationnelle, son rapport avec le système subventionnaire, son programme scientifique. Toutes ces questions sont abordées dans une perspective chronologique.

### **2.1 Son histoire**

Le CELAT est le résultat d'une volonté: celle de promouvoir la recherche dans le domaine de la langue, des arts et des traditions des francophones en Amérique du Nord. L'histoire du Centre permet de saisir la dynamique qui a prévalu à sa création ainsi qu'à son évolution.

C'est à l'automne 1975 que le CELAT a débuté ses activités. Le 16 octobre 1975, le conseil de la faculté adopte une résolution qui crée le CELAT. Mais ce n'est que le 13 avril de l'année suivante que le Centre est reconnu par le conseil de l'Université. Il est le premier centre qui suit la nouvelle politique de recherche de l'Université (C-I, V1 N8 :1). En effet, en 1975, l'Université planifie le développement de la recherche, et parmi les sept orientations majeures, on trouve : «Lettres canadiennes et françaises» dans laquelle s'inscrit le Centre (Folklore-Information V1 N2). Le CELAT est donc né à l'époque où l'Université Laval place la recherche au premier plan de ses préoccupations. Une époque où, par ailleurs, le Québec et le Canada connaissaient d'importantes mutations institutionnelles. Le CELAT a donc vu le jour à une période de bouleversements dans la recherche universitaire. Il est en ce sens, un des fruits de cette effervescence.

---

<sup>1</sup> Tout au long de ce chapitre et des suivants, les références aux documents du CELAT seront les suivantes : un CELAT-Information Volume x Numéro x sera représenté par (C-I, Vx, Nx : page) et un rapport annuel année x par (RAx : page)

Au départ, le CELAT est le produit de la réunion de trois groupes : les ethnologues, alors Arts et Traditions Populaires (ATP) ; les linguistes du Trésor de la Langue Française du Québec (TLFQ); et ceux de l'Atlas Linguistique de l'Est du Canada (ALEC)<sup>1</sup>. Un élément unissant ces trois entités : les Archives de Folklore<sup>2</sup>. Il est assez facilement décelable à la lecture des CELAT-Informations que les rapports entre ces trois groupes en étaient réduits à leur plus simple expression. Cela semble d'autant plus évident lorsqu'en août 1982, Robert Bouthillier écrit (1982 : 1) :

«Le CELAT est né d'un "mariage de raison" entre deux parties (la dialectologie et les ATP) qui n'étaient pas vraiment assorties et dont l'une a profité des ressources de l'autre sans lui offrir de contrepartie. »

Signalons que l'auteur de ces lignes est un ethnologue et que cette citation fait partie d'une réflexion qu'il a tenue sur l'avenir du Centre.

Quels sont donc les intentions qui ont amené à la création du CELAT ? Selon Jean Hamelin, fondateur du Centre, c'était la volonté de promouvoir la recherche et la multidisciplinarité à la faculté des Lettres. La réunion des ATP, du TLFQ et de l'ALEC s'inscrit dans cette volonté.

Le 1er juin 1976, Jean-Claude Dupont<sup>3</sup> devient directeur du CELAT. Sous son mandat, le Centre, en 1981, cède la gestion des Archives de Folklore à l'Université. Pour lui, le contexte scientifique y serait plus dynamique pour la protection, le classement et l'accessibilité surtout grâce à un personnel plus compétent en archivistique<sup>4</sup> (RA 1981-82 : 5). Ce départ des Archives de Folklore a provoqué une réorientation du Centre entreprise sous la direction de Jacques Mathieu, entré en fonction le 1er

<sup>1</sup> Nous nous intéresserons moins aux travaux du TLFQ et de l'ALEC, leur position au CELAT ayant toujours été un peu parallèle aux autres disciplines.

<sup>2</sup> Les archives de folklore sont un centre qui a pour but de conserver les «objets» de folklore, surtout dans leurs aspects immatériels (contes, légendes, chansons...).

<sup>3</sup> Nous ne relaterons pas ici les réalisations de chacun des directeurs, cela se fera graduellement au cours de ce mémoire.

<sup>4</sup> Jean-Claude Dupont nous a également confirmé ces propos lors de l'entrevue.

juin 1982. En juin 1986, John R. Porter devient le troisième directeur officiel du CELAT (Jean Hamelin ne se considère pas comme le premier directeur du Centre). Il sera à la barre du Centre jusqu'en 1988. Jacques Mathieu reprend alors le flambeau à titre de porte-parole. En 1990, Jocelyn Létourneau devient directeur. C'est sous son impulsion que le CELAT a trouvé son troisième souffle<sup>1</sup>. Ce dernier a été le fruit d'une collaboration entre Létourneau et Turgeon. Cette coopération a donné lieu à la première publication d'envergure à laquelle ont participé tous les membres du Centre<sup>2</sup>. En juin 1994, Laurier Turgeon succède à Jocelyn Létourneau à la direction du CELAT, il est toujours en poste aujourd'hui. En 1995, le CELAT, Centre d'Études sur la Langue, les Arts et les Traditions devient le CELAT, Centre d'Études interdisciplinaires sur les Lettres, les Arts et les Traditions (RA 1995 : 5). Pour terminer sur l'histoire du Centre, signalons qu'en 1990, le TLFQ et le CELAT se sont éloignés l'un de l'autre, leurs objectifs scientifiques divergeant (RA 1990 : 3).

## **2.2 Sa structure organisationnelle**

Dans ce point, nous allons analyser le fonctionnement du CELAT au niveau de son organisation interne. Nous verrons l'évolution de cette structure et ce qu'elle a impliqué.

Le CELAT comporte depuis sa création cinq catégories de membres (C-I V1 N6 : Annexes et V2 N5 : 22-23)

1) Les membres réguliers : professeurs de l'Université Laval qui collaborent à un ou plusieurs projets inscrits dans le programme scientifique du Centre. Depuis quelques années, le Centre a élargi son recrutement à d'autres universités québécoises, ainsi Khadiyatoullah Fall

<sup>1</sup> Si nous considérons l'après archives de Folklore comme le second.

<sup>2</sup> Turgeon L., Létourneau J. et Fall K. (dir.), *Les espaces de l'identité*. Les Presses de l'Université Laval, 1997.

est rattaché à l'Université de Chicoutimi, Fernande Saint-Martin à l'UQAM.<sup>1</sup>

2) Les membres associés : Ce sont des personnes qui contribuent au programme scientifique du Centre. Cette contribution peut être double : participation à un projet de recherche ou à des activités scientifiques. Nous pouvons distinguer trois types de membres associés : de jeunes chercheurs qui avant d'être membre régulier sont membres associés (Jocelyn Létourneau, Laurier Turgeon, Réginald Auger... aujourd'hui membres réguliers ont tous été membres associés.). Des chercheurs dont la tâche administrative est importante et ne peuvent, de ce fait, se consacrer entièrement au CELAT (pensons à Jocelyne Mathieu). Et enfin, des chercheurs qui sont en fin de carrière (Jean Du Berger, par exemple).

3) Les membres diplômés : étudiants associés avec un membre régulier. Ils préparent un mémoire ou une thèse sous la supervision de ce dernier.

4) Les membres adjoints : personnes extérieures au CELAT qui contribuent à l'enrichissement du Centre. À cette catégorie nous pouvons ajouter celle de membres correspondants qui sont des personnes hors de l'Université Laval et qui sont tenues informées des nouvelles du Centre.

5) Les employés : professionnels (technicien, secrétaire...) rémunérés par le CELAT.

Ces membres se réunissent une fois l'an lors de l'assemblée générale, durant laquelle le directeur fait un rapport sur les activités qui ont eu lieu dans l'année.

D'autres instances aident au fonctionnement du Centre :

1) le bureau de direction : réunissant des membres réguliers ainsi qu'un membre étudiant.

<sup>1</sup> Les deux nouveaux membres réguliers recrutés en 1997, Pierre Ouellet et Marc Angenot, viennent de l'UQAM et de McGill.

2) le comité de concertation : regroupe le doyen de la faculté, le directeur du CELAT ainsi que les directeurs des départements impliqués dans le fonctionnement du Centre (histoire...). Ce comité bien que toujours présent dans les statuts n'est plus très effectif.

3) le comité aviseur : composé de membres hors du CELAT, il permet à ces membres, souvent de réputations, d'apporter leurs conseils au Centre. Ce comité se nomme aujourd'hui comité-conseil, ce qui définit mieux son rôle.

4) le comité de rédaction ou de publication : regroupant des membres du Centre et de l'extérieur, il juge les futures publications du CELAT.

Le bureau de direction existe depuis la création du Centre, le comité aviseur et le comité de rédaction sont plus récents. Ce dernier a vu le jour en 1986 et le premier a été formé en 1985 suite aux avis du FCAC (C-I V6 N15 : 27).

En terminant ce sous-chapitre, un mot sur le Rapport annuel (appelé CELAT-Information jusqu'en 1990) et le bulletin d'information qui porte le nom «Les nouvelles du CELAT». Ils forment l'organe de communication du Centre. Le premier existe depuis les débuts du Centre. Il est, comme son nom l'indique, le rapport des principales - sinon toutes-activités du CELAT lors de l'année écoulée. «Les nouvelles du CELAT», mise sur pied en 1990 et publiée deux fois par année, donnent des nouvelles plus ponctuelles. Leur contenu est par ailleurs repris en majeure partie dans les rapports annuels.

### **2.3 Le CELAT et le système subventionnaire**

Depuis sa création, le CELAT a recours, avec plus ou moins de succès, à divers organismes subventionnaires. Nous allons étudier les différents modes de financement qui ont eu cours au CELAT. Un tableau, malheureusement très incomplet, donne une idée de ceux-ci.

Dans les premiers temps du CELAT, son financement de fonctionnement était relativement restreint, il consistait en une subvention de l'Université. Les subventions qui apparaissent dans les budgets sont, en majeure partie, individuelles (aux chercheurs ou aux étudiants). Certaines commandites ont cependant été faites au CELAT lui-même:

\*} le Haut-Commissariat des Sports en 1976 pour une classification de documents liés à l'activité physique (C-I V1 N7 : 1).

\*} le ministère des Affaires culturelles du Québec<sup>1</sup> en 1976 pour organiser les Archives de Folklore (C-I V2 N1 : 10).

\*} le Musée National du Canada en 1977 pour des travaux sur les métiers artisanaux, les contes acadiens, l'architecture de Charlevoix (C-I V2 N3-4 : 10).

D'autres subventions du ministère des Affaires culturelles ont permis à des étudiants de travailler sur des projets dirigés par des membres réguliers :

\*} les croix de chemins du Québec dirigé par Jean Simard

\*} les métiers artisanaux des contés de Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix dirigé par Jean-Claude Dupont.

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui le ministère de la Culture et des Communications.

Sous la direction de Jacques Mathieu, le CELAT a fait une première demande pour une subvention d'infrastructure au FCAC pour l'année 1982-83<sup>1</sup>. Mais ce n'est qu'en 1985 que cette subvention lui fut accordée pour une période de trois ans. En 1986, le Centre concluait une importante entente avec la ville de Québec. Celle-ci a d'abord porté sur un volet archéologique, pour ensuite s'adjoindre un volet ethnologique en 1989. Dans ce dernier cas, les travaux sur la Dominion Corset et, plus récemment, sur la radio à Québec (ouvrage récipiendaire de la médaille Luc Lacourcière en 1997) sont les fruits de cette entente. Pour l'archéologie, l'imposant travail de fouilles au palais de l'intendant à Québec y est aussi directement lié.

En 1988, le CELAT voyait reconduire sa subvention d'infrastructure du FCAR pour une période de cinq ans, subvention qui vient d'être allouée à nouveau en 1996. Il faut remarquer que la diversité du financement, que nous avons relevée précédemment, reste importante aujourd'hui avec des subventions de différents ministères (ministère des Affaires internationales et des communautés culturelles...), de l'UNESCO, de l'AUPELF-UREF<sup>2</sup>, etc.

---

<sup>1</sup> En 1979, Jean-Claude Dupont a reçu une subvention du FCAC mais il s'agissait d'une subvention pour une recherche en particulier (projet de synthèse sur les ATP) et non d'une subvention pour l'infrastructure du CELAT.

<sup>2</sup> Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

**Tableau 1 : Le financement du CELAT<sup>1</sup>**

	<u>Infrastructure</u>	<u>Recherche</u>	<u>CRSH</u>	<u>FCAR</u>	<u>Ville</u> <u>Québec</u>	<u>Un. Laval</u>	<u>Divers</u>
1975-76	67 800	65 665	-	-	-	-	-
1976-77	83 000	272 973	74 961	40 000	-	73 000	168 012
1977-78	92 000	485 252	-	-	-	-	-
1978-79	95 000	638 872	-	-	-	-	-
1979-80	100 000	606 950	-	-	-	-	-
1980-81	113 205	725 144	-	-	-	-	-
1981-82	161 255	733 202	370 749	166 555	-	-	357 423
1982-83		NON DISPONIBLE					
1983-84		NON DISPONIBLE					
1984-85		NON DISPONIBLE					
1985-86	-	-	-	70 000 <sup>2</sup>			
1986-87	-	-	-	-	112 110 <sup>3</sup>		
1987-88		NON DISPONIBLE					
1988-89		NON DISPONIBLE					
1989-90		NON DISPONIBLE					
1990-91		NON DISPONIBLE					
1991-92 <sup>4</sup>	-	734 984	153 308	105 550	279 900	94 600	94 058
1992-93	-	525 657	111 542	-	270 000	96 835	47 280
1993-94	-	802 067	142 351	67 324	270 000	228 641	93 751
1994-95	-	1 009 211	212 199	131 900	275 500	226 390	163 222
1995-96	-	856 727	237 105	183 168	115 700	195 354	125 220
1996-97	-	922 170	308 243	273 843	47 500	163 827	128 757

<sup>1</sup> Ce tableau est malheureusement très incomplet, les chiffres pour les années de 1982 à 1990 ne sont pas disponibles ou de façon parcellaire ce qui ne nous est pas très utile.

<sup>2</sup> Nous tenions à signaler la première obtention de la subvention FCAR-Centre.

<sup>3</sup> Il s'agit ici du premier montant de l'entente entre la ville de Québec et le CELAT.

<sup>4</sup> Pour les années de 1991 à 1997, les subventions d'infrastructure sont comprises dans les subventions de recherche.

Cependant nous allons porter notre intérêt sur les réponses faites par le FCAR aux demandes de subventions du CELAT. Comme nous l'avons vu, la première demande de subvention eut lieu pour l'année 1982-83, mais elle s'est soldée par un refus<sup>1</sup>.

Ce refus de 1982 était basé sur trois principales faiblesses. La programmation scientifique qui selon le FCAR est "(...) un agrégat de projets sans rapports les uns avec les autres." (Rapport d'évaluation 1983-84 : 2) ; La cohésion et la qualité du groupe des chercheurs; et la qualité de l'encadrement des étudiants.

Si cette critique peut sembler dure, elle s'appuie sur des critères établis par le FCAR. Sans dénigrer la période où Jean-Claude Dupont était directeur<sup>2</sup>, il faut cependant reconnaître qu'il y avait une absence de programmation scientifique commune aux trois entités (ATP, TLFQ et ALEC) formant le CELAT.

Sous la direction de Jacques Mathieu, le CELAT a voulu se conformer davantage aux critères FCAR. Les responsables ont donc développé une programmation scientifique en trois axes : les faits de langues, les traditions et les espaces culturels. Ils ont aussi mis sur pieds d'autres éléments afin de répondre plus adéquatement encore à ces critères : les séminaires (servant de lieu de concertation et de réflexion) et le comité adviseur sont de ceux-là. Deux points semblent préoccuper également le FCAR : la multidisciplinarité (un des principaux critères du Fonds) et l'animation scientifique, particulièrement la visite de chercheurs extérieurs afin d'enrichir la réflexion du groupe.

---

<sup>1</sup> La réponse officielle du FCAR n'est malheureusement pas disponible, mais nous en avons cependant un bon aperçu dans le rapport d'évaluation de l'année suivante.

<sup>2</sup> Jean-Claude Dupont nous a avoué que sa première tâche a été de pousser les chercheurs à publier.

Le fait le plus notable des rapports d'évaluation 1984-85 et 1985-86, est que le FCAR insiste particulièrement sur le troisième axe de recherche, les espaces culturels. Or, c'est dans cette voie que le CELAT s'inscrira très nettement dans les années qui suivirent. Il semble donc que, sans pour autant dénigrer les prises de décision des responsables du Centre, le FCAR ait eu une influence sur les choix qui ont été faits. Il faut comprendre qu'un centre comme le CELAT, s'il veut progresser, a besoin de subventions, et celle du FCAR est une des principales. Donc certaines orientations furent effectuées en réponse à ce besoin<sup>1</sup>.

#### **2.4 Les membres**

Une des forces du CELAT tient à ses membres et à l'ensemble qu'ils forment. En effet, contrairement à d'autres centres, le CELAT n'est pas une association de membres reliés à un leader qui aurait lui-même élaboré un projet scientifique (Rapport annuel 1991: 11). C'est la réunion des membres autour d'un programme scientifique qui a fait - et fait encore- du CELAT ce qu'il est. Nous nous intéresserons particulièrement à la genèse du groupe actuel.

Aux premières heures du CELAT, les membres réguliers et associés étaient des représentants de l'ethnologie et de la linguistique, hormis Jean Hamelin qui est historien. Certains membres déjà présents en 1976 sont encore là aujourd'hui, il s'agit de Jean Du Berger (membre associé) et Jocelyne Mathieu (membre diplômée en 76 et associée aujourd'hui).

---

<sup>1</sup> John Porter et Laurier Turgeon nous ont confirmé que le poids des organismes subventionnaires a été très important avec, entre autres, une hausse des exigences (Porter).

Il faut signaler la présence peu de temps après d'Elli Kongas-Maranda, dont l'apport fut considérable au point où le premier numéro des *Cahiers du CELAT* a été consacré à certains de ses travaux et textes. La géographie s'est implantée au Centre avec Christian Morissonneau (1978)<sup>1</sup> et Serge Courville (1980). L'archéologie a fait de même avec Marcel Moussette (1982). Cette discipline est toujours bien représentée aujourd'hui grâce à Marcel Moussette et Réginald Auger (1992). L'histoire a toujours été très présente avec Jean Hamelin, Jacques Mathieu, Nive Voisine, ainsi que l'histoire de l'art avec John R. Porter.

En 1985, deux chercheurs importants composant le groupe actuel ont fait leur apparition : Jocelyn Létourneau (histoire) et Laurier Turgeon (histoire-ethnologie). En 1990, l'équipe actuelle a continué à se mettre en place avec les arrivées de Denys Delâge (histoire-sciences sociales), Bogumil Jewsiewicki (histoire), Réal Ouellet (littérature) et Marie Carani (histoire de l'art). En 1993, deux chercheurs rattachés à d'autres universités que Laval devenaient membres réguliers : Khadiyatoullah Fall (sociolinguistique-UQAC) et Fernande Saint-Martin (histoire de l'art-UQAM). Depuis cinq autres chercheurs se sont rattachés au CELAT : Gilles Ritchot (géographie), Guy Mercier (géographie), Marc Grignon (histoire de l'architecture) et Luc Noppen (histoire de l'architecture).

---

<sup>1</sup> Les dates entre parenthèses sont celles correspondant à la première apparition d'un chercheur en tant que membre régulier ou associé sur une liste du CELAT. Il se peut cependant que le chercheur en question soit arrivé un peu avant cette date.

**Tableau 2 : Les membres**

X	Membres réguliers	Membres associés	Membres étudiants	Membres adjoints	Postdoctoraux
1975	8	4	68	-	-
1976	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1977	11	N/C	N/C	N/C	N/C
1978	8	3	82	-	-
1979	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1980	20 <sup>1</sup>	-	N/C	-	-
1981	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1982	20	-	102	-	-
1983	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1984	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1985	12	6	147	-	-
1986	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1987	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1988	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1989	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1990	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
1991	9	4	84	-	4
1992	9	4	87	-	3
1993	13	2	130	-	2
1994	16	-	134	-	4
1995	14	2	164	8	5
1996	14	2	203	8	5

<sup>1</sup> Les chiffres des membres réguliers de 1980 et 1982 ne distinguent pas les membres réguliers et associés.

## **2.5 La programmation scientifique<sup>1</sup>**

Tout au long de son existence, le CELAT a précisé sa programmation scientifique. Celle-ci a été formulée tantôt en objectifs, tantôt en problématique générale<sup>2</sup> ou en axes de recherche.

Commençons par distinguer ces trois notions :

1. les objectifs sont les buts que l'on veut atteindre, ils peuvent être plus ou moins précis.
2. la problématique générale est le projet autour duquel sont réunis les chercheurs du Centre.
3. les axes de recherche sont l'organisation de la problématique générale en thèmes spécifiques.

### **2.5.1 Les objectifs**

Les premiers objectifs du CELAT étaient au nombre de trois

(C-I V2 N3-4 : 4-5) :

- 1) Inventaire : acquisition et conservation;
- 2) Analyse : projets de recherche basés sur la documentation répertoriée par l'inventaire;
- 3) Diffusion : des résultats de recherche par publication, consultation de la documentation, organisation de rencontres, colloques...

---

<sup>1</sup> Cette partie a été réalisée à partir des CELAT-Informations, des demandes de subventions et des entrevues. Nous ne donnons que les sources des CELAT-Informations car ce sont les plus simples à retrouver, nous signalerons les autres cas.

<sup>2</sup> Cette notion fait référence à celle de Normand Séguin, voir 1.2.3, p24.

Les objectifs fondamentaux du Centre sont toujours restés les mêmes, à l'exception de celui d'inventaire qui a disparu. Mais en 1991, le CELAT s'est défini trois autres objectifs plus spécifiques (RA 1991 : 1) :

- 1) L'avancement des connaissances de pointes;
- 2) La formation des jeunes chercheurs;
- 3) Le service à la collectivité.

### **2.5.2 Les domaines de recherches**

En 1976, cinq domaines de recherche sont privilégiés au CELAT (C-I V2 N3-4 : 7) : le folklore (contes, légendes, coutumes, croyances...); la langue (dialectologie, étymologie, lexicologie); la culture matérielle (art populaire et technologie préindustrielle); la culture urbaine; le folklore appliqué.

En 1980, un nouveau domaine s'ajoute: les activités socio-économiques préindustrielles (C-I V2 N9 : 4). Entre 1980 et 1990, les responsables n'ont pas défini spécifiquement les domaines de recherche qu'ils privilégient. Par contre, nous pouvons penser que si le folklore et la langue ont régressé, la culture matérielle, la culture urbaine et d'une certaine façon le folklore appliqué se sont développés. À ces domaines touchant l'ethnologie, il faut en ajouter d'autres reliés aux autres disciplines, tels que l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art...

Au début des années 90, un certain nombre de domaines très spécifiques ont été définis, dans lesquels les chercheurs du CELAT ont une expertise reconnue (RA 1992 : 66) :

- \*} l'étude systématique des pratiques culturelles traditionnelles;
- \*} l'interculturalité et l'hétéro-identité (un des domaines majeurs au Centre);
- \*} les cultures autochtones;

- \*} l'archéologie historique;
- \*} la sémiotique de l'art;
- \*} l'édition critique des textes historiques;
- \*} l'ethnologie urbaine.

Si nous comparons les cinq premiers domaines que nous avons vus avec ceux-ci, nous remarquons un passage de domaines très ethnologiques à d'autres beaucoup plus diversifiés. Notons également que certains des domaines cités ci-dessus s'inscrivent nettement dans la voie de l'ouverture déjà esquissées par les axes de recherche, c'est le cas notamment de deux domaines le premier étant celui de l'interculturalité et l'hétéro-identité.

### **2.5.3 La problématique générale**

Le CELAT, depuis sa création, a développé un intérêt accru pour les phénomènes et les processus de construction identitaire. Cet intérêt n'a cependant pas toujours été très clairement défini. En effet, il n'y a pas eu de problématique commune réelle au CELAT avant que Jacques Mathieu ne soit directeur. Sous son mandat, on a élaboré trois problématiques consécutives qui étaient appelées concepts intégrateurs<sup>1</sup> :

- 1) les réseaux d'appartenances
- 2) l'échange entre les disciplines
- 3) territorialité et mémoire collective

---

<sup>1</sup> Ces concepts n'apparaissent pas clairement dans les CELAT-Informations, c'est Jacques Mathieu qui nous les a spécifiés lors de l'entrevue.

C'est autour de ces concepts que s'organisait la recherche et surtout l'animation scientifique au Centre. Après avoir continué dans la voie des mécanismes de constitution des mémoires collectives, le CELAT s'est, sous la direction de John R. Porter, orienté vers la problématique des pratiques et espaces culturels dans leurs différentes contextualités. Ce qui à partir des années 90 deviendra les contextes d'expressions des pratiques et des espaces culturels.

De plus en plus cette problématique va être précisée, et c'est en partant des notions de pratiques et transferts culturels et celle du grand récit collectif que le Centre a défini une nouvelle approche: la formation historique et la mouvance contemporaine des espaces identitaires (RA 1993 : 16-17). En 1994, alors que Laurier Turgeon entame son mandat de directeur, un thème unificateur émerge: la construction des espaces identitaires (RA 1994 : 16).

#### ***2.5.4 Les axes de recherche***

C'est une fois encore à partir de la direction de Jacques Mathieu que la problématique générale a été précisée autour d'axes de recherche spécifiques. On comptait alors trois axes de recherches: les faits de langue, les traditions et les espaces culturels<sup>1</sup>.

Avec John R. Porter, les axes deviennent alors les pratiques et les espaces culturels (CELAT, 1987 : 8.2). Pour les premières, il s'agit des processus de transmissions et de transfert ; elles sont les gestes, les performances mais aussi les processus d'interrelation. Les seconds correspondent à la spatialité des phénomènes sociaux, politiques, religieux, économiques, mentaux.

---

<sup>1</sup> Ces éléments ne se trouvent pas dans les CELAT-Informations mais dans les réponses du FCAR.

Ces axes recouvrent de larges champs mais on sent poindre des intérêts qui se feront de plus en plus insistants avec le temps au CELAT : les transferts, les processus d'interrelation et les espaces.

Avec les années 90, les responsables du Centre ont défini des axes beaucoup plus précis (RA 1992 : 12) :

- 1) Les usages du passé (faits d'histoire et de tradition) dans la construction identitaire et nationalitaire;
- 2) L'identité comme mémoire octroyée et comme récit étatique;
- 3) Transferts culturels et métissages identitaires : la dialectique du Nous et des Autres;
- 4) La ville comme espace mémoriel, symbolique et identitaire;
- 5) L'art comme matrice identitaire et «lieu idéal» de communication collective;
- 6) Configurations actuelles du grand récit collectif des Québécois.

Ces axes sont établis en rapport étroit avec la problématique générale qui, à cette même période, était la formation historique et la mouvance contemporaine des espaces identitaires.

En 1994, le Centre a défini trois axes majeurs, autour du thème unificateur qui est la construction des espaces identitaires (RA 1994 :16) :

- 1) La formation historique des espaces identitaires et nationaux
- 2) La genèse des espaces identitaires urbains
- 3) La dynamique des espaces interculturels.

Il y a ici aussi une évolution progressive de ces axes au cours des années, qui va d'une analyse de champs plus traditionnels à une analyse de champs plus théorique, toujours dans une perspective historique. Le choix des responsables du CELAT est le fruit de plusieurs éléments : le lien du passé, reliant le Centre à ce qu'il était et le désir d'une «nouvelle»

continuité; l'apport de nouveaux chercheurs et de nouvelles disciplines ; l'évolution dans les réflexions de chacun des chercheurs; et enfin, l'évolution générale de l'université et de la recherche.

D'autre part, les chercheurs du CELAT ne peuvent rendre compte de chacun de ces axes dans toute leur étendue. Il s'agit plutôt d'approches qui sont privilégiées.

### **Conclusion du chapitre 2**

Ce second chapitre a permis d'intégrer le CELAT dans un contexte historique. Il a surtout permis de constater que l'influence des organismes subventionnaires (du FCAR, principalement) est importante tant au niveau structurel qu'au niveau des axes de recherches. En ce sens, il faut tenir compte à la fois des responsables du CELAT et des politiques du FCAR, afin de pouvoir rendre compte de l'évolution du Centre. Ce chapitre a aussi montré que l'évolution des axes de recherches au CELAT s'est faite selon «le passage d'un projet de définition de soi à un projet qui prend en compte les dynamismes culturels de l'échange<sup>1</sup>.»

---

<sup>1</sup> Je reprends les termes utilisés par Jean Du Berger lors de la prélecture de cette maîtrise.

**CHAPITRE 3:**

**LA RECHERCHE AU CELAT**

## **Introduction**

Ce troisième et dernier chapitre veut établir un bilan de la recherche au CELAT. Nous allons pouvoir ainsi comprendre l'évolution du Centre depuis sa création en 1975. Ce chapitre sera divisé en cinq parties : l'évolution générale du CELAT, le rapport du Centre avec les courants de pensée, la multidisciplinarité au Centre, le rôle des membres, et enfin l'évolution et la place qu'y occupe l'ethnologie.

### **3.1 L'évolution du CELAT**

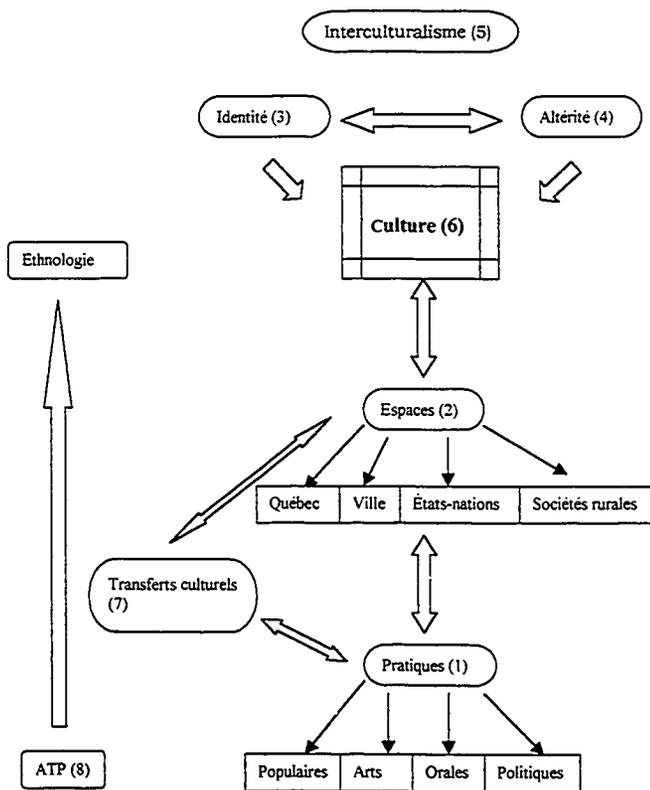
#### ***3.1.1 L'évolution de la recherche***

Dans les premiers mois du CELAT, Jean Hamelin a créé les statuts du Centre. De 1976 à 1982, ce sont l'inventaire, l'analyse et la diffusion qui ont servi de balises pour les chercheurs. La plupart d'entre eux travaillaient sur des projets d'inventaire, de catalogues ou de typologies. Cependant, certains membres du CELAT collaboraient avec des chercheurs extérieurs au Centre. C'est le cas, notamment, de Jean-Claude Dupont qui travaillait avec Jacques Mathieu – pas encore membre à l'époque -, cette collaboration débouchera d'une part sur l'arrivée de Jacques Mathieu au CELAT, et d'autre part, sur la publication d'ouvrages collectifs codirigés par les deux chercheurs, des livres qui s'inscrivent dans une perspective multidisciplinaire. Vers 1982, le Centre s'est doté d'une programmation scientifique plus spécifique. Mais en réalité, la recherche des membres est peu touchée par cette programmation, ce sont surtout les séminaires, les colloques...qui le sont en étant des lieux de réflexion autour de cette programmation. Les chercheurs, eux, travaillaient encore de façon individuelle sur des projets disciplinaires. Quelques-uns de ces projets sont les prémisses d'entreprises importantes, citons entre autres

celui de Jean Du Berger sur le folklore urbain, qui plus tard aboutira à la création du laboratoire d'ethnologie urbaine. De 1986 à 1989, la recherche en équipe se poursuit de manière encore un peu isolée. Par contre, certains aspects de la recherche actuelle au CELAT font leur apparition avec l'arrivée de nouveaux membres -Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Bogumil Jewsiewicki. Ce groupe de chercheurs sera aussi le noyau de base de la relance du CELAT dans les années 90. Ils vont dès lors donner au CELAT des balises théoriques mieux définies. De plus en plus, aussi, sous l'insistance des organismes subventionnaires, la recherche en équipe prend une place plus importante. En outre, cette période correspond à une ouverture générale du Centre. Celle-ci est tout aussi internationale que nationale. Tous ces changements se sont aussi fait sentir au niveau des thèmes de recherche au CELAT.

### 3.1.2 L'évolution des thèmes de recherche

#### A) Schéma de l'évolution



#### B) Explications du schéma

Deux choses à préciser tout d'abord : le schéma ci-dessus ne reprend pas tous les thèmes qui ont été au cœur des projets des chercheurs du CELAT, mais seulement les thèmes majeurs. Ce schéma se présente verticalement, de bas en haut, allant du particulier au général, du pratique au théorique.

(1) Les pratiques ont toujours été étudiées au Centre. Quatre grands groupes peuvent être différenciés : les pratiques populaires –incluant les pratiques de métiers ; les pratiques orales ; les pratiques artistiques et les pratiques politiques. On peut envisager deux phases dans l'analyse des pratiques<sup>1</sup>: La première serait de type inventoriage et la seconde de type comparatif (transferts et métissages culturels).

(2) Depuis une dizaine d'années, les espaces (culturels ou identitaires) sont au cœur de la programmation scientifique du Centre. Quelques-uns ont eu au CELAT un traitement plus important que d'autres : le Québec, la ville de Québec, les États-nations, les sociétés rurales, en sont des exemples. Depuis 1994, les espaces identitaires représentent l'axe central du CELAT. Cet intérêt a trouvé sa concrétisation dans l'ouvrage collectif des membres du Centre, *Les espaces de l'identité*.<sup>2</sup>

(3) L'identité est un des thèmes - sinon le thème - majeurs au CELAT. Cette notion n'est apparue explicitement dans la programmation scientifique avec les années 1990. Cependant, elle fait partie des intérêts des chercheurs du Centre depuis sa création. Comme nous l'a dit Laurier Turgeon, l'identité québécoise a toujours été au cœur des intérêts des

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'une généralisation, il est évident qu'il n'est pas possible de trancher au couteau, certaines recherches étant à cheval sur ces deux phases.

<sup>2</sup> Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatouleh Fall, *Les espaces de l'identité*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 1997.

chercheurs du CELAT même si ce n'était pas exprimé en toutes lettres.

(4) L'altérité est le pendant obligé de l'identité. Les chercheurs du Centre se sont toujours préoccupés de l'«Autre» en prônant une méthode comparative. Cette comparaison s'est faite à trois niveaux:

1. une altérité rapprochée (France, Acadie, Franco-Ontario, États-Unis). Ces cultures sont relativement proches de la culture québécoise, la France puisqu'elle est la culture d'origine à laquelle les Québécois se sont longtemps comparés; l'Acadie et le Franco-Ontario sont des cultures «sœurs»; et enfin, les États-Unis, puisqu'il s'agit d'une culture géographiquement proche.
2. une altérité médiane (Amérindiens). Nous considérons la culture amérindienne comme médiane car les relations entretenues – pas toujours faciles – avec les Québécois depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ont permis de rapprocher les deux cultures.
3. une altérité éloignée (Argentine, Zaïre, pays d'Europe centrale). Ces cultures ont intéressé les chercheurs du Centre beaucoup plus récemment. Il s'agit de cultures qui, à priori, ne sont pas nécessairement semblables à la culture québécoise.

(5) L'interculturalité est le lieu où se joue le rapport identité/altérité; «Nous»/«Autres», ce rapport étant celui qui définit la culture.

(6) La culture, dans son sens anthropologique, est la notion centrale au CELAT. Toutes les recherches qui s'y sont faites avaient pour base commune la culture québécoise surtout, mais aussi d'autres, comme nous venons de l'évoquer. La culture au CELAT est principalement analysée sous ses aspects historiques, autrement dit, la culture passée comme compréhension de l'actuelle. Par ailleurs, les lettres, les arts et les traditions sont des reflets de la culture.

(7) Les transferts culturels font partie de l'interculturalité, tel que nous l'avons décrit. Ils se font entre deux espaces et impliquent des pratiques.

(8) L'évolution des ATP à l'ethnologie se lit selon l'axe vertical du schéma, montrant un passage du pratique au théorique. Nous pensons que l'ethnologie au CELAT a suivi de près l'évolution du Centre.

Tous ces thèmes sont interreliés. Ainsi si l'interculturalité se joue au niveau du rapport identité/altérité, elle le fait aussi au niveau des espaces, toute relation entre deux cultures se faisant nécessairement entre deux espaces identitaires. En ce sens, les espaces sont des lieux identitaires importants, et les pratiques sont des marqueurs identitaires. La culture, dans son sens anthropologique, établit le lien entre toutes ces notions. Nous décrivons quatre rapports:

1. L'identité et l'altérité se forment à travers le concept de culture. Si nous nous référons à la définition de Claude Claret<sup>1</sup>, la culture est comprise comme «un ensemble de significations propres à un groupe» (1990 :14). L'identité se définit dès lors comme le groupe qui se reconnaît à travers ces significations, et de même, le groupe construit l'altérité en créant la différence à partir de ces significations qui lui sont propres.

2. Les espaces et les pratiques sont formateurs de culture, mais aussi, de ce fait, de l'identité et de l'altérité. Les espaces, en eux-mêmes, ne sont formateurs de culture que par les pratiques qui s'y déroulent. Ces dernières sont formatrices de culture en ce sens que les significations, dont nous parlions ci-dessus, sont constamment l'enjeu de remises en cause par les acteurs à travers leurs interactions. Bien que les changements conséquents qui peuvent en découler soient rares.

---

<sup>1</sup> «La culture comme un ensemble de significations propres à un groupe (...), ensemble de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre et par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins. »

3. La culture est aussi formatrice des espaces et des pratiques. En effet, il ne faut pas comprendre ces rapports comme unidirectionnels. La culture crée ou transmet des espaces et des pratiques qui vont être signifiants pour le groupe, reconnu comme tels par le groupe grâce aux valeurs ou aux normes qui sont constitutifs de la culture.

4. L'interculturalité et les transferts culturels sont des méthodes pour rendre compte des contacts entre deux cultures; entre l'identité et l'altérité.

Les méthodes comparative et interdisciplinaire, privilégiées par le CELAT, permettent d'analyser ces rapports. La comparaison, qui est centrale dans la recherche au CELAT, se fait surtout entre deux espaces (Québec et un autre ou Européens et Amérindiens...). L'interdisciplinarité, qui veut que les recherches soient le fruit de collaborations entre chercheurs de différentes disciplines, permet un regard plus riche sur un sujet en particulier. Ces rapports, qui démontrent l'étroite corrélation entre chacune de ces notions, n'ont pas nécessairement été analysés de manière explicite par les chercheurs du CELAT.

Nous pouvons identifier trois phases dans l'approche du Centre au niveau de l'analyse<sup>1</sup>:

**Première phase (1976-1981):** L'analyse privilégiée se basait sur un large inventaire des pratiques et des traits culturels des Francophones en Amérique du Nord. Les études principales de l'époque portaient sur les crois de chemin (Jean Simard), les technologies préindustrielles (Jean-Claude Dupont), les chansons folkloriques (Conrad Laforte), ou encore les contes populaires (Luc Lacourcière). Cette première phase coïncide donc

<sup>1</sup> Ces phases reflètent une tendance générale au Centre et ne représentent pas l'ensemble de toutes les recherches qui s'y sont déroulées. De même, les dates ne sont là que pour donner un aperçu de ces phases, mais en réalité, ces dernières ne sont pas aussi tranchées.

surtout à une analyse de certaines pratiques culturelles<sup>1</sup>.

**Deuxième phase (1982-1990):** il s'agit d'une phase de transition et de réflexion. Le CELAT laisse alors l'inventaire pour une approche plus conceptuelle des «contextes d'expressions de la spécificité québécoise» (Desdoutis et Turgeon, 1997: xvi). L'arrivée de membres appartenant à d'autres disciplines que l'ethnologie et la linguistique, amène aussi de nouveaux aspects aux recherches. Les perspectives archéologiques (Marcel Moussette), artistiques (John R. Porter), interculturaliste (Laurier Turgeon) font entre autres leur apparition.

**Troisième phase (1990- ) :** Le CELAT propose une approche beaucoup plus théorique. Elle s'est cristallisée depuis 1994 autour des espaces identitaires (au sein des États-nations et des villes) et des espaces interculturels. D'après Laurier Turgeon, depuis un an ou deux, une évolution semble apparaître et qui met l'accent sur les rapports entre mondialisation et identité locale ou entre localisme et globalisme.

Il faut comprendre que ces trois phases sont une suite logique, et que la dernière n'aurait pas existé si les deux autres ne l'avaient pas précédée. Ou comme le dit Jocelyne Létourneau : «un centre ne peut franchir certaines étapes s'il n'en a pas franchis d'autres auparavant.»

Cette évolution du CELAT a suivi en ce sens une évolution plus générale au sciences humaines. Pour Laurier Turgeon, dans les années 1970, l'analyse quantitative était valorisée tandis qu'aujourd'hui, les scientifiques se tournent plus vers une observation et une analyse de phénomènes culturels ou encore vers des réflexions théoriques afin de modaliser la pensée.

<sup>1</sup> Il est par ailleurs intéressant de noter que l'image du CELAT qu'avait Jocelyne Létourneau, alors qu'il était étudiant dans les années 70, était celle d'un centre folkloriste et empiriste.

### 3.1.3 L'internationalisation du Centre

Un des faits marquant dans l'évolution générale du CELAT est son internationalisation croissante. Celle-ci s'observe à plusieurs niveaux.

#### A) La recherche

Pour la recherche, l'internationalisation se remarque surtout au niveau des collaborations des différents membres. Dans les premiers temps du CELAT, les membres entretenaient des relations avec la France et les États-Unis, presque exclusivement. Ces rapports étaient surtout de l'ordre d'invitations de certains chercheurs, c'est ainsi que le CELAT a reçu la visite de Claude Lévi-Strauss et Jean Cuisenier, par exemple (C-I V2 N2 : 2). Ces collaborations ont aussi permis une coopération pour l'organisation de colloques. Ces associations se sont poursuivies jusqu'aux années 1990. À partir de ces années, des collaborations plus diversifiées se sont accomplies. Une des premières, et des plus importantes, a été l'entente avec les éditions de l'EHESS<sup>1</sup> (RA, 1991 : 63), afin de permettre la diffusion des publications du CELAT en Europe. Des ententes ont eu lieu avec des Centres d'études canadiennes. D'abord avec celui de l'Université de Groningue qui a donné lieu à un colloque<sup>2</sup>, ensuite avec celui de l'Université de Pise pour une journée thématique au CELAT<sup>3</sup>, les deux ont été tenus en 1992. À partir de 1993, le CELAT a organisé avec une ou plusieurs institutions françaises des colloques. Les deux premières années, ils ont eu lieu à Paris, en 1995, à Lyon<sup>4</sup>. Il n'y en pas eu en 1996.

<sup>1</sup> École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris).

<sup>2</sup> Ce colloque avait pour titre *Culture et colonisation en Amérique du Nord : Mexique, États-Unis et Canada*. Trois membres du CELAT y ont participé, à savoir Denys Delâge, Réal Ouellet et Laurier Turgeon. (RA 1991 : 63)

<sup>3</sup> Cette journée organisée par Laurier Turgeon avait pour thème : *L'Italie et le Canada. À la recherche d'une histoire oubliée*. (RA 1991 : 64)

<sup>4</sup> Voir annexe 4.

Depuis 1995, le CELAT s'est ouvert à l'Europe centrale avec sa collaboration à l'École doctorale en sciences sociales d'Europe centrale. Cette École sous la direction de l'AUPELF-UREF a permis au Centre d'accueillir des étudiants au doctorat, principalement de Roumanie, et qui sont boursiers de l'organisme en question. De plus, en 1996, le CELAT s'est activement impliqué dans la création d'un centre Moscou-Québec à l'Université d'État des sciences humaines de Russie. Il s'agit d'un centre interuniversitaire d'études et de recherche. Il permet entre autres choses l'échange d'étudiants et de professeurs. De plus, lors de l'année 1997-98, un colloque annuel a été organisé conjointement par le CELAT et le Centre Moscou-Québec. Ce colloque a pour thème *Entre globalisme et localisme au Québec et en Russie : sémiologie de l'interculturel*. Sa première partie s'est déroulée fin septembre 1997 à Québec, la seconde s'est tenue à Moscou en mars 1998.

#### B) Les membres

Le membership aussi s'est internationalisé dans deux domaines, l'origine des membres et les relations des membres réguliers. Dans ce deuxième cas, plusieurs membres, par leur arrivée ont accéléré l'internationalisation du Centre. Des chercheurs comme Bogumil Jewsiewicki, avec le Zaïre et l'Europe Centrale ; Jocelyn Létourneau avec l'Argentine, Laurier Turgeon avec l'Italie, pour ne citer que quelques cas. Au niveau de l'origine des membres, l'internationalisation s'est particulièrement accrue au niveau des étudiants et des membres du comité-conseil. Dans ce dernier, c'est à partir de 1994 que des membres étrangers ont fait leur apparition, d'abord de la France (Christian Bromberger et Jacques Fontanille), ensuite d'autres pays (Göran Sonesson de Suède et M-R Trouillot et Natalie Davis des États-Unis). Il faut signaler aussi que le comité-conseil a été l'objet d'une ouverture vers le Canada

anglophone (David Lubell) ou francophone (Jean Daigle). Pour les étudiants, l'internationalisation se remarque surtout au niveau du 3<sup>e</sup> cycle et du niveau postdoctoral. Cette évolution s'est principalement réalisée par l'entremise des accords internationaux entre le CELAT et des universités hors Canada.

### **3.2 La recherche et les courants de pensée**

Dans le premier chapitre, nous avons présenté brièvement cinq courants de pensée ou approches théoriques : le postmodernisme, l'interculturalité, la sémiotique, les études culturelles et les études féministes. Nous aborderons ici certaines recherches des membres du CELAT, il ne nous sera cependant pas possible de rendre compte de la richesse de tous ces chercheurs, il ne s'agit donc ici que de quelques tendances marquantes en rapport avec les courants exposés.

#### ***3.2.1 Le postmodernisme***

C'est avec les années 1990 que le postmodernisme fait son apparition au CELAT. Il s'est clairement placé comme une préoccupation chez les chercheurs en sémiotique visuelle (Marie Carani, Fernande Saint-Martin et Claude-Maurice Gagnon qui est stagiaire postdoctoral). La sémiotique visuelle ne tient-elle pas un peu de l'esprit postmoderne ? Par ailleurs, le postmodernisme étant un courant artistique important, les historiens de l'art du CELAT ne peuvent pas ne pas s'en préoccuper.

Ailleurs qu'en sémiotique, si le lien semble plus difficile à tracer, certains thèmes semblent pourtant communs à la recherche au CELAT et au postmodernisme : modernité; le dualisme local-global; la globalisation-mondialisation; l'individualisme. Ces thèmes, et surtout leur

confrontation, permettent de montrer que le postmodernisme présente des intérêts pour certains chercheurs du Centre. Ceux qui se démarquent en ce sens sont principalement Jocelyn Létourneau, Bogumil Jewsiewicki, Gilles Ritchot et Gaëtan Desmarais. Le duo Jocelyn Létourneau et Bogumil Jewsiewicki est un modèle à ce niveau, leurs travaux s'orientent vers un axe plus socio-économique de l'identité qui s'inscrit dans son contexte postmoderne.

### **3.2.2 L'interculturalité**

L'interculturalité a toujours été au cœur des intérêts du CELAT. Dès le début, certaines recherches s'inscrivaient dans une voie interculturelle, celle de Nancy Schmitz sur les Irlandais du Québec, par exemple. Mais c'est surtout à partir de la seconde moitié des années 80, combinée avec l'arrivée de chercheurs tels que Lucille Guilbert, Laurier Turgeon, Denys Delâge, que l'interculturalité a véritablement trouvé sa place au CELAT. Cet interculturalité s'est dirigé vers deux pôles :

1. la communication interethnique, étudiée dans un premier temps par Lucille Guilbert<sup>1</sup>, où la nouvelle immigration est approchée. C'est aussi dans cette voie de la communication interethnique que certains des travaux de Khadiyatoullah Fall se sont inscrits. Puisqu'il est sociolinguiste, son approche est quelque peu différente. Son travail sur la notion d'intégration dans le discours est très marquant en ce sens (Fall, Simeoni et Vignaux, 1994 : 143-167). Il s'agit d'une analyse du discours autour de cette notion d'intégration, le discours étant, en l'occurrence, de plusieurs personnes d'appartenance ethnique différente.

---

<sup>1</sup> Lucille Guilbert n'est plus membre du CELAT.

2. les transferts culturels, au sens large (métissages, échanges...) correspondent à la deuxième voie. C'est principalement celle-ci qui va prendre l'ascendant avec Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet. Cette collaboration entre ces chercheurs va aboutir à une publication : *Transferts culturels en Amérique et ailleurs (XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles)*<sup>1</sup>. Cette deuxième voie propose une approche historique des rapports entre Européens et Amérindiens en Amérique du Nord. Les chercheurs du CELAT privilégient la notion de transferts culturels qui veut recréer le parcours d'objets, de croyances, de pratiques. Une façon, en quelque sorte, de jumeler approche interculturelle et historique.

### **3.2.3 Les études culturelles**

Deux éléments rapprochent fortement le CELAT et les études culturelles : l'étude de la culture et la multidisciplinarité. Si nous reprenons la définition proposée par Peter Narvaez pour qui les études culturelles étudient les arts, les croyances, les institutions et les pratiques communicatives dans une société (1992 : 16), nous remarquons que les chercheurs du CELAT, par les multiples lectures de la culture québécoise qu'ils ont présentées, sont très proches d'un tel mouvement. Ce dernier est peu développé dans la francophonie et l'intérêt que les membres du Centre peuvent lui porter pourrait être précurseur.

### **3.2.4 La sémiotique**

La sémiotique au CELAT a surtout été une sémiotique visuelle développée par Marie Carani. Le livre qu'elle a dirigé et qui a été publié

<sup>1</sup> Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet, *Transferts culturels en Amérique et ailleurs (XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup>)*, Sainte-Foy : les Presses de l'Université Laval, 1996.

dans la collection des «Nouveaux cahiers du CELAT<sup>1</sup>» en est la preuve la plus probante. Les chercheurs en sémiotique du CELAT, Marie Carani, Fernande Saint-Martin, Claude-Maurice Gagnon, forment une équipe très dynamique. Marie Carani est d'ailleurs directrice et rédactrice en chef de la revue *VISIO*, revue de l'Association internationale de sémiotique visuelle.

### **3.2.5 Les études féministes**

Le lien entre les études féministes et le CELAT est pour le moins ténu, seule Jocelyne Mathieu travaille dans cette voie en ethnologie. Cependant, selon nous, les études féministes sont un courant en devenir, vers lesquelles beaucoup de chercheuses semblent tendre. Ce courant nous paraît une voie intéressante, voire primordiale pour le CELAT, en regard de sa préoccupation centrale à savoir, les phénomènes et les processus de la construction identitaire. Certaines chercheuses, Diane Tye et Pauline Greenhill, proposent un rapprochement entre l'ethnologie et les études féministes (Desdouits et Turgeon, 1997 : 119). Beaucoup de femmes ethnologues s'intéressent à une perspective féministe en ethnologie, avec quelques publications clés : le numéro spécial de «Canadian Folklore Canadien» : *Femmes et Traditions; Women & Tradition*<sup>2</sup> est sans aucun doute le plus proche des préoccupations de certains chercheurs du CELAT. Ces recherches proposent des analyses originales sur des thèmes longtemps ignorés. Nous pensons qu'il est important pour un centre tel que le CELAT de s'ouvrir à ce type de recherches.

<sup>1</sup>Marie Carani (dir.), *De l'histoire de l'art à la sémiotique visuelle*, Sillery : Éditions Septentrion, 1992.

<sup>2</sup>*Femmes et Traditions; Women & Traditions*. Dans *Canadian Folklore Canadien*, vol. 15, N°2, 1993.

### **3.6.2 Un dernier mot**

Laurier Turgeon, lors de l'entrevue, nous a cité d'autres domaines où les chercheurs du CELAT ont une expertise reconnue : en géographie structurale avec des chercheurs comme Gilles Ritchot, Guy Mercier et Gaëtan Desmarais et aussi en étude des cultures matérielles avec entre autres, Marcel Moussette et Réginald Auger.

Enfin, nous allons conclure par un mot sur le colloque annuel du CELAT 1997-1998 : *Entre globalisme et localisme au Québec et en Russie : sémiologie de l'interculturel*. Ce colloque, par ses intérêts, recoupe les grandes préoccupations actuelles des chercheurs du Centre : la dialectique globalisme/localisme à travers laquelle se retrouve le postmodernisme; la sémiologie et la sémiotique; l'interculturel; la méthode comparative, en l'occurrence entre le Québec et la Russie; et bien-sûr, l'approche interdisciplinaire.

## **3.3 La recherche et les membres**

### **3.3.1 Le rôle du directeur**

Le directeur, au CELAT, a toujours eu un rôle dynamique et catalyseur important. Dans les années 1980, il était omniprésent dans l'organisation et la tenue de l'animation scientifique. En effet, il participait, sinon organisait, tous les séminaires. Il participait à tous les colloques, et était de toutes les délégations. Avec les années 1990, la situation a un peu changé, le directeur tient encore une place centrale, mais il partage plus ses responsabilités. Les séminaires, par exemple, sont aujourd'hui organisés par les chercheurs du CELAT à tour de rôle. Cette

situation a l'avantage d'éclairer la problématique du Centre sous différent angles, et donc de favoriser - à priori - la multidisciplinarité.

Par ailleurs, le directeur a aussi une influence sur l'orientation du Centre, bien que les avis divergent à ce niveau. En effet, certains anciens directeurs du CELAT, lors des entrevues, ne se sont pas vraiment exprimés en ce sens. Pourtant il nous paraît évident que chaque directeur a apporté sa «touche». Prenons l'exemple de la coopération internationale : alors que Jean-Claude Dupont était directeur, les relations avec l'étranger se limitaient à la France et aux États-Unis, avec Jacques Mathieu, elles se sont plus encore restreintes à la France. Jocelyn Létourneau, par ses contacts, a établi des rapports avec l'Université nationale de Rosario (Argentine). Tandis que Laurier Turgeon s'est tourné vers l'Europe Centrale et l'Italie. Chacun a donc apporté une direction différente selon ses propres contacts ou intérêts.

### **3.3.2 Le dynamisme des chercheurs**

La relation entre les membres et le CELAT implique une dialectique particulière:

1. la recherche au CELAT s'appuie sur la recherche des membres pour se définir;
2. les membres s'ajustent à la programmation du Centre par leur(s) recherche(s).

Cette dialectique est essentielle pour saisir le processus de recherche au Centre, où les membres ont un rôle majeur et où la programmation scientifique du Centre est le cadre de la recherche effectuée par les membres. Cependant, comme partout ailleurs, certains chercheurs sont plus dynamiques que d'autres. Les directeurs, par leur position, ont

toujours eu un rôle actif. Néanmoins, ces chercheurs avaient déjà cet esprit entreprenant avant qu'ils ne soient directeurs, preuve probable que leur dynamisme a été un facteur important de leur nomination.

C'est pourtant dans la recherche en équipe que le dynamisme des chercheurs est le plus important pour le CELAT.

### **3.3.3 Les équipes**

Une des premières équipes majeures du Centre a été celle composée par Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, une collaboration qui a permis la publication de nombreux livres, principalement sur les métiers traditionnels. Le TLFQ et l'ALEC, par leur position au sein du CELAT, faisaient aussi du travail d'équipes. D'autres collaborations, entre Jacques Mathieu et Serge Courville (environnements de base), entre Jacques Mathieu et John R. Porter (les qualités de l'objet) ont eu lieu entre chercheurs du Centre.

Aujourd'hui, nous pouvons relever deux types de recherches en équipes : les collaborations entre chercheurs du Centre et celles avec des chercheurs extérieurs. Certaines tendances sont à mettre en évidence. Tout d'abord, les équipes sont souvent le lieu d'une collaboration multidisciplinaire. Ces équipes sont généralement formées d'un ou deux membres d'une même discipline accompagnés par un, ou plusieurs, chercheurs d'une discipline connexe. L'exemple est celui de l'équipe qui a travaillé sur les transferts culturels où Laurier Turgeon et Denys Delâge sont historiens, alors que Réal Ouellet est professeur de littérature.

Cette recherche en équipe a suivi l'évolution générale du CELAT. Dans un premier temps, les équipes travaillaient soit sur des aspects

ethnologiques, soit sur des aspects linguistiques. En ethnologie, trois équipes ont été établies : les traditions rythmiques et musicales, les traditions orales et les traditions du geste. De plus en plus, certains domaines sont privilégiés : les pratiques de métiers traditionnels et ensuite l'objet. Dans ce dernier cas, l'apport de John R. Porter est important. Depuis 1990, tous les chercheurs du Centre participent au moins à une recherche en équipe. Ces travaux et leurs résultats apportent au CELAT une visibilité nouvelle et importante. En effet, hormis l'animation scientifique, ce sont ces recherches qui donnent au CELAT le plus de visibilité grâce notamment aux ouvrages collectifs qui font généralement suite à ces recherches.

#### **3.3.4 Les étudiants**

Voici quelques grands traits de la recherche et de la participation étudiante au CELAT. Ces traits sont en règle générale corrélés avec les changements que connaît l'université. Nous avons vu que le monde universitaire a connu une triple évolution au niveau de la fréquentation étudiante : une internationalisation, une massification et une prolongation des études.

Le CELAT, lui aussi, a subi les impacts de ces changements. Au niveau de la massification, le membership étudiant s'est particulièrement accru, surtout depuis 1993<sup>1</sup>. Quant à la prolongation des études, cela s'est marqué à deux niveaux : une augmentation des étudiants au deuxième et troisième cycles et depuis 1990, au Centre, l'arrivée de stagiaires postdoctoraux.

---

<sup>1</sup> Voir tableau p.58.

### **3.4 La recherche et la multidisciplinarité**

La multidisciplinarité au CELAT s'est développée en quatre étapes: La première correspondait à un intérêt pour l'approche multidisciplinaire. Celle-ci était un des objectifs à atteindre lors du plan triennal 1979-1982 (C-I V3 N10 : 15) : «regroupement à l'intérieur du CELAT de professeurs-chercheurs de divers programmes (de l'Université Laval) pour créer la multidisciplinarité et en favoriser l'interdisciplinarité.» Mais en réalité, la multidisciplinarité au CELAT, dans les premières années, était un peu factice. Le regroupement entre les ATP, le TLFQ et l'ALEC n'a pas vraiment encouragé l'échange entre les disciplines.

La deuxième étape a consisté en une réflexion autour des concepts. Il a fallu pour cela attendre l'arrivée de disciplines connexes à l'ethnologie, tels que l'histoire, la géographie, l'archéologie. C'est principalement avec la direction de Jacques Mathieu, que cette pluridisciplinarité se place au cœur des réflexions à travers des journées thématiques, des séminaires.

Avec la troisième étape, une pratique multidisciplinaire s'est amorcée. Les premiers pas de cette pratique ont été les ouvrages de collaborations entre chercheurs du Centre. L'exemple type est le livre *Les métiers du cuir*<sup>1</sup>, qui présente divers volets ethnologique, historique, linguistique... La multidisciplinarité est dès lors une juxtaposition horizontale des disciplines.

La quatrième étape correspond à une multidisciplinarité basée sur une collaboration de tous les chercheurs du Centre, et de ce fait, d'approches disciplinaires variées amenées par l'animation scientifique. Nous sommes en ce sens proche de l'interdisciplinarité. Mais plus encore, aujourd'hui, les axes de recherches, définis par les responsables du Centre, sont sous la responsabilité de chercheurs de plusieurs disciplines : Jocelyn Létourneau (histoire), Marie Carani (histoire de l'art), Luc Noppen

(histoire de l'architecture)... Ce qui encourage une collaboration plus importante. Les équipes sont aussi d'excellents lieux pour favoriser la multi voire l'interdisciplinarité. Enfin, l'animation scientifique est, elle aussi, un lieu propice à l'approche multidisciplinaire. La variété de cette animation et des thèmes qui y sont abordés est sans conteste une ouverture interdisciplinaire importante.

On peut donc affirmer que la multidisciplinarité s'est développée au CELAT pour en arriver à une interdisciplinarité. Elle est d'ailleurs très marquée dans le colloque 1997-1998 dont nous parlions plus haut. Par la participation de nombreux membres du Centre mais aussi de professeurs invités, généralement liés au CELAT (membre du comité-conseil; travail d'équipe avec un des membres réguliers...), d'horizons fort divers.

### **3.5 La recherche et les publications**

L'évolution des publications au CELAT s'est faite à deux niveaux, à savoir les thèmes et la forme. C'est à ce second aspect que nous nous intéresserons dans un premier temps.

#### **3.5.1 La forme**

C'est en 1983 que le Centre a débuté ses propres publications. La première collection a été les «Cahiers du CELAT». Ces publications étaient de présentation modeste à comparer à aujourd'hui. Elles visaient une moins large diffusion que les publications chez les éditeurs reconnus. Quelles raisons ont poussé les responsables du Centre à publier eux-mêmes ? D'après Jean-Claude Dupont, c'est le contexte de l'édition en

---

<sup>1</sup> Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, *Les métiers du cuir*, Sainte-Foy : les Presses de l'Université Laval, 1981.

général qui est à mettre en cause. Il pense que lorsqu'il était directeur (1976 à 1982), il était plus facile de se faire publier chez des éditeurs de renom, mais avec les années 80, les critères sont devenus plus rigoureux (probablement face à une prolifération des ouvrages scientifiques). La publication au CELAT permettait donc de publier des ouvrages de moindre impact mais ayant tout de même un intérêt scientifique.

Avec les années 1990, cette perspective a changé. Les publications prenant une place toujours plus importante dans la recherche scientifique, les dirigeants du Centre ont voulu que les «Nouveaux cahiers du CELAT», qui remplaçaient l'ancienne collection, soient une vitrine représentative du Centre. Deux ententes ont permis d'y arriver: d'abord, celle avec les Éditions Septentrion permettait d'offrir aux livres publiés une présentation digne de ce nom. Ensuite, l'accord avec les éditions de l'EHESS a ouvert une porte vers la Communauté européenne. Avec le temps, cette collection des «Nouveaux cahiers du CELAT» est devenue la collection majeure du Centre. Les autres collections<sup>1</sup> ont été abandonnées; il n'y a eu aucune publication dans ces deux collections depuis 1994. Les «Nouveaux cahiers du CELAT» s'ouvrent donc à tous les chercheurs du Centre, ainsi qu'aux étudiants, voire même à des chercheurs extérieurs au CELAT<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de «Actes du CELAT» et «Rapports et mémoires de recherche du CELAT.

<sup>2</sup> Jean-François Côté (dir.), *Individualismes et individualité*. Sillery : Éditions Septentrion, *Les Nouveaux Cahiers du CELAT*, N°11, 1995.

### **3.5.2 Les thèmes**

Quatre éléments sont à noter d'après ces thèmes :

1. Jusqu'aux années 1990, le rôle du directeur était très marqué dans les thèmes abordés. Des thèmes comme «la mémoire collective», «les métiers traditionnels», «les arts québécois» étaient privilégiés par les directeurs de l'époque, Jacques Mathieu et John R. Porter. De plus, la majorité des ouvrages publiés entre 1983 et 1990 a été dirigée ou codirigée par les deux directeurs. En fait, Les directeurs continuaient leur rôle prédominant dans tous les domaines du centre.

2. Les métiers traditionnels ont formé un groupe important dans les publications durant les années 1980. Deux éléments prépondérants expliquent cela : le premier vient du fait que deux chercheurs et directeurs du Centre se sont particulièrement intéressés à ce domaine, à savoir Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu. Le second est que les métiers traditionnels correspondaient particulièrement bien aux axes de recherches qui étaient favorisés à l'époque, c'est-à-dire les traditions et les pratiques culturelles.

3. À partir des années 90, on assiste à un éclatement des thèmes, ce qui se comprend si on envisage les publications comme une vitrine. Les directeurs qui suivirent (Jocelyn Létourneau et Laurier Turgeon) s'impliquent moins ; ils n'ont dirigé pratiquement aucun ouvrage publié par le CELAT. Cet effacement des directeurs a permis à d'autres membres et à des étudiants de publier à leur tour. La conséquence est que la majorité des membres réguliers ont dirigé au moins un livre. De même, certains mémoires ou thèses d'étudiants ont été publiés.

4. L'approche multidisciplinaire a toujours été au cœur de ces publications par la collaboration entre différents chercheurs à des ouvrages collectifs.

### **3.6 L'ethnologie au CELAT**

Il y a deux raisons pour lesquelles nous nous intéresserons à l'ethnologie plus particulièrement : tout d'abord, cette maîtrise s'inscrit dans le programme d'ethnologie des Francophones en Amérique du Nord. Ensuite, parce que l'ethnologie est une des premières disciplines présente au CELAT. Et qu'en ce sens, elle y a influencé la recherche, tout autant que le Centre a influencé l'ethnologie québécoise elle-même.

#### ***3.6.1 L'ethnologie : au cœur du rapport «Nous»/«Autres»***

L'ethnologie à l'Université Laval est une ethnologie du Québec, appelée folklore jusque dans les années 1970, où elle est devenue Arts et Traditions Populaires. Certains chercheurs, comme Jean-Claude Dupont très tôt dans les années 80, ont voulu changer les ATP en ethnologie à l'image de la France. Mais pour des raisons de litige avec les anthropologues de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, ce n'est qu'en 1994 que les ATP sont devenus l'ethnologie du Québec (1er cycle) et des Francophones en Amérique du Nord (2e et 3e cycles).

L'ethnologie est au cœur de la dualité «Nous»/«Autres». Longtemps confondues à l'anthropologie, l'ethnologie s'intéressait à l'«Autre», et principalement lorsqu'il était géographiquement et culturellement éloigné. En France, c'est dès le XIX<sup>e</sup> siècle que la discipline, telle que nous la connaissons et qui s'appelait alors folklore, s'est développée avec des chercheurs comme Van Gennep, Sébillot, Saintyves. Vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'étude du «Nous» devenait ethnologie et celle de l'autre, anthropologie sociale avec Claude Lévi-Strauss en chef de file (Segalen dans Desdouts et Turgeon, 1997 : 104). Mais les frontières entre les deux disciplines restent floues. Certains cours (à l'Université Libre de Bruxelles,

notamment) s'intitulent «méthodes ethnologiques» mais traitent d'anthropologie. C'est la raison pour laquelle l'étude du «Nous» sous le terme ethnologie a toujours été précisée : ethnologie du Québec, de la France, européenne...

Les liens entre l'ethnologie et l'anthropologie sont d'autant plus ténus que cette dernière se rapproche du «Nous», essentiellement en raison du jeu des migrations, où l'«Autre», migrant, s'installe chez le «Nous». Et, fin, une ethnologie interculturelle s'intéresse au rapport «Nous»/«Autres». N'oublions pas non plus, qu'au Québec le premier ethnologue reconnu (en tant que folkloriste à l'époque) était un anthropologue, il s'agissait de Marius Barbeau.

En conclusion, l'ethnologie et l'anthropologie jouent au balancier depuis leurs débuts. Ceci se confirme encore aujourd'hui, alors que l'ethnologie du Québec à la Faculté des lettres et l'anthropologie en sciences sociales ont engagé depuis peu un dialogue fructueux.

### **3.6.2 L'évolution de l'ethnologie au CELAT**

Nous pouvons aborder l'ethnologie au CELAT selon les mêmes trois étapes décrites ci-dessus (p.7?).

**Première étape** : En ethnologie, cette phase s'explique par le fait que les ethnologues de l'époque faisaient suite aux folkloristes, tels Marius Barbeau et Luc Lacourcière, qui avaient réalisé un inventaire des traditions orales (contes, chansons et légendes). Cependant, le travail restait à faire en grande partie en culture matérielle. Des chercheurs comme Jean-Claude Dupont et Jean Simard (ce dernier surtout en religion et en art populaire) vont s'y atteler. D'autres chercheurs vont poursuivre les œuvres de leurs prédécesseurs tout en essayant d'y apporter une classification (pensons à Conrad Laforte et son travail sur la chanson). Ce travail restait surtout cantonné dans les espaces ruraux.

**Seconde étape** : Les ethnologues tentent d'apporter un aspect d'analyse à leur gros travail d'inventaire. Les travaux de Jean-Claude Dupont sur les métiers préindustriels sont de cet ordre. L'ethnologie va aussi s'ouvrir à de nouveaux espaces : les espaces urbains. Le laboratoire d'ethnologie urbaine est créé en 1991 grâce aux efforts de Jean Du Berger et Jacques Mathieu, avec l'aide de Martine Roberge.

**Troisième étape** : L'ethnologie au CELAT a connu un certain recul. Les deux seuls chercheurs ethnologues (Jean Du Berger et Jocelyne Mathieu) sont membres associés, et Laurier Turgeon est un historien-ethnologue. L'ethnologie, de façon générale à l'Université Laval, est encore en transition. Elle reste avec une vision trop «historisante» de son domaine, et c'est avec difficulté qu'elle se positionne face à l'histoire, la

sociologie et l'anthropologie. Mais cela peut tout aussi bien être une force plutôt qu'une faiblesse, puisqu'elle pourrait être considérée comme une charnière entre ces différentes disciplines.

### **3.6.3 Les ethnologies**

À la suite de Desdouits et Turgeon (1997 : xvii), nous proposons aussi cette nouvelle lecture de l'ethnologie, où il n'y en a plus une seule et unique mais plusieurs : ethnologie urbaine, ethnologie de l'interculturalité, ethnologie des femmes... Nous ne pouvons faire le tour complet des recherches actuelles en ethnologie. Nous choisissons donc de présenter très brièvement des champs d'études qui ont une pertinence vis-à-vis du CELAT, souvent parce que des chercheurs du Centre se sont impliqués dans ces domaines.

#### A) L'ethnologie urbaine

C'est avec les années 50 que les folkloristes américains se sont intéressés au milieu urbain, mais dans la mesure où celui-ci recelait des éléments traditionnels tels que conçus à l'époque, c'est-à-dire, qui provenaient du milieu rural (Du Berger, Roberge et Dubois, 1994 :120). Par la suite, les pratiques langagières sont devenues un des domaines privilégiés de l'ethnologie urbaine. À cette dernière il faut joindre d'autres champs qui lui sont connexes tels que l'ethnologie industrielle, l'ethnologie du travail...(Idem, 1994 :124). En France, l'ethnologie urbaine se développa dans les années 70 sous l'impulsion entre autres de Jacques Gutwirth. L'ethnologie urbaine française va s'intéresser à des domaines aussi divers que les fêtes et les manifestations, les familles, l'immigration, le tout en milieu urbain (Idem, 1994 :126).

Au Québec, quelques études éparses ont eu pour sujet plus ou moins lointain l'ethnologie urbaine (Desdouits et Turgeon, 1997: 161). Mais il a fallu attendre l'entente entre la ville de Québec et l'Université Laval (CELAT) en 1989 pour que ces études se développent, surtout avec la

création du laboratoire d'ethnologie urbaine en 1991. Ce dernier s'intéresse aux habitants de la ville de Québec dans une perspective historique récente, les balises temporelles sont 1910 à 1980. Les chercheurs effectuent des entrevues avec des habitants de Québec qui ont vécu la ville.

L'ethnologie urbaine est vouée à se développer étant donné l'importance de la ville dans nos sociétés actuelles. En ce sens, le CELAT, par l'entremise du laboratoire d'ethnologie urbaine, s'inscrit dans cette voie. Certaines recherches sur l'interculturalité sont parallèles aussi à l'ethnologie urbaine. En effet, ces recherches ont pour cadre la ville en tant qu'espace où se déroule les relations interculturelles.

#### B) L'ethnologie de l'interculturalité

C'est vers la fin des années 70 que ce genre d'approche ethnologique s'est développé aux États-Unis, en France et en Allemagne. C'est Elli Kongas-Maranda qui a ouvert une voie similaire à l'ethnologie québécoise et au CELAT. Ayant une formation d'anthropologue et d'ethnologue, le rapport à l'autre lui était très important. «Elle a posé les jalons d'une problématique de l'interculturel, fruit et reflet d'un folklore vivant et d'une identité en mouvement.» (Guilbert, 1991 : 78) Mais malgré ces prémisses qui semblaient bien augurer, l'ethnologie de l'interculturalité est un peu restée lettre morte jusqu'à la moitié des années 80, où Lucille Guilbert s'orienta dans cette voie, par des études portant entre autres sur le rapport entre Québécois et Vietnamiens. Elle a ouvert une des deux voies de l'interculturalité au CELAT. Une fois encore l'ethnologie de l'interculturalité nous semble une approche d'avenir. Il est en sens dommage de n'avoir conservé que la voie des transferts culturels qui est une approche plus historique, en délaissant une approche plus actuelle,

tel que la valorise Lucille Guilbert. Notons néanmoins, que Laurier Turgeon s'inscrit dans cette perspective interculturelle par le biais de son étude sur l'alimentation.

### C) L'ethnologie des femmes

Nous avons déjà abordé ce domaine un peu plus haut. La perspective privilégiée est ici encore historique, si nous nous fions à Diane Tye et Pauline Greenhill (Desdouits et Turgeon, 1997 : 119). Mais, les domaines touchés par l'ethnologie des femmes sont vastes et encore peu défrichés. Un des concepts de base de ce type d'ethnologie est celui de la transmission (Mathieu dans *Femmes et Tradition*, 1993 :5-11), pour des femmes, maîtresses de foyer et qui pendant longtemps n'avaient pas l'école pour assurer la transmission de leurs savoirs. La vie des femmes touche donc à la vie privée avec des études sur les menstruations<sup>1</sup>, qui ont toujours eu un impact considérable sur la position de la femme dans la société traditionnelle; sur la médecine domestique<sup>2</sup>. L'ethnologie des femmes s'intéressent aux rituels liés aux femmes comme celui du mariage<sup>3</sup>. Et bien-sûr, elle est au cœur des rapports de sexes et de tout ce qui les entourent<sup>4</sup>.

Les recherches en ethnologie des femmes vont continuer à évoluer. Il nous paraît donc important que le CELAT s'intéresse à ce type de recherche. La présence de Jocelyne Mathieu, très dynamique dans le domaine, comme membre associée est un prémisses à cet engagement du CELAT dans les études féministes.

<sup>1</sup> Lussier S., *La tradition du secret*, Dans *Femmes et Traditions*, Canadian Folklore Canadien, vol15,2, 1993. pp 13-30

<sup>2</sup> Saillant F et Laforce H, *Médecine domestique et pratiques sociales entourant la reproduction chez les Québécoises*. Ibid, pp31-50

<sup>3</sup> Grant G.P., *Getting started : Outfitting the bride in seaside*. Ibid pp 69-82.

<sup>4</sup> Greenhill P, Baldwin K, Blais M., Brooks A., Rosbak K., *25 good reasons why beer is better than women and other qualities of the female :gender and the non-seriousness of jokes*. Ibid pp51-68.

#### D) L'ethnologie de la France

Deux raisons démontrent l'intérêt que nous pouvons porter à l'ethnologie de la France, d'abord, les rapports entre les chercheurs du CELAT et les chercheurs français ont toujours été étroits, et ensuite, parce que cette ethnologie propose quelques avenues intéressantes qui pourraient inspirer certains ethnologues québécois.

Bien que l'ethnologie française semble très diversifiée, d'après Martine Segalen, deux domaines se détachent : le premier s'occupe du fonctionnement social et symbolique des faits sociaux dans le présent, et le second s'interroge sur les opérations d'interprétations, d'analyse et de fabrication du sens (Desdouits et Turgeon, 1997 : p111-112). Mais, Segalen ajoute à propos de l'ethnologie : «on peut être sceptique quant à la nature de ce renouvellement qui n'implique par exemple aucun bouleversement dans l'épistémologie ou dans le traitement des sources (...). » (Idem : 113). Ce sont donc les champs d'études qui subissent des changements, et c'est ici que le morcellement de l'ethnologie prend corps<sup>1</sup>. Aujourd'hui l'ethnologue entre dans les sphères politiques, dans les stades sportifs, dans les entreprises... Par exemple dans des usines de retraitement des déchets atomiques<sup>2</sup>, où l'ethnologue analyse les rites liés aux lieux dangereux, les rapports à la crainte selon le sexe...(Segalen dans Desdouits et Turgeon, 1997 :114). Insistons aussi sur les travaux de Christian Bromberger<sup>3</sup> sur le sport, et en particulier le football (soccer). Pour lui, le spectacle sportif correspond à :

«des formes de mobilisation massive à l'échelle de villes ou de régions, des mouvements de foule spectaculaires dans l'enceinte annulaire du stade, l'affirmation d'un sentiment communautaire qui transcende, sans les gommer, les diversités vicinales, professionnelles, etc.» (dans Desdouits et Turgeon, 1997 :142)

<sup>1</sup> Ce morcellement qui, d'ailleurs, est au centre de ce point sur les ethnologies.

<sup>2</sup> Françoise Zonabend, *La presque île au nucléaire*, Paris : Odile Jacob, 1989.

<sup>3</sup> Rappelons qu'il est membre du comité-conseil du CELAT.

L'ethnologue peut étudier un tel domaine à travers l'étude de l'organisation physique d'un stade, des groupes de partisans, des slogans... et par l'entremise de récits de vie de supporters, par exemple (idem :142) De plus, n'oublions pas que le stade est aujourd'hui un lieu de la fête, qu'il est «un des rares espaces de débridement toléré des émotions collectives (...)» (Idem :147). Et qu'en ce sens, il y aurait peut-être un rapprochement à faire avec le carnaval, très étudié par les ethnologues.

Mais ces nouveaux champs pour l'ethnologie n'ont pas encore véritablement trouvé une oreille attentive au Québec. Mais ce n'est probablement que très temporaire.

#### E) L'ethnologie «classique»

Depuis le début de ce sous-chapitre traitant de l'ethnologie, nous avons semblé rejeter la perspective historique de l'ethnologie qui voulait inventorier, sauver... En fait ce n'est que partiellement le cas, nous voulions mettre l'accent sur une vision plus actuelle de l'ethnologie dans le sens où à l'Université Laval, cette approche est marginale, et que cela nous apparaissait donc comme une ouverture prometteuse pour l'ethnologie québécoise. Mais d'un autre côté, nous reconnaissons la pertinence qu'il peut y avoir à la sauvegarde encore aujourd'hui. Pensons au patrimoine religieux en pleine crise où cette sauvegarde doit se faire. Elle ne sera sans doute pas systématique mais raisonnée. La perspective amenée par Jean Simard avec la recherche-action pour sauvegarder ce patrimoine religieux est très intéressante<sup>1</sup>. La recherche-action a pour but pour les chercheurs de «mettre leurs savoirs et leurs pratiques scientifiques au service des milieux d'appartenance plutôt qu'aux pouvoirs constitués.» (dans Desdouits et Turgeon, 1997 :313). En d'autres termes, il s'agit de

<sup>1</sup> Voir *Trouver un avenir au patrimoine religieux*, dans Desdouits et Turgeon, 1997 :307-316.

réinvestir le patrimoine dans et avec la communauté. Ce type d'approche est sans aucun doute une voie d'avenir pour le patrimoine religieux mais aussi pour d'autres types de patrimoines, comme l'industriel, où les sites désaffectés sont nombreux. En ce sens, la sauvegarde du patrimoine est une chose importante, car sans elle, il ne serait pas possible de réinvestir ce patrimoine dans le présent ! Et, plus que probablement, serait-il perdu pour les générations futures.

#### **3.6.4 Conclusion sur l'ethnologie au CELAT**

L'ethnologie au CELAT a pris, depuis le milieu des années 1980, trois directions, soit l'ethnologie urbaine, l'ethnologie de l'interculturalité et, face à la multidisciplinarité, l'ethno-histoire, l'ethno-archéologie. Ces directions ont fait suite à une ethnologie plus classique basée sur les inventaires, les catalogues raisonnés et les typologies. Ces orientations sont très différentes d'une ethnologie classique, on y sent de façon presque palpable l'influence de plusieurs autres disciplines tels que l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, l'archéologie...

Nous avons donc deux enseignements à en tirer :

1. Les terrains d'études des disciplines (anthropologie, sociologie, ethnologie) se ressemblent de plus en plus par la disparition de leurs terrains d'origine (les sociétés «primitives», les sociétés rurales...)
2. Et si ce ne sont plus les terrains qui vont permettre les différences, ce sera la façon de les aborder, c'est-à-dire, les méthodes d'approche. Ainsi, nous reprenons les termes de Jacques Gutwirth<sup>1</sup> :

«formé à l'ethnologie, j'utilise ses concepts et ses méthodes : je réfléchis en termes de comportements socio-culturels, de pratique

<sup>1</sup> Dans Jean Du Berger, M. Roberge et S. Dubois, *Folklore et ethnologie urbaine*, dans *Ethnologie urbaine*, Canadian Folklore Canadian, 1994, pp125.

technologique, j'analyse les attitudes rituelles, les alliances et les rapports de parenté, les faits d'acculturation, etc.; je mets en œuvre la description car je la considère comme un apport fondamental de l'ethnologie ; et surtout je pratique l'enquête directe, celle dite de l'observation participante et des entretiens souples avec des «informateurs» divers.

Martine Segalen affirmant dans la même veine: «(...), l'unique spécificité que celle-ci [l'ethnologie] peut revendiquer, c'est le travail de terrain, le contact in vivo avec la communauté. » (dans Desdouts et Turgeon, 1997 : 110).

Et, d'une façon générale, si on veut rendre compte d'un terrain particulier de manière globale, il va falloir favoriser une approche multidisciplinaire, voire interdisciplinaire.

### **Conclusion du chapitre 3**

En guise de conclusion, effectuons un retour sur l'évolution du CELAT. La présentation que nous en avons faite en trois phases, bien que quelque peu schématique, montre bien la progression qui a été celle du Centre. Mais, il serait utopique de penser que cette évolution s'est faite d'elle-même. De nombreux éléments ont influencé cette progression, ils sont à la fois internes et externes. Au niveau interne, il s'agit de la dynamique entre les membres, de l'apport de nouveaux membres, du leadership du directeur, etc. Au niveau externe, premièrement, le rôle des organismes subventionnaires les a amenés à orienter les centres de recherche. Deuxièmement, l'arrivée de nouveaux courants en sciences humaines a aussi une influence sur un centre tel que le CELAT.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Cette conclusion va se diviser en quatre temps. Pour commencer, nous allons revenir sur nos hypothèses, voir comment nous y avons répondu. En deuxième lieu, nous ferons un bref retour sur la recherche au CELAT. Ensuite, nous aurons une discussion sur notre travail, ses lacunes, ses forces et de quelles manières nous pourrions rendre compte de la réalité du CELAT par des approches différentes de celle qui fut la nôtre. Enfin, nous proposerons certaines voies d'avenir qui, nous le pensons, pourraient être bénéfiques pour le Centre.

#### Un dernier mot sur les hypothèses

Notre première hypothèse consistait en l'idée que le CELAT s'inscrit dans son époque tant au niveau de la recherche qu'à celui de l'infrastructure. Mais au-delà, ce sont aussi les stratégies employées pour cette inscription, ainsi que les rapports qu'entretient le CELAT avec les organismes subventionnaires qui nous ont intéressé. Au plan de l'infrastructure, l'inscription du CELAT s'est faite par une modernisation du matériel et des modes de diffusions. Le dernier en date, le site Internet du CELAT, montre une volonté des responsables du Centre d'être à «la page». Au niveau de la recherche, le Centre suit l'évolution des sciences humaines tant par les courants de pensée que par les thèmes de recherche. Celui de l'identité est sans aucun doute un des thèmes forts du CELAT. Que ce soit à travers l'étude de la culture populaire, de la mémoire, des espaces et des pratiques culturelles ou encore des espaces identitaires, l'identité québécoise est au cœur des recherches du CELAT. Nous avons vu aussi que les chercheurs du CELAT s'intéressent à des courants de pensées très actuels, comme le postmodernisme, l'interculturalité, la sémiotique..., des courants aujourd'hui importants en sciences humaines. Cette première hypothèse voulait aussi démontrer l'influence des organismes subventionnaires sur un centre de recherche comme le CELAT. Cette influence a été importante au deux niveaux – recherche et infrastructure. D'abord en incitant le CELAT à

mettre l'accent sur certains axes de recherches –les espaces culturels, par exemple -, en appuyant aussi sur l'interdisciplinarité ou encore, à développer les activités scientifiques comme les séminaires. Ensuite en encourageant la création du comité aviséur.

L'évolution du CELAT, si elle est attribuable en partie aux organismes subventionnaires, est aussi liée aux relations entre plusieurs facteurs comme les directeurs ou les membres. En dernier recours, ce sont donc les responsables du Centre qui prendront les décisions. C'est à eux que revient la tâche de donner certaines orientations au CELAT. Et d'après Laurier Turgeon, ce sont les membres réguliers qui le plus souvent vont prendre ces décisions ensemble.

La seconde hypothèse voulait démontrer qu'il a existé une influence bilatérale entre l'ethnologie et le CELAT. Cette relation tiendrait à deux éléments, le premier est que la plupart des ethnologues de l'Université Laval ont, ou font toujours, partie du CELAT, et de ce fait, les étudiants en ethnologie ont souvent entretenu des rapports avec le Centre. Cette influence a été double : d'une part, cette présence importante des ethnologues a permis à l'ethnologie de s'imposer comme discipline majeure au CELAT, ensuite, les ethnologues ont été influencés par divers courants ou disciplines qui transitaient au CELAT. L'influence de l'ethnologie sur le CELAT s'est marquée, entre autres, au niveau des thèmes comme l'identité québécoise, le rapport à l'altérité<sup>1</sup>, la culture québécoise. Alors que l'influence du CELAT s'est fait sentir à travers les relations de l'ethnologie avec d'autres disciplines qui ont donné l'ethno-histoire, l'ethno-archéologie..., mais aussi à travers les relations avec certains courants de pensée. L'influence a donc été bilatérale et importante.

Par contre, le recul de l'ethnologie au CELAT depuis les années

---

<sup>1</sup> En effet, très tôt les ethnologues ont entretenu des rapports avec l'Acadie ou l'Amérique francophone.

1990, amenuise cette relation, et de ce fait, les orientations prises par le Centre risquent de diverger vis-à-vis de celles que pourraient prendre la discipline ethnologique. Ce recul de l'ethnologie au CELAT s'explique difficilement. Ce ne semble pas venir de la discipline elle-même. En effet, Nous avons vu que le domaine a réussi à se développer malgré les changements survenus dans la société. Dès lors, la question est de comprendre si ce sont les ethnologues qui sont responsables de ce recul. Cette interrogation reste ouverte. Il nous semble que l'ethnologie à l'Université Laval connaît une période de transition, où plusieurs professeurs sont en fin de carrière, mais où la relève, si elle est là, ne peut percer par le fait du contexte financier difficile en milieu universitaire.

#### Un retour sur la recherche au CELAT

Nous voudrions revenir ici sur un aspect important de la recherche au CELAT, celui de la perspective historique. Les chercheurs du Centre ont toujours privilégié cette perspective. Bien-sûr l'argument du passé pour éclairer le présent, voire l'avenir, est solide, et nous ne le contesterons pas ici. Le CELAT est un centre de recherche qui dépend de la Faculté des lettres, mais dans lequel le département d'histoire a beaucoup investi, au niveau des ressources humaines, par exemple<sup>1</sup>. En ce sens, cette perspective se comprend très bien. Par contre, ce que nous déplorons un peu, c'est la quasi-exclusivité de la démarche historique. Nous pensons, étant donné les préoccupations du CELAT - en regard de la programmation scientifique -, qu'une ouverture sur l'actuel serait une voie importante pour le Centre. Il faut préciser tout de même que des chercheurs comme Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau sont plus proches justement de cette étude du présent.

---

<sup>1</sup> Bien-sûr le CELAT a apporté beaucoup aussi au département d'histoire au niveau de la visibilité, des publications, etc.

### Un dernier mot sur ce mémoire

Pour terminer revenons sur la démarche qui a été la nôtre dans ce travail. Elle s'est déroulée en deux grands temps : une mise en contexte et une analyse.

La mise en contexte nous a permis de saisir les réalités du CELAT, l'université, les centres de recherches, le système subventionnaire... Mais aussi, de présenter l'organisation du CELAT et l'évolution de sa programmation scientifique.

L'analyse, quant à elle, était l'aboutissement de cette première étape, et de ce travail. Cette analyse présentait une lecture des grandes tendances de l'évolution du Centre. Elle s'est faite également sous la forme d'un croisement entre la mise en contexte et le CELAT. C'est ainsi que nous avons montré comment s'inscrivait le CELAT vis-à-vis des courants de pensées, par exemple.

Nous avons privilégié cette démarche pour la raison majeure, qu'elle nous paraissait la plus commode pour répondre à notre objectif principal : réaliser un bilan de la recherche au CELAT de 1976 à 1996. Mais d'autres approches auraient pu être privilégiées :

1. Une approche d'analyse des discours : Suzanne Marchand et Marie-Claire Chagnon, en 1988, ont réalisé un travail qui s'inspirait d'une approche similaire. L'analyse des discours, au niveau des sources écrites nous apparaît une approche plus qu'intéressante. Une démarche semblable permettrait de faire ressortir l'image que le CELAT cherche à donner de lui-même.

2. Une approche épistémologique des recherches : ici, ce sont les seules recherches qui seraient au cœur du projet. Une analyse approfondie de ces recherches permettrait certainement de mieux

comprendre la relation entre les différents axes de recherche du CELAT, mais aussi entre les différentes équipes.

3. Une analyse des publications : une étude qui allierait un peu les deux premières approches par une analyse de contenu des publications, en la croisant avec une analyse des recherches du CELAT.

Nous voyons donc que nous avons choisi une démarche plus générale, mais que des approches plus spécifiques peuvent se faire.

#### Une prospective pour la recherche au CELAT

Pour clore définitivement ce mémoire, nous allons essayer de proposer une voie d'avenir pour le CELAT. Celle-ci comporte des éléments à propos desquels nous avons déjà eu une discussion : la perspective historique et l'ethnologie. Partant de la perspective historique, nous pensons que le CELAT devrait s'ouvrir d'avantage aux recherches sur le présent, comme nous l'avons dit plus haut. Selon nous, cette ouverture sur le présent passe par une collaboration étroite avec les sciences sociales. Cette dernière existe déjà mais elle n'est que ponctuelle, la publication *Individualismes et individualité*<sup>1</sup>, qui est un ouvrage publié dans les «Nouveaux cahiers du CELAT», en est un exemple, puisqu'elle est le fruit d'une rencontre de l'association des sociologues et des anthropologues du Québec. De plus, certains membres du CELAT ont de bons contacts avec des chercheurs des sciences sociales, c'est entre autres le cas de Jocelyn Létourneau ou de Denys Delâge. Mais cette ouverture aux sciences sociales pourrait être plus grande encore. Par ailleurs, elle pourrait amener un second souffle à l'ethnologie au CELAT. Pour la

<sup>1</sup> Jean-François Côté, *Individualismes et individualité*, Sillery : Éditions Septentrion, Les Nouveaux cahiers du CELAT N°11, 1995.

discipline elle-même, les ouvertures que nous avons signalées tels que l'ethnologie du sport, des entreprises... sont des voies d'avenir. Nous pensons aussi, dans la même veine, qu'une «socio-ethnologie» serait à développer. Tous ces éléments permettraient au CELAT de s'ouvrir davantage au présent.

Pratiquement, nous pouvons envisager déjà certaines collaborations. En effet, il semble possible que d'ici peu, l'ethnologie émigrera depuis le département d'histoire jusqu'au département d'anthropologie, ou en tout cas, que les rapports entre les deux disciplines se resserront. Ce changement risque d'apporter une nouvelle émulation chez les ethnologues. Nous pensons que c'est à ce niveau que le CELAT devrait s'accrocher. Autrement dit, le CELAT pourrait profiter de ce déménagement de l'ethnologie en sciences sociales pour s'y assurer une certaine assise.

En conclusion, nous pensons donc que la double présence au CELAT de recherches à caractère historique, tel que cela se fait actuellement, et de recherches sur des sujets actuels ne peut qu'enrichir la réflexion du Centre. Surtout en regard de ses orientations scientifiques. Nous croyions que le thème unificateur du CELAT depuis 1994, les espaces identitaires doit se nourrir de cette double approche. L'ouvrage collectif des membres du CELAT, *Les espaces de l'identité*<sup>1</sup> publié en 1997, s'inscrit un peu dans cette voie par certains de ces textes.

---

<sup>1</sup> Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoulah Fall, *Les espaces de l'identité*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 1997.

## BIBLIOGRAPHIE

Note: Pour des raisons de facilité, la bibliographie est organisée selon certains thèmes à l'intérieur desquels les ouvrages sont placés dans l'ordre alphabétique selon le nom de l'auteur.

### 1. Le CELAT

- MARCHAND S. et CHAGNON M-C.  
1988 *L'impact de l'appartenance à un centre de recherche multidisciplinaire sur la diffusion des recherches.* Travail remis dans le séminaire du CELAT : «L'identité québécoise : de la recherche à la diffusion».
- LÉTOURNEAU J.  
1993 *Le CÉLAT : au cœur de la nouvelle recherche québécoise.* Dans Genèses N°12, pp 89-95.
- LÉTOURNEAU J. et TURGEON L.  
1995 *Formation historique et mouvance des espaces identitaires. Aperçu de la problématique scientifique du CELAT.* Dans Les cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle No4, pp 121-136.

### 2. L'université

- --  
1972 *La revue de l'AUPELF : L'université aujourd'hui.* AUPELF.
- --  
1995 *Cahiers de recherche : Introduction aux indicateurs de rendement.* Association des Universités et des Collèges du Canada.
- BOURDONCLE Raymond  
1994 *L'université et les professions, un itinéraire de recherche sociologique.* Paris: L'Harmattan.
- CAMERON David M.  
1996 *Cahiers de recherche : La liberté universitaire et l'université canadienne.* Association des Universités et Collèges du Canada.
- DUPONT P. et OSSANDON M.  
1994 *La pédagogie universitaire.* Paris: PUF. Coll. Que sais-je ? No. 2891.
- FREITAG Michel  
1993 *La recherche dans l'université et la société : le bateau ne coule pas encore mais l'eau monte.* Dans Société, No11, pp7-42.

- HAMELIN Jean  
1995 *Histoire de l'Université Laval*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- NEILSON W.A.W. et GAFFIELD C.  
1986 *Universities in crisis : A medieval institution in the twenty-first century*.  
Montréal: L'institut de recherches politiques.

### 3. La recherche

- --  
1986 *Encyclopédie française*. Paris :Éditions Larousse.
- --  
1990 *Actes du colloque : La recherche universitaire au Québec : son bilan et son avenir*. Québec: Fonds FCAR, Gouvernement du Québec.
- --  
1991 *Un potentiel à exploiter : Stratégie pour la recherche universitaire au Canada*. Société royale du Canada.
- Conseil des universités  
1987 *Rapport d'évaluation des programmes du Fonds FCAR*. Sainte-Foy.
- CRSH  
- *Rapport annuel. 1978 à 1996*. Ottawa.
- DAVEY Ken  
1996 *Cahiers de recherche : L'infrastructure de la recherche universitaire*.  
Association des Universités et Collèges du Canada.
- FCAR  
- *Rapport annuel. 1980 à 1996*.
- FCAR  
1993 *Plan triennal 1993-1996*.
- FCAR  
1994 *La planification triennale 1993-1996 du Fonds FCAR. Deuxième année : 1994-1995*.
- SALOMON J.-J. (dir.)  
1972 *Le système de la recherche. Vol.I, II et III*. Paris: OCDE

Les textes suivants sont tous tirés de l'ouvrage :

- --  
1987 *Les centres de recherches universitaires en sciences humaines*. Actes de la  
conférence nationale tenue à Ottawa en mars 1987. Ottawa: Les Presses

de l'Université d'Ottawa.

- ARTIBISE Alan F. J.  
1987 - *Préface.*  
- *Coping constructively : exploring the relationships between the research centre and the culture of university*, pp107-116.
  - GIROUX Yves  
1987 *Le centre de recherche à l'université - problèmes structurels et fonctionnels*, pp 78-92.
  - GODELIER Maurice  
1987 *L'organisation de la recherche en sciences humaines : l'expérience française*, pp 71-77.
  - HOUSE J. Douglas  
1987 *Issues in multidisciplinary and interdisciplinary research*, pp48-54.
  - LACROIX Robert  
1987 *Quelles connaissances et quelle expertise les centres de recherche universitaires peuvent-ils transmettre ?* pp64-70.
  - SÉGUIN Normand  
1987 *Les centres de recherche comme instruments d'intégration de la recherche*, pp26-32.
  - SHAPIRO Bernard  
1987 *The role and value of the university-based research centre*, pp1-7.
  - TRENT John E.  
1987 *Research centre in Canada : challenges present and future. A concluding note*, pp 232-250.
4. Sciences humaines
- FRANK Manfred  
1989 *Qu'est-ce que le néo-structuralisme ?* Paris: Les éditions du Cerf.
  - MACCIO Charles  
1993 *Les sciences humaines en mouvement.* Paris: Chronique sociale.
  - MOUSSEAU Jacques  
1979 *Les sciences humaines aujourd'hui.* Paris: Éditions RETZ.
  - PIAGET Jean  
1983(1968) *Le structuralisme.* Paris: PUF. Coll. Que sais-je ? No1311

- RAFIE Marcel (dir.)  
1996 *Les sciences humaines : état des lieux*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- TURGEON L, LÉTOURNEAU J. et FALL K. (dir.)  
1997 *Les espaces de l'identité*. Sainte-Foy :Les Presses de l'Université Laval.

##### 5. Sciences sociales

- COULON Alain  
1990(1987) *L'ethnométhodologie*. Paris: PUF. Coll. Que sais-je ? N°2393.
- COULON Alain (dir.)  
1993 *Cahiers de recherche ethnométhodologique*. Paris: Université de Paris VIII.
- COLLEYN Jean-Paul  
1990 *Éléments d'anthropologie sociale et culturelle*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- DUCHET Claude (dir.)  
1979 *Sociocritique*. Paris: Éditions Nathan.
- DURAND J-P et WEIL R.(dir.)  
1989 *Sociologie contemporaine*. Paris: Éditions Vigot.
- GOFFMAN Erving  
1973 *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. la présentation de soi*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- GUILLAUME Marc (dir.)  
1986 *L'état des sciences sociales en France*. Paris: Éditions La Découverte.
- LAPASSADE Georges  
1991 *L'ethnosociologie*. Paris: Méridiens Klincksiek.
- SMELSER Neil J.  
1994 *Les théories sociologiques*. Dans Revue internationale des sciences sociales, 139. UNESCO.
- VALADE Bernard  
1996 *Introduction aux sciences sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- ZIMA Pierre V.  
1985 *Manuel de sociocritique*. Paris: Picard Éditeur.

#### 6. Le postmodernisme

- BOISVERT Yves  
1995 *Le postmodernisme*. Montréal: Boréal.
- BOISVERT Yves  
1996 *Le monde postmoderne*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- HOLLINGER Robert  
1994 *Postmodernism and the social sciences*. Thousand Oaks (cal.): SAGE Publications.
- LAROCHELLE Gilbert  
1992 *Postmodernité, théorie et rhétorique en sciences humaines*. Dans Société, No9 : pp195-225.
- MORLEY David  
1996 *Postmodernism : The Rough Guide*. Dans J. Curran, D.Morley, V. Walkerdine Cultural studies and communications. London: Arnold.

#### 7. Interculturalité

- CLANET Claude  
1990 *Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- ESPAGNE M. et WERNER M. (dir.)  
1987 *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIIIè-XIXè siècle)*. Paris : Éditions Recherche sur les Civilisations.
- FALL K., SIMEONI D. et VIGNAUX G. (dir.)  
1994 *Mots et représentations : Enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*. Ottawa :Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- TURGEON L., DELÉGE D. et OUELLET R. (dir.)  
1996 *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIè-XXè siècle*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.

#### 8. Études féministes

- DORÉ C. avec la collaboration de Bouchard P.  
1996 *Les études féministes : quelques observations sur la documentation au tournant des années 1990*. Québec: Université Laval. Cahier du GREMF.
- MARCHAND Suzanne  
1994 *Femmes et histoire : Bilan de la production universitaire québécoise (1970-1993)*. Cahiers de recherche du GREMF.

9. Les études culturelles (Cultural studies)

- DURING Simon (ed.)  
1992 *The Cultural Studies reader*. London : Routledge
- NARVAEZ Peter  
1992 *Folkloristics, Cultural studies and popular culture*. Dans Canadian Folklore Canadien, Vol 14, 1, pp 15-30
- STOREY John (ed.)  
1996 *What is Cultural Studies ? A reader*. London : Arnold.

10. La sémiotique

- NÓTH Winfried  
1995 *Handbook of semiotics*. Indiana University Press.
- CARANI Marie  
1992 *De l'histoire de l'art à la sémiotique visuelle*. Sillery : Éditions Septentrion, coll. Les Nouveaux cahiers du CELAT, N°4.

11. L'interdisciplinarité

- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement  
1972 *L'interdisciplinarité : problèmes d'enseignement et de recherche dans les universités*. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).
- DÉSY Jean  
1983 *L'interdisciplinarité : quelques idées recueillies lors du colloque sur l'interdisciplinarité tenu au congrès de l'ACFAS 1983*. Groupe de Recherche et d'Intervention Régionales. Document de travail no. 2.
- HERZ Judith (ed.)  
1994 *Champs et frontières : réaménagements de l'espace disciplinaire*. Ottawa: Fédération canadienne des études humaines.
- KAREL D., LAVOIE E. et SIMARD J. (dir.)  
1980 *L'interdisciplinarité au département d'histoire. Actes du colloque*. Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval.
- MOUCHOT Jean-Marie  
1975 *Créativité et communication interdisciplinaires dans les sciences humaines*. Strasbourg: Institut de psychologie sociale, Université Louis Pasteur.
- PALMADE Guy  
1977 *Interdisciplinarité et idéologies*. Paris: éditions anthropos.

12. L'ethnologie

- CUISENIER J. et SEGALEN M.  
1986 *Ethnologie de la France*. Paris: PUF. Coll. Que sais-je ?  
N° 2307.
- CUISENIER Jean  
1993(1990) *Ethnologie de l'Europe*. Paris: PUF. Coll. Que sais-je ?  
N° 2564.
- DESDOUITS A-M. et TURGEON L. (dir.)  
1996 *Ethnologues francophones de l'Amérique et d'ailleurs*.  
Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- GUILBERT Lucille  
1991 *Folklore et ethnologie. De l'identité ethnique à l'interculturalité*. Dans  
Mathieu J.(dir.): Les dynamismes de la recherche au Québec. Sainte-Foy:  
Les Presses de l'Université Laval
- NADEAU Jacques  
1977 *Pehr Kalm et sa contribution à l'ethnologie québécoise*. dans Revue  
d'ethnologie du Québec. Vol. N°5. Ottawa: Léméac, pp 33-48.
- SERVIER Jean  
1986 *L'ethnologie*. Paris: PUF. Coll. Que sais-je ? N° 2312.
- --  
1993 *Femmes et Traditions/ Women & Tradition*. Dans Canadian Folklore  
Canadien, vol. 15, N° 2.
- --  
1994 *Ethnologie urbaine*. Dans Canadian Folklore Canadien, vol. 16.

13. Divers

- DU BERGER J. et MATHIEU J.  
1993 *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*. Sainte-Foy: Les  
Presses de l'Université Laval.
- DU BERGER J., MATHIEU J. et ROBERGE M.  
1997 *La radio à Québec, 1920-1960*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université  
Laval.
- DUPONT J-C. et MATHIEU J. (dir.)  
1981 *Les métiers du cuir*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.

- LÉVY ZUMWALT Rosemary  
1988 *American folklore scholarship*. Indiana University Press.
- GINGRAS Yves  
1994 *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS. 1923-1993*.  
Montréal: Boréal.
- Revue d'histoire de l'Amérique française  
1997 *Les pratiques de l'histoire de l'Amérique française depuis 50 ans*. Vol. 51,  
N°2.

## ANNEXES

Annexe 1

## Documents officiels du CELAT :

- CELAT  
1975 *Folklore-Information*. Volume 1, numéros 1 à 5.
- CELAT  
1975 *CELAT-Information*. Vol.1 N°6, 24 novembre.
- CELAT  
1976 *CELAT-Information*. Vol.1 N°7, 1<sup>er</sup> février.
- CELAT  
1976 *CELAT-Information*. Vol.1 N°8, 29 avril.
- CELAT  
1976 *CELAT-Information*. Vol.2 N°1, 30 juin.
- CELAT  
1977 *CELAT-Information*. Vol.2 N°2, 17 février.
- CELAT  
1977 *CELAT-Information*. Vol.2 N°3 et 4, 31 août.
- CELAT  
1978 *CELAT-Information*. Vol.2 N°5, 15 février.
- CELAT  
1978 *CELAT-Information*. Vol.2 N°6, 15 juin.
- CELAT  
1980 *CELAT-Information*. Vol.2 N°9, 31 décembre.
- CELAT  
1985 *CELAT-Information*. Vol.6 N°15, 31 août.
- CELAT  
1986 *CELAT-Information*. Vol.7 N°16, 31 août.
- CELAT  
1987 *CELAT-Information*. Vol.8 N°17, 31 août.
- CELAT  
1990 *CELAT-Information*. Vol.10, N°19, 1<sup>er</sup> juin 88 au mai 1990.
- CELAT  
1990 *Rapport couvrant l'année 1991*.

- CELAT  
1993 *Rapport d'activités couvrant l'année 1992.*
- CELAT  
1995 *Rapport d'activités couvrant l'année 1993.*
- CELAT  
1995 *Rapport d'activités couvrant l'année 1994.*
- CELAT  
1996 *Rapport annuel 1995.*
- CELAT  
1996 *Rapport annuel 1996.*
- FCAR  
1983 *Rapport d'évaluation 1983-84. Archives du CELAT.*
- FCAR  
1984 *Rapport d'évaluation 1984-85. Archives du CELAT.*
- FCAR  
1985 *Rapport d'évaluation 1985-86. Archives du CELAT.*
- CELAT  
1987 *Demande de subvention FCAR, programme centres de recherche. Archives du CELAT.*
- CELAT  
1996 *Demande de subvention FCAR, programme centres de recherche. Archives du CELAT.*

Annexe 2

## Les publications du CELAT

- ARSENAULT D. et PIRON F.  
1996 *Constructions sociales du temps.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°16.
- BERGERON Michel  
1988 *Exercices des métiers de la pierre et de l'argile.* Sous la direction de Jean-Claude Dupont. Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°9.
- BOISVERT L., COURVILLE S., MATHIEU J. et MOUSSETTE M.  
1985 *Approches de l'identité québécoise.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°3.
- BOUCHARD R., FOURNIER L. et SAINT-PIERRE S.  
1987 *Armes, chasses et trappages.* Sous la direction de Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu. Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°7.
- BOURDEAU Claude  
1986 *L'analyse de la carte ancienne, essai méthodologique.* Sous la direction de Serge Courville. Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherches du CELAT N°7.
- BRISSON Réal N.  
1988 *La mort au Québec : dossier exploratoire.* Sous la direction de John R. Porter. Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°12.
- BRULET Françoise-Laure  
1996 *Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles-Aubert de La Chesnaye.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°15.
- BUTLER Gary R.  
1995 *Histoire et tradition orale des Franco-acadiens de Terre-Neuve.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°14.
- BUYCK M. et FALI. K.  
1995 *L'intégration des émigrants au Québec.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°13.
- CARANI Marie  
1990 *L'œil de la critique. R. de Repentigny, écrits sur l'art et théorie esthétique 1952-1959.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°1.

- CARANI Marie (dir.)  
1992 *De l'histoire de l'art à la sémiotique visuelle.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°4.
- CÔTÉ Jean-François (dir.)  
1995 *Individualismes et individualité.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°11.
- COURVILLE S. et MATHIEU J.  
1987 *Peuplement colonisateur au XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°8.
- DAGNEAU J. et PELLETIER S.  
1992 *Mémoires et histoires dans les sociétés francophones.* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°7.
- D'AMOURS Isabelle  
1990 *Les communautés culturelles de la région de Québec.* Sous la direction de Lucille Guilbert et N. Labrie. Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherches du CELAT N°17.
- DU BERGER Jean  
1989 *Pratiques culturelles traditionnelles.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherches du CELAT N°13.
- DU BERGER Jean  
1997 *Grille des pratiques culturelles.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°17.
- DUBOIS Paul-André  
1997 *De l'oreille au cœur : naissance du chant religieux en langues amérindiennes dans les missions de Nouvelle-France, 1600-1650.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°19.
- DUPONT J-C et MATHIEU J. (dir.)  
1986 *Exercices des métiers du bois.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°4.
- DUPONT J-C et MATHIEU J. (dir.)  
1986 *Sur le bord de l'eau.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherches du CELAT N°2.
- GAGNON François-Marc  
1994 *Images du castor canadien XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°7.
- GOURDEAU Claire

- 1994 *Les délices de nos cœurs.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°6.
- GUILBERT Lucille
- 1987 *Pauvre ou vagabond, le quêteux et la société québécoise.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherches du CELAT N°9.
- GUILBERT Lucille (dir.)
- 1989 *Contes et apprentissages sociaux* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°5
- GUILBERT L. et LABRIE N.
- 1990 *Identité ethnique et interculturalité : état de la recherche en ethnologie et en sociolinguistique.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°16.
- HERMANS H., LINTVELT J. et OUELLET R. (dir.)
- 1994 *Culture et colonisation en Amérique du Nord.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°9.
- JETTEN Marc
- 1994 *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada 1637-1701.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°8.
- JEWSIEWICKI Bogumil (dir.)
- 1992 *Art pictural zaïrois.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°3.
- JEWSIEWICKI B. et LÉTOURNEAU J. (dir.)
- 1992 *Constructions identitaires : questionnements théoriques et études de cas.* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°6.
- KONGAS-MARANDA Elli
- 1983 *Travaux et inédits de Elli Kaija Kongas-Maranda.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°1.
- LAFORTE Conrad (dir.)
- 1989 *Ballades et chansons folkloriques.* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°4.
- LESSARD Rénaud
- 1989 *Le mal de la Baie Saint-Paul.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°15.

- MATHIEU Jacques (dir.)  
1986 *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle.* Approches multidisciplinaires. Sainte-Foy: CELAT, Les Cahiers du CELAT N°5
- MATHIEU Jacques (dir.)  
1984 *La remontée du Saint-Laurent : témoignages de voyageurs (1500-1763).* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°4.
- MATHIEU Jacques (dir.)  
1984 *Regards vers l'avenir.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°5.
- MELETINSKI Eleazar M.  
1992 *Travaux de sémiotique narrative.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°21.
- MOSS William  
1994 *Une archéologie du paysage urbain à la terrasse Dufferin à Québec.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°23.
- MOUSSETTE Marcel  
1994 *Le site du palais de l'intendant à Québec, genèse et structuration d'un lieu urbain.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°10.
- NOPPEN Luc (dir.)  
1995 *Architecture, forme urbaine et identité collective.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°12.
- OUELLET Réal (dir.)  
1993 *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°5.
- PIOFFET Marie-Christine  
1997 *La tentation de l'épopée.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°18.
- PORTER John R. (dir.)  
1984 *Questions d'art populaire.* Sainte-Foy, les Cahiers du CELAT N°2.
- PORTER John R. (dir.)  
1987 *Questions d'art québécois.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°6.
- PORTER John R. (dir.)  
1988 *Recherches actuelles et mémoires collectives.* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°1.

- PORTER John R. (dir.)  
1989 *Les meubliers Pierre Drouin et Honoré Roy, et l'industrie du meuble à Québec à l'époque victorienne.* Sainte-Foy: CELAT, les Cahiers du CELAT N°10.
- POULIOT Muriel  
1988 *Héritage de la francophonie canadienne, traditions orales. Guide pédagogique.* Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°11.
- POULIOT M. et SAINT-PIERRE S.  
1991 *Cueillette d'hier et d'aujourd'hui.* Sous la direction de Marcel Moussette. Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°16a.
- ROBERGE Martine  
1989 *La rumeur.* Sous la direction de Jean Du Berger. Sainte-Foy: CELAT, Rapports et mémoires de recherche du CELAT N°14.
- TURGEON Laurier (dir.)  
1990 *Les productions symboliques du pouvoir XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.* Sainte-Foy: CELAT, les Nouveaux cahiers du CELAT N°2.
- VINCENT Diane (dir.)  
1989 *Des analyses du discours.* Sainte-Foy: CELAT, les Actes du CELAT N°2.

### Annexe 3

#### Plan d'enquête

##### 1) Histoire personnelle

###### 1.1 Fonction(s) au CELAT

###### 1.2 Nombre d'années en exercice pour chaque fonction

##### 2) Historique du CELAT

###### 2.1 Avant CELAT (Archives de Folklore, TLFQ...)

###### 2.1.1 Liens entre ces différents groupes avant le CELAT

###### 2.1.2 Situation de ces groupes au CELAT (composantes...)

###### 2.1.3 Date et raisons de l'éloignement de ces groupes vis-à-vis du CELAT

###### 2.2 Création du CELAT

###### 2.2.1 Instigateur(s)

###### 2.2.2 Motivations de la création

- 2.2.3 Réactions au sein de :
- L'université
  - La Faculté des lettres
  - Le département d'histoire et de linguistique
  - \* Les professeurs

###### 2.3 Fonctionnement du CELAT (organigramme)

###### 2.4 Situation du CELAT au niveau géographique (locaux)

###### 2.5 Statut du CELAT (vis-à-vis du département, de la faculté...)

###### 2.5.1 À la création

###### 2.5.2 À l'époque du mandat de l'informateur

###### 2.5.3 Aujourd'hui

##### 3) Perception (des membres vis-à-vis du CELAT)

###### 3.1 Perception

###### 3.1.1 Avant l'arrivée au CELAT

###### 3.1.2 Aujourd'hui

###### 3.1.3 Apport d'être membre du CELAT (échanges scientifiques fructueux, apport logistique...)

###### 3.2 Adhésion

- Comment s'est fait le choix du CELAT (en terme d'adhésion) ?

###### 3.3 Départ

3.3.1 Raisons

3.3.2 Changement pour envisager un retour au CELAT

3.4 Prospectives

\*Quels changements apporter au CELAT ?

4) Membres

4.1 Qu'est-ce qu'être membre du CELAT ?

Recherche, publication(s), subvention...

4.2 Qualité de chaque membre

4.2.1 Membre régulier

\* conditions ou modes d'admission

\* Fonction(s)

4.2.2 Membre associé

\* Conditions ou modes d'admission

\* Fonction(s)

4.2.3 Membre correspondant

\* Conditions ou modes d'admission

\* Fonction(s)

4.2.4 Membre diplômé

\* Conditions ou modes d'admission

\* Fonction(s)

4.3 Rôle et composition des différentes composantes de l'organigramme

4.3.1 directeur

\* choix (élection ?...)

\* fonction(s) principale(s)

\* Évolution du rôle de directeur avec le temps

4.3.2 Bureau de direction

\* Choix

\* composition (membres réguliers, autres ?)

\* fonction(s) principale(s)

4.3.3 comité aviseur

\* choix

\* composition

\* fonction(s) principale(s)

4.3.4 Coordonnateur

\* choix

\* fonction(s) principale(s)

- \* existe-t-il encore ?

#### 4.3.5 Comité de publication

- \* Choix
- \* fonction(s) principale(s)
- \* chaque publication y est-elle soumise ?

### 5) Objectifs du CELAT

#### 5.1 Objectifs généraux

- 5.1.1 À la création
- 5.1.2 À l'époque du mandat de l'informateur
- 5.1.3 Aujourd'hui

#### 5.2 Objectifs spécifiques

- 5.2.1 À la création (inventaire, analyse, diffusion)
  - \* Lien avec les archives de folklore
- 5.2.2 À l'époque du mandat de l'informateur
- 5.2.3 Aujourd'hui
- 5.2.4 Objectifs de la faculté (Formation, publication, diffusion) ; inscription de ces derniers au CELAT

### 6) Approche scientifique

- 6.1 Approche scientifique préconisée par le CELAT (démarche comparative : 1990)
- 6.2 Évolution des approches (1975 : étude scientifique : descriptive, explicative, comparative)

### 7) Disciplines

#### 7.1 Disciplines représentées au CELAT

- 7.1.1 À la création
- 7.1.2 À l'époque du mandat de l'informateur
- 7.1.3 Aujourd'hui

#### 7.2 Relation entre les disciplines

- 7.2.1 Inscription de chacune des disciplines au sein du CELAT
- 7.2.2 Place accordée à chacune
  - \* rôle joué au CELAT par les professeurs d'une discipline

#### 7.3 Multidisciplinarité et interdisciplinarité

- 7.3.1 Définition du concept : - au CELAT
  - par l'informateur
- 7.3.2 Au CELAT : multi ou interdisciplinarité

### 7.3.3 Évolution du concept au CELAT

#### 8) Orientations scientifiques personnelles

##### 8.1 Orientations personnelles et objectifs

- Relation entre thèmes abordés par les chercheurs et les objectifs du centre (vis-à-vis de soi et des autres)

##### 8.2 Orientations et professeurs

8.2.1 Implication du directeur dans les orientations scientifiques

8.2.2 Implication des chercheurs (assujettis aux axes ou inverse)

##### 8.3 Subventions et commandites

8.3.1 Rôle joué par les subventions ou les commandites quant aux choix des orientations de recherche

8.3.2 commandites du privé ? si oui, quel part ? évolution ?

#### 9) Activités

##### 9.1 Publications

9.1.1 Première publication par le CELAT (date)

9.1.2 Type de publication

9.1.3 Critères de publication

9.1.4 Nombre de collections

- Différences entre chacune d'elle

9.1.5 Diffusion - sur campus

- hors campus (quel milieu ?)

9.1.6 Publications hors CELAT par des chercheurs du CELAT

##### 9.2 Rapports annuels et Nouvelles du CELAT

9.2.1 Diffusion

9.2.2 Impact par rapport aux membres

9.2.3 Impact extérieur

##### 9.3 Séminaires

9.3.1 Premiers séminaires systématiques (date)

9.3.2 Choix du thème et du professeur

- Qui fait ce choix ?

- Roulement entre les professeurs du CELAT ?

9.3.3 Objectifs du séminaire

9.3.4 Lien avec les axes de recherche préconisés par le CELAT

##### 9.4 Colloques

9.4.1 Choix des thèmes

9.4.2 Organisation

9.4.3 Objectifs

9.4.4 Impact pour le CELAT

9.5 Midi-causeries

9.5.1 Choix des conférenciers

9.5.2 objectifs

9.6 Conférenciers invités

9.7 Lancement de publications

9.7.1 Choix des publications

9.7.2 objectifs

#### Annexe 4

#### L'animation scientifique au CELAT

##### 1. Les séminaires

Le premier séminaire tenu en 1982-83 avait pour thème (C-I V4 N11-12 : 14) : *L'identité québécoise selon les perspectives disciplinaires*. Ces disciplines étaient l'histoire (Jacques Mathieu), la géographie (Serge Courville), l'ethnologie (Jean Du Berger) et la linguistique (Lionel Boisvert). Ce séminaire se poursuit par la suite avec des présentations de Serge Courville (*tradition et modernité*) et Marcel Moussette (*archéologie et ethnologie*) (C-I V5 N13-14 : 15).

En 1984-85, le séminaire avait pour sujet *les réseaux d'appartenance*. Les chercheurs y participant étaient Jean Du Berger, Jacques Mathieu et Jean-Claude Dupont. Le thème de ce séminaire est en lien direct avec le concept intégrateur de l'époque (voir 2.6.3, p63). C'était d'ailleurs une volonté à ce moment qu'il y ait une étroite corrélation entre la problématique générale et le séminaire.

En 1985-86, dans la lignée de ce qu'on vient d'affirmer, le thème était : *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle*. Il y a un intérêt particulier à remarquer les participants de ce séminaire. La grande majorité étaient membres du CELAT et relevaient d'une des trois disciplines suivantes : histoire, histoire de l'art ou ethnologie. En 1986-87, le séminaire posait le problème *des recherches actuelles et des mémoires collectives* (C-I V8 N17 : 15).

En 1988-89, le séminaire *abordait la multidisciplinarité et les approches contextuelles*, l'année suivante, l'imaginaire dans les sociétés contemporaines, et enfin, en 1990-91, *Les espaces identitaires et dynamiques nationalitaires : approches conceptuelles et perspectives comparatives* (C-I V10 N19 : 49-55).

En 1991, il y a eu deux séminaires : *Archéologie de la présence française en Amérique du Nord* (Marcel Moussette et Réginald Auger) et *Les transferts culturels en Amérique du Nord-est au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Laurier Turgeon et Denys Delâge).

Les années suivantes ont vu l'organisation d'un séminaire par an :

1992, *La ville : pratiques, espaces et représentations* (Jean Du Berger et Jacques Mathieu).  
 1993, *Mondialité, nationalité, identité : expériences des sociétés contemporaines*. (Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau).  
 1994, *Architecture, forme urbaine et identité collective* (Luc Noppen, Marc Grignon, Guy Mercier, Gilles Ritchot et L.K. Morisset).  
 1995, *identité, altérité, métissage* (Laurier Turgeon, Réal Ouellet et Denys Delâge).  
 1996, *L'émergence de la forme signifiante* (Gaëtan Desmarais et A. Quinn).

## 2 Les journées thématiques

Les journées thématiques n'ont pas été organisées de façon régulière avant les années 90. Jusqu'à cette période, il n'y eut que quelques journées ponctuelles.

La première eut lieu en avril 1978. Elle avait pour thème : *la littérature orale et son utilisation dans l'enseignement du français* (C-I V2 N6 : 2). Cette journée a été organisée en collaboration avec l'Association québécoise des professeurs de français. Une seconde fut tenue en mars 1984, elle invitait les chercheurs du Centre à venir discuter de leur(s) projet(s) de recherche actuel(s) et futur(s) (C-I V5 N15 : 9). Cette journée a abouti à la publication *Regards sur l'avenir* dans la collection «Rapports et mémoires de recherches» du CELAT. L'année suivante eu lieu une autre journée ayant pour sujet *l'oralité* avec trois tables rondes : les pratiques orales : bilan et perspectives ; mémoires collectives et les traditions orales... ailleurs (C-I V6 N15 : 13). Deux de ces trois journées thématiques sont inscrites dans une perspective ethnologique. La troisième (celle de 1984) est sans doute la plus intéressante par les échanges qu'elle a permis.

Les journées thématiques ont ensuite été suspendues jusqu'en 1990, où elles se sont multipliées à raison de presque deux journées par années.

1990: *Tendances actuelles en ethnologie* (Laurier Turgeon)

1991: *La culture comme mégatexte* (Jocelyn Létourneau) et *science, discours et politique* (Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau).

1992: *L'Italie et le Canada : à la recherche d'une histoire oubliée* (Laurier Turgeon) et *Pratiques culturelles et fonctions urbaines* (Jean Du Berger et M. Robergé).

1993: *De l'unité politique et de l'identité collective en contexte de mondialisation : questionnements théoriques et étude de cas, comparaison Argentine-Canada* (Jocelyn Létourneau)

1994: *Archéologie historique à l'extérieur du Québec* (Réginald Auger et Marcel Moussette) et *La formation des espaces identitaires au Québec et ailleurs* (CELAT)

1995: *Historical consciousness among young people at the present time : an international comparison*, journée organisée conjointement avec le ZIF - Center for Interdisciplinary Research- de l'Université de Bielefeld (B. Jewsiewicki, Jocelyn Létourneau et B. Von Borries). Et *Alliances, transferts et métissages* (Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet).

1996: *Géographie humaine et sémiotique* (L. Bureau, Guy Mercier et Gilles Ritchot)

#### 4. Les colloques

- Colloque France-Canada III, octobre 1976 : *L'analyse des structures sémantiques telles qu'elles s'expriment dans les traditions populaires, le folklore narratif et l'architecture rurale*. Coorganisation du département d'anthropologie de l'Université Laval, du CELAT, du Centre d'ethnologie française et du Musée des ATP à Paris (C-I V1 N6 : 5).
- Février 1976 : *Les grands travaux d'éditions*. Organisé par le Conseil des Arts (Ottawa), le CELAT y participa par la présence d'une délégation du TLFQ et de l'ALEC.
- Juin 1976 : *La recherche sur les arts et traditions populaires des francophones en Amérique du nord*. Organisé par le CELAT (C-I V1 N7; annexes).
- ACFAS, mai 1977 : La session sur le folklore et les sciences connexes fut organisée par le CELAT (C-I V2 N3-4 : 17).
- Colloque international de l'Acadie, mai 1978 : participation du CELAT (C-I V2 N6 : 1).
- Colloque France-Québec, automne 1985 : *Les sociétés rurales comparées du Québec et de la France de l'ouest*. Participation du CELAT (C-I V6 N15 : 10).
- Colloque de l'ACEF, dans le cadre du congrès des sociétés savantes, juin 1985 : le comité organisateur était : Nancy Schmitz, Jean-Claude Dupont et Yves Bergeron.
- Avril 1985 : *La lexicographie québécoise : bilan et perspective*. Organisé par le CELAT (TLFQ) (C-I V6 N15 : 10).
- ACFAS, 1987 : *Lectures de l'objet dans une perspective multidisciplinaire*. Participation du CELAT (C-I V8 N17 : Annexe1).
- Mars 1988 : *Des analyses de discours*. Coorganisation CELAT (Diane Vincent) et CRELIQ (C-I V10 N19 : 20).
- Colloque France-Québec, juin 1988 : *Dynamismes culturels au Québec et en France de l'ouest (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*. Participation du CELAT (C-I V10 N19 : 20).
- Novembre 1988 : *Les contes et les apprentissages sociaux*. Coorganisation CELAT (Lucille Guilbert) et Musée de la civilisation (C-I V10 N19 : 59).
- Février 1990 : *The relationships between the state and civil society in Eastern Europe and Africa. Comparative perspectives*. Coorganisation CELAT (Bogumil Jewsiewicki) et Library of Congress (Washington) (C-I V10 N19: 60).
- ACFAS, mai 1990 : *Modèle simulacre et histoire de l'art*. Participation du CELAT (Marie Carani) (C-I V10 N19 : 63).
- 1990 : *Identités collectives et dynamiques nationalitaires*. Organisation CELAT (Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau) (RA 1990 : 5).
- 1992 : *Les transferts culturels en Amérique du Nord-est et ailleurs du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>*

siècle. Organisation CELAT (Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet) (RA 1992 : 41)

- 1992 : *Globalisation économique, intégration régionale et identité nationale*. Colloque tenu en Argentine auquel a participé Jocelyn Létourneau (RA 1992 : 44).
- Janvier 1993 : *Globalisation du monde, mémoires ethniques et écriture de l'histoire*. Coorganisation CELAT, la Maison des sciences de l'Homme, EHESS, l'Université Paris-Dauphine et l'Université Paris VII. (RA 1993 : 79)
- Colloque du CELAT, Janvier 1994 : *Citoyenneté et nationalité : participation politique et appartenance ethnique*. Coorganisation CELAT et CREDEP (Université Paris-Dauphine) (RA 1994 : 57).
- Septembre 1994 : *L'ethnologie des francophones en Amérique du Nord, 1944-1994 : bilan et perspectives*. Organisation CELAT (Laurier Turgeon) (RA 1994 : 59).
- Colloque du CELAT, décembre 1995 : *Les sociétés urbaines et la quête de la nature*. Coorganisation CELAT (Guy Mercier), Laboratoire de géographie rhodanienne (Lyon et Saint-Étienne) et INRS-Urbanisation (Montréal) (RA 1995 : 63).
- Colloque du CELAT, octobre 1995 : *Au cœur de la socialité contemporaine. L'espace social et culturel québécois et occidental*. Organisation CELAT (Jocelyn Létourneau, Bogumil Jewsiewicki et Gilles Breton -membre adjoint) (RA 1995 : 65).
- Colloque étudiant : *Construction identitaire et regard sur l'autre : parcours interdisciplinaires et méthodologiques*. Coorganisation CELAT, CERII et CIADEST (RA 1995 : 66).

##### 5. Inventaire de la recherche des membres

Sous la direction de **Jean-Claude Dupont**

Les ATP comportaient trois équipes :

1. les traditions rythmiques et musicales (responsables : Marc Gagné et Conrad Laforce)
2. les traditions orales (responsables : Ellie Kongas Maranda et Jean Du Berger)
3. les traditions du geste (responsables : Jean-Claude Dupont et Jean Simard)

De façon plus spécifique et selon les chercheurs :

**Jean-Claude Dupont** : étude de la technologie préindustrielle au Canada français et les métiers anciens. Cet intérêt de Jean-Claude Dupont va conduire à la publication de plusieurs ouvrages en collaboration avec Jacques Mathieu: Les métiers du cuir...

**Conrad Laforce** : catalogue raisonné de la chanson folklorique française.

**Luc Lacourcière** : catalogue raisonné du conte populaire français en Amérique du Nord.  
**Jean Simard** : art populaire et religion populaire (étude importante sur les croix de chemin)

**Nancy Schmitz** : persistance des traditions celtiques dans certains villages encore habités par des Irlandais.

**Gaston Dulong** : ALEC

**Marcel Juneau, Claude Poirier et Micheline Massicotte** : TLFQ

D'autres projets conséquents ont vu le jour :

Atlas historique du Canada auquel participaient **Georges-Pierre Léonidoff** et **Jacques Mathieu**, et le macro-inventaire régional du Québec sous la responsabilité de **Jean-Claude Dupont** et **Gilles Tremblay**.

Sous la direction de **Jacques Mathieu**

**Serge Courville** : Cartographie seigneuriale (1760-1854) ; et cartographie reliée à l'atlas historique.

**Jean Du Berger** : Folklore urbain. Large projet dont nous avons déjà parlé et qui débouchera sur le laboratoire d'ethnologie urbaine.

**Jean-Claude Dupont**: Projet de synthèse en ATP.

**Jacques Mathieu** : Cohésion sociale et stratégies familiales en Nouvelle-France et les statistiques agricoles au Québec.

**Marcel Moussette** : Étude archéologique du site du premier palais de l'intendant à Québec. Projet qui va durer plusieurs années et qui fera l'objet de nombreux ouvrages dans le cadre des publications du CELAT.

**Jean Simard** : Dictionnaire des artistes populaires du Québec.

**John R. Porter** : Art ancien du Québec ; Étude thématique du patrimoine québécois dans sa genèse et son rayonnement ; l'hôpital général de Québec : collections de peintures et de sculptures ; et la sculpture traditionnelle au Québec.

**Nive Voisine** : Il s'intéresse à l'histoire religieuse sous divers aspects.

En ce qui concerne les autres membres non-cités, leur(s) projet(s) se poursuivaient.

Sous la direction de **John R. Porter**

**Laurier Turgeon** : Pêcheurs et amérindiens dans l'Amérique du Nord-est au XVI<sup>e</sup> siècle : histoire, ethnologie, archéologie.

**Jacques Mathieu** : La propriété foncière dans la vallée laurentienne au XVIII<sup>e</sup> siècle :

l'étude des aveux et dénombrements.

**Serge Courville** : agriculture et industrie rurales dans les seigneuries de la région de Montréal (1815-1851) ; et l'axe laurentien, espace, économie, société : étude sur le Québec central (1815-1880).

**Brigitte Caulier** : Les associations confessionnelles dans la région de Québec (1760-1929).

**John R. Porter** : Le mobilier de l'époque victorienne (1840-1900) : étude formelle et contextuelle.

**Jocelyn Létourneau** : Société salariale et culture de la consommation de masse : la formation de l'espace culturel du capital au Québec au XX<sup>e</sup> siècle.

**Lucille Guilbert** : Le rôle du folklore et des stratégies discursives dans la communication interethnique : interprétation des faits et pratiques du langage.

**Diane Vincent** : L'analyse du discours complexes en français parlé de Montréal : approche sociolinguistique.

**Jean Du Berger** : Transformation des pratiques langagières et nouveaux modes de diffusion.

**John R. Porter et Jacques Mathieu** : Les qualités de l'objet. Ce projet va donner lieu à une exposition permanente du Musée de la civilisation ainsi qu'à un colloque à Paris en novembre 1987 au Musée des ATP. Ce projet avait déjà été entrepris sous l'ère Mathieu.

Sous la direction de **Jocelyn Létourneau**

**Réginald Anger** : Archéologie des voyages de Frobisher à Meta Incognita (se poursuivait en 1996).

**Marie Carani** : Positions sémiotiques de l'abstraction géométrique à Montréal, Toronto et New-York (se poursuivait en 1996).

**Jean Du Berger** : Une histoire des études de folklore à l'Université Laval.

**Lucille Guilbert** : L'expression discursive des relations entre Québécois et Vietnamiens.

**Bogumil Jewsiewicki** : Identité octroyée, identité vécues : l'articulation du collectif et de l'individuel à travers une étude des savoirs et de l'art populaire Zaïrois ; formation de la conscience et des identités collectives au Zaïre au XX<sup>e</sup> siècle ; et légitimation sociale et pratique politique au Zaïre postcolonial (1945-92) (le dernier projet se poursuivait en 1996).

**Jocelyn Létourneau** : Récits de vie et visions collectives au Canada français ; et usage de faits de passé et de la tradition dans la construction identitaire et nationalitaire des Québécois: les années 1970.

**Marcel Moussette** : Fouilles archéologique à l'île-aux-oies ; le premier palais de

l'intendant à Québec : sens et contresens d'un site archéologique envisagé comme lieu patrimonial et identitaire ; et archéologie historique en milieu urbain (le dernier projet se poursuivait en 1996).

**Réal Ouellet** : Réédition de textes de la Nouvelle-France ; analyse narratologique et idéologique de textes de la Nouvelle-France ; et la perception du «sauvage» et de l'étranger dans la littérature québécoise.

**Laurier Turgeon** : Une ethnologie des transferts culturels : pêcheurs basques français et amérindiens dans l'Amérique du Nord-est au XVI et XVII<sup>e</sup> siècles ; et campagne de fouilles à l'île-aux-Basques.

Sous la direction de **Laurier Turgeon**

**Khadiyatoulah Fall** : La construction des notions dans le discours : à propos du domaine notionnel «intégration».

**Marc Grignon** : Architecture et représentation urbaine à Québec, XVII-XVIII<sup>e</sup> siècles ; et la représentation architecturale au Québec, XVII-XIX<sup>e</sup> siècles.

**Luc Noppen** : Histoire générale de l'architecture au Québec ; et histoire critique de l'architecture au Québec.

**Bogumil Jewsiewicki** : Étique du monde de l'entreprise informelle au Zaïre ; crises de violences et certitudes identitaires au Burundi, 1959-1995 ; Les Zaïrois : nation et ethnies mais aussi des femmes et des hommes. Mémoires et expériences face à l'histoire, 1960-1995.

**Guy Mercier** : Analyse historique et épistémologique de la théorie du rapport homme-nature chez Friedrich Ratzel (1844-1904).

**Gilles Ritchot** : Le rôle de l'esthétique architecturale dans l'émergence d'une identité collective.

**Marie Carani** : Le rapproché comme lieu de passage de l'histoire de l'art à la sémiotique visuelle.

**Marcel Moussette** : Recherches archéologiques sur des établissements agricoles de la période historique à l'île-aux-oies.

**Jocelyne Mathien** : Identité vestimentaire et modernité au Québec (1920-1970).

## 7. La recherche en équipe

A) Les collaborations entre chercheurs du Centre

• **Marie Carani** et **Fernande Saint-Martin** : Les fondements sémiologiques de l'histoire de l'art contemporain québécois, 1940-1980. Ce projet est aujourd'hui terminé (RA 1992 :

18).

- Les deux-mêmes et **Claude-Maurice Gagnon** : Figures identitaires, nationalisme, situation culturelle et positions esthétiques au Québec 1920-1995. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995 : 39).
- **Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet** : Les transferts culturels : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, XVI et XVII<sup>e</sup> siècle. Ce projet est terminé mais connaît un prolongement à travers d'autres recherches (RA 1992 : 23).
- Projet collectif des chercheurs du CELAT : Configurations actuelles du grand récit collectif des Québécois. Ce projet est terminé (RA 1992 : 20).
- **Jocelyn Létourneau, Bogumil Jewsiewicki et Gilles Breton** : Entre la mondialisation et l'individuation : Horizons de l'État-nation contemporain. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995: 25).
- **Luc Noppen, Marc Grignon, Gilles Ritchot et Guy Mercier** : Le rôle de l'architecture et de la forme urbaine dans la constitution d'une identité collective : Histoire des pratiques, des idées et des objets de reconnaissance patrimoniale au Québec. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995 : 26).
- **Réal Ouellet, Laurier Turgeon, Denys Delâge et Alain Beaulieu** : Échanges interculturels et métissages : Amérindiens et Français, XVI-XX<sup>e</sup> siècles. Ce projet se poursuivait en 1996.
- **Jocelyn Létourneau et Bogumil Jewsiewicki** : Conscience d'appartenance : entre l'histoire et le présent, entre l'individuel et le collectif, entre le local et le global. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995 : 35).
- **Réal Ouellet, Denys Delâge et Alain Beaulieu** : Édition de la correspondance officielle touchant les Amérindiens (des origines à 1715). Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995 : 37).

B) Les collaborations avec des chercheurs extérieurs au CELAT :

- **Jean Du Berger et Jacques Mathieu** (qui n'est plus membre du Centre) : Vivre sa ville : Québec au XX<sup>e</sup> siècle. Identités et appartenance. Ce projet se poursuit en 1996 (RA 1993 : 27).
- **Réal Ouellet, Réginald Auger, Denys Delâge, Laurier Turgeon et J-F Moreau (UQAC)** : Transferts culturels et interculturalité. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995 : 28).
- **Khadiyatoulah Fall, J-M Leard et P. Martel (Sherbrooke), J. Labelle (UQAM)** : Lexique québécois : corpus, théorie, informatisation. Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995:29).
- **Guy Mercier et Gilles Ritchot, D. Le Couédic et M. Holvoët (France)** : L'étalement urbain : une dynamique géographique de valorisation culturelle, politique et économique.

Ce projet se poursuivait en 1996 (RA 1995:39).

\* **Gaétan Desmarais** et **A. Quinn** (Cégep Limoilou) : L'émergence des formes signifiantes.

Ce projet a débuté en 1996 (RA 1996).